Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis juridiques

118e année

15 février 1986
No 7

Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

118e année
15 février 1986
No 7

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'
Assurance-récolte, Loi sur l'
Avis divers
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Commission municipale, Loi sur la
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Compagnies minières, Loi sur les
Curatelle publique, Loi sur la
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les
Vente(s) à la folle enchère
Vente(s) par licitation
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

Dépôt légal — 1er trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1986

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 **$** la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 $ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 $ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 $.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier
Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest ouest
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-9918

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 $ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 70 $ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 70 $ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Secteur des abonnements
C.P. 1005
Québec G1K 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

M.R.C. D'ABITIBI (*Délégation*) 757

ASSURANCE-RÉCOLTE — LOI SUR L'

PROGRAMME D'ASSURANCE DES CULTURES MARAÎCHÈRES (*Prix unitaires, taux de cotisation et d'escompte*) 757
PROGRAMME D'ASSURANCE DES LÉGUMES DE TRANSFORMATION (*Prix unitaires, taux de cotisation et d'escompte*) 760

AVIS DIVERS

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL (*Assemblée*) 763
BROTHER ANDRÉ FOUNDATION 763
OEUVRE DU FRÈRE ANDRÉ 763
SUCCESSION ADRIEN LEBLANC (*Bénéfice d'inventaire*) 763
SUCCESSION ALBERT SIROIS (*Bénéfice d'inventaire*) 763
SUCCESSION JEAN MARTIN (*Bénéfice d'inventaire*) 764
SUCCESSION LAURENT MATHIEU (*Bénéfice d'inventaire*) 764
SUCCESSION RAYMOND GINGRAS (*Bénéfice d'inventaire*) 764
VILLE DE BAIE-COMEAU (*Rachat d'obligations*) 765
VILLE DE PRINCEVILLE (*Mutations immobilières, L.R.Q. c. M-39, abrogation*) 765
VILLE DE SHAWINIGAN (*S.I.D.A.C. Shawinigan*) 766

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE DU CENTRE DU QUÉBEC (*Modification de groupe*) 766
CAISSE POPULAIRE BOIVIN (*Modification de territoire*) 766
CAISSE POPULAIRE DE L'ANGE-GARDIEN (*Modification de territoire*) 767
CAISSE POPULAIRE DES SOURCES (*Changement de siège social*) 767
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-CÉSAIRE (*Modification de territoire*) 767
CAISSE POPULAIRE DORVAL-POINTE-CLAIRE (*Fusion*) 767

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Andrée Patola 767
Daniel Paul Dane 767
Germaine Guerra 768
Irit Pinto 768
Joseph Alfred Claude Oscar Loiselle 768
Joseph Christian Pierre Wilfrid Pelland 768
Joseph François Paul Bryon 768
Joseph Henri Jean Daniel Legault 768
Joseph Léo Edgar Bellavance 768
Joseph Michel Jean Louis Beaudette-Ledoux 768
Joseph Paul Marcel Bellavance 769
Joseph Paul Patrice 769
Joseph Serge Sébastien Gélinas 769
Marguerite Marie Edgardine Solange Colombe Simard 769
Marie Cécile Christiane Fradette 769
Marie Diana Cécile Janine Poirier 769
Marie Doris Anita Boissonneault 769
Marie Jacqueline Irène Pearson 769
Marie Jeanne Laurette Rolande Fournier 770
Marie Jeannette Thérèse Jeannine Fortin 770
Marie Jeannine Micheline Chouinard 770
Marie Louisette Huguette Pauline Pelletier 770
Marie Lucienne Lyne St-Pierre 770
Marie Rose Levesque 770
Marie Thérèse Sylvie Gélinas 770
Molly Soon Yee Tam 770
Neil Small 771

DEMANDES

Bernadette Ouellette 771
Brenda Elizabeth Lee 771
Daniel Edward Marcil Shewan 771
Dovletiu Stelian 771
Felix Abacamof 771
Géralda Belley 771
Giuseppina Concetta Maria Di Falco 771
Jacinthe Moussette 772
Jeanne Ida Tremblay 772
John Demeshewski 772
Joseph Adélard Almanzor Tenaglio 772
Joseph Conrad Adolphe Robichaud 772
Joseph Denis Jean Richard Marois 772
Joseph Raymond Carl Ringuette 772
Kamran Sedighian 772
Laurette Essiambre 773
Lucien Normand 773
Manon Cloutier 773
Marguerite Huot 773
Marie Adorelle Hydes Canuel 773
Marie Fabienne Christiane Ringuette et Marie Henriette Chantal Ringuette 773
Marie Gilberte Carole Ringuette 773
Marie Hermance Claude Ringuette 773
Marie Jeanne d'Arc Rouleau 774
Marie Lise Solange Jalbert 774
Marie-Blanche Emérille Clément 774
Mildred Robert 774
Myroslaum Derkach 774
Paul Hénault 774
Sida (Sidalutchmee) Sanguini Nair 774
Thanh Trang Laquoc et Tri Laquoc 774
Thomas Nakulowahjudi 775
Walter Klapschinski 775
William Yip 775
Yaniskel Suliman 775

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

SHAWINIGAN AUTO LOCATION INC. c. DENIS MORIN (*Assignation*) 775

COMMISSION MUNICIPALE — LOI SUR LA

VILLE DE NOTRE-DAME-DU-LAC (*Fin de l'assujetissement au contrôle de la C.M.Q.*) 775
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC (*Fin de l'assujetissement au contrôle de la C.M.Q.*) 776

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 777

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION 777
AUTOBUS DES MANOIRS INC. (*Erratum*) 892

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION 799

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION 803

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION 804

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 812

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 816

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) 817

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) 818
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE BEACON HILL (*Erratum*) 892

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL — ÉTABLISSEMENT OU (Article 32) 824

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) 834

DISSOLUTION (Article 28) 835

DISSOLUTION — DEMANDES DE

ARMAND CHRÉTIEN INC. 840
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CONDOMINIUM LE 200 INC. 840
ATELIER TYC INC. 840
AUTOMOBILES ELLE - B. INC. 840
BEAUCARVOIE INC. 840
BLOOMFIELD AGENCIES LIMITED 840
C.B.F. SHEET METAL MANUFACTURERS INC. 840
CASTEL LAVAL PROPERTIES LTD. 841
CENTRE DE YOGA SOURCE VIVE INC. 841
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE ST-SAUVEUR-DES-MONTS INC. 841
CONFECTION G.D. TINGWICK INC. 841
CONSIM INC. 841
CRÉATIONS MICRO-LOGICIELS R.B. INC. 841
FABRICATIONS DE MÉTAL EN FEUILLE C.B.F. INC. 840
FÉMININ-MASCULIN-PLURIEL 841
GESTION PIERRE DUPONT INC. 842
GROUPE CASCADES INC. 842
GUARANTEE DEVELOPMENT CORPORATION 842
LA COMPAGNIE DE CAPITONNAGE DOMINION 842
LE GROUPE E.C.I. INC. 842
LE MANOIR DE BERTHIER INC. 842
LEO BOSSART INC. 842
LES AGENCES R.S.L. INC. 842
LES ALIMENTS GASPÉSIENS INC. 843
LES CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENTS CEDERIC INC. 843
LES IMMEUBLES CASTEL LAVAL LTÉE 841
LES PRODUCTIONS LES-ARTS 843
LÉVEILLÉ INC. 843
L'ILLUSTRE TACHE ILLUSTRÉE 843
MEUBLES DE VERDUN INC. 843
MODE SELECT INC. 843
NORMAND ROBERT & FILS INC. 844
PLASTICENTRE INC. 844
S.I.J. BOOKING SERVICE LTD. 844
SERVICE D'AGENCE ARTISTIQUE S.I.J. LTÉE 844
SIMMONDS EQUIPMENT LTD. 844
SOCIÉTÉ AMOUR DES JEUNES 844
SPORTS DENCO INC. 844
THE DOMINION WADDING COMPANY 842
VISUALPAK MACHINERY CORP. 844

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES 845

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES

AVIS DIVERS

SOCIÉTÉ MINIÈRE COURVAN LTÉE (*L.R.P.*) 845

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

Jean Charbonneau 845
Marcel Gagnon 846
Ovide Bachand 846

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (Article 1879 du Code civil)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE POLYVALENT ENR. 846
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PROJET IMMOBILIER # 1 ENR 848

FORMATION

INVESTISSEMENTS PAMEC, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 847
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE «IMMEUBLES DES TREMBLES ENR» 848
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAROUX 847
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE BARON ENR. 848
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES IMMEUBLES LAVIOLETTE 847
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROUYN 1986 847

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

«NOUVELLE ROTTERDAM» COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES (*Délivrance de permis*) 848
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-ANSELME (*Demande de remboursement de cautionnement*) 849

LA JEANNOISE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE (*Liquidation*) 849
LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE COMPTON-SHERBROOKE (*Modification de permis*) (*Erratum*) 891

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN (*Changement de nom*) 849
MUNICIPALITÉ DE LAC KÉNOGAMI (*Changement de nom*) 849

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

ASCOT, CANTON 849
ASCOT, CANTON 850
ASCOT, CANTON 850
ASCOT, CANTON 850
BASSIN-DE-CHAMBLY, VILLAGE 850
BEAUPORT, PAROISSE 851
CHARLESBOURG, PAROISSE 851
CHARLESBOURG, PAROISSE 851
CHARLESBOURG, PAROISSE 851
CHICOUTIMI, PAROISSE 852
FIGUERY, CANTON 852
GRANBY, CANTON 852
HOWARD, CANTON 852
HULL, CANTON 852
HULL, CANTON 853
IBERVILLE, VILLE 853
IBERVILLE, VILLE 853
LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 853
MAGOG, CANTON 853
MAGOG, CANTON 854
MALHIOT, CANTON 854
MIRABEL 854
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 854
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 855
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 855
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 855
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 855
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 856
NOTRE-DAME-DE-SAINT-HYACINTHE, PAROISSE 856
ORFORD, CANTON 856
ORFORD, CANTON 856
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 856
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 857
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 857
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 857
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 857
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 858
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 858
RAWDON, CANTON 858
RICHELIEU, VILLAGE 858
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 858
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 859
ROBERTSON, CANTON 859
SAINT-ALEXIS, PAROISSE 859
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 859
SAINT ANDREWS, PAROISSE 859
SAINTE-ANNE, PAROISSE 860
SAINTE-ANNE-DE-CHICOUTIMI, VILLAGE 860
SAINT-ANSELME, PAROISSE 860
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 860
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 860
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 861
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 861
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 861
SAINT-ATHANASE, PAROISSE 861
SAINT-ATHANASE, PAROISSE 862
SAINT-AUGUSTIN, PAROISSE 862
SAINT-BENOIT, PAROISSE 862
SAINT-CHARLES-BORROMÉE, PAROISSE 862
SAINTE-DOROTHÉE, PAROISSE 862
SAINT-ESPRIT, PAROISSE 863
SAINT-ESPRIT, PAROISSE 863
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 863
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 863
SAINTE-FAMILLE-DE-BOUCHERVILLE, PAROISSE 863
SAINT-FÉLIX-DU-CAP-ROUGE, PAROISSE 864
SAINT-FLAVIEN, PAROISSE 864
SAINTE-FLORE, PAROISSE 864
SAINTE-FOY, PAROISSE 864
SAINTE-FOY, PAROISSE 864
SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES, PAROISSE 865
SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES, PAROISSE 865
SAINTE-FRANÇOISE, PAROISSE 865
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE 865
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE 866
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE 866
SAINT-GEORGES, PAROISSE 866
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 866
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 866
SAINTE-JULIE, PAROISSE 867
SAINT-LAURENT, PAROISSE 867
SAINT-LAZARE, PAROISSE 867
SAINT-LIN, PAROISSE 867
SAINTE-MARIE, PAROISSE 867
SAINT-NICOLAS, PAROISSE 868
SAINT-NICOLAS, PAROISSE 868
SAINT-PAUL-L'ERMITE, PAROISSE 868
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN, PAROISSE 868
SAINT-ROCH-NORD, PAROISSE 869
SAINTE-ROSE, PAROISSE 869
SAINTE-ROSE, PAROISSE 869
SAINTE-ROSE, PAROISSE 869
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 869
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 870
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 870
STANSTEAD, CANTON 870
WICKHAM, CANTON 870

INDUSTRIE ET DU COMMERCE

HEURES D'AFFAIRES

SALON DE LA FEMME DE ST-HYACINTHE (*Autorisation*) 871
SALON DE LA FEMME DES BOIS FRANCS (*Autorisation*) 871

TRANSPORTS

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 871
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 871
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 871
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 872
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 872
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 872
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 872
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 873

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 873
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 873
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS 873
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉS (*Erratum*) 892

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE) 874

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRES DRAPEAU ET DESCHAMBAULT (*L.P.S.*) 874

VENTES À LA FOLLE ENCHÈRE

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. DASS *ET AL.* 875

VENTES PAR LICITATION

LÉTOURNEAU c. LÉTOURNEAU *ET AL.* 875

VENTES PAR SHÉRIF

BEDFORD

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BELLEFLEUR 876
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c. DECELLES 877

BONAVENTURE

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BONAVENTURE c. BOUDREAU 878

HULL

DUFFERIN CONCRETE PRODUCTS c. ARMSTRUCT INC. *ET AL.* 878
REVENU NATIONAL c. DUBÉ-CHARRIER 878

JOLIETTE

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-PIERRE DE JOLIETTE c. LAVALLÉE *ET AL.* 879

MONTMAGNY

CAISSE POPULAIRE ST-CAJETAN D'ARMAGH c. LES TISSUS GILLES INC. *ET AL.* 879

MONTRÉAL

BANQUE DE MONTRÉAL c. BOULIANE. 880
CAISSE POPULAIRE DE RIVIÈRE DES PRAIRIES c. FÉLIX *ET AL.* 880
ROGER c. ROULEAU 881

QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE ST-THOMAS D'AQUIN c. BEER 881
IMMEUBLES BENEFICIAL LTÉE c. FONTAINE-BRADETTE *ET AL.* 882
VILLE DE BEAUPORT c. PARENT 883
VILLE DE BEAUPORT c. VILLENEUVE 884
VILLE DE BEAUPRÉ c. FARRAH 882

SAINT-FRANÇOIS

CAISSE POPULAIRE LA PATRIE c. LADOUCEUR *ET AL.* 884

SAINT-MAURICE

DESROSIERS c. DIAMOND 885

TERREBONNE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. VENNE 885
CANTO c. NICOL *ET AL.* 886
CANTON DE HARRINGTON c. HENZIE *ET AL.* 887
MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID c. FONDATION INTERNATIONALE POUR L'INNOVATION INC. 888
MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN c. VAL ROYAL LAKE RES. DEV. 888
VILLAGE DE SAINTE-AGATHE-SUD c. NATHAN *ET AL.* 889
VILLAGE DE SAINTE-AGATHE-SUD c. NUKLE 889
VILLAGE DE SAINTE-AGATHE-SUD c. ENTREPRISES DE DÉVELOPPEMENT ALMELO INC. 890

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. DE DRUMMOND 890
M.R.C. DE LA MINGANIE 890
M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU 891
M.R.C. DE ROUSSILLON 891
M.R.C. DE ROUYN-NORANDA 891
M.R.C. DES MASKOUTAINS 891
VILLE DE MARIEVILLE 891

AVIS JURIDIQUES

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté d'Abitibi

Je, Victorien Ebacher, préfet, étant la plus haute autorité au sein de la municipalité régionale de comté d'Abitibi, dont l'adresse est 571, 1re Rue Est, Amos, QC, J9T 2H3, désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels: M. Michel Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, 571, 1re Rue Est, Amos, QC, J9T 2H3, tél.: 819-732-5356, responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Amos, le 10 janvier 1986

Le préfet,
VICTORIEN EBACHER

44849

Assurance-récolte — Loi sur l'

Programme d'assurance des cultures maraîchères

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1986, les prix unitaires, les taux de cotisation et d'escompte suivants:

1° Prix unitaires et taux de cotisation de base:

Prix unitaires à l'hectare

Catégories et espèces	Option 1 $	Option 2 $	Option 3 $	Taux de cotisation de base selon la valeur assurée %
A) **Légumes racines:**				
Carotte	3 100	2 300	1 600	10,0
Carotte de terre noire	3 100	2 300	1 600	6,5
Betteraves	2 400	1 800	1 200	9,0
Navets et rutabagas	2 100	1 600	1 100	8,5
Panais	2 400	1 800	1 200	8,0
Radis	3 100	2 300	1 600	2,0
Salsifis	3 100	2 300	1 600	4,0
Oignons	4 100	3 100	2 100	5,0
Ail	7 900	5 900	4 000	15,0
Poireaux	4 900	3 700	2 500	4,5
Oignons verts	6 400	4 800	3 200	5,0
Échalotes	9 600	7 200	4 800	6,0
Oignonets	4 600	3 400	2 300	6,0

Catégories et espèces	Option 1 $	Option 2 $	Option 3 $	Taux de cotisation de base selon la valeur assurée %
B) **Légumes feuillus:**				
Brocoli	3 200	2 400	1 600	10,0
Céleri	5 300	4 000	2 700	4,0
Épinards	2 000	1 500	1 000	7,0
Laitue	3 800	2 900	1 900	8,75
Persil	2 100	1 600	1 100	7,0
Endives	4 500	3 400	2 300	3,5
Choux	2 900	2 200	1 500	8,0
Choux de Bruxelles	3 300	2 500	1 700	11,0
Choux chinois	2 700	2 000	1 400	6,0
Choux-fleurs	4 400	3 300	2 200	9,5
Fines herbes	1 700	1 300	900	4,0
C) **Légumes fruits:**				
Aubergines	3 300	2 500	1 700	15,0
Citrouilles	1 800	1 400	900	7,5
Concombres	2 300	1 700	1 200	8,0
Concombres transplantés	2 800	2 100	1 400	10,0
Cornichons	4 000	3 000	2 000	6,0
Courges	2 500	1 900	1 300	3,5
Melons	3 700	2 800	1 900	10,0
Melons transplantés	4 200	3 200	2 100	7,5
Piments	3 700	2 800	1 900	13,0
Tomates	3 500	2 600	1 700	10,0
Zucchinis	2 900	2 200	1 500	4,5
Zucchinis transplantés	3 500	2 600	1 800	4,5
Cerises de terre	1 800	950	750	5,0

Catégories et espèces	Option 1 $	Option 2 $	Option 3 $	Taux de cotisation de base selon la valeur assurée %
D) **Légumes divers:**				
Maïs sucré	980	740	490	7,0
Haricots	1 300	1 000	700	10,5
Fèves blanches	950	710	480	4,5
Pois	1 400	1 100	700	4,0
Gourganes	1 200	900	600	17,0
Soya	790	575	395	5,0
Sarrazin	400	300	200	6,0

2° Taux de cotisation (applicables à la valeur assurée)

Taux de cotisation pour les nouveaux et anciens assurés:

Les taux de cotisation par espèce de légume pourront varier suivant l'indice de perte et le nombre d'années d'expérience avec la Régie.

On multipliera dans ce cas les taux de cotisation de base définis au point 1, par les facteurs suivants:

a) pour les nouveaux assurés: 0,95;

b) pour les anciens assurés, selon la grille des indices de perte et des années d'expérience:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00 — 0,10	0,95	0,90	0,85	0,80	0,75	0,70	0,65	0,60
0,11 — 0,50	0,96	0,93	0,89	0,85	0,82	0,78	0,74	0,71
0,51 — 1,00	0,99	0,97	0,95	0,93	0,91	0,89	0,87	0,85
1,01 — 1,50	1,01	1,02	1,03	1,04	1,05	1,06	1,07	1,08
1,51 — 2,00	1,04	1,06	1,08	1,10	1,12	1,14	1,16	1,18
2,01 — 2,50	1,06	1,12	1,18	1,24	1,31	1,37	1,43	1,49
2,51 — 3,00	1,08	1,17	1,25	1,34	1,42	1,51	1,59	1,68
3,01 — 3,50	1,11	1,22	1,32	1,43	1,54	1,65	1,75	1,86
3,51 — 4,00	1,13	1,26	1,39	1,53	1,66	1,79	1,93	2,06
4,01 et +	1,17	1,33	1,50	1,67	1,83	2,00	2,17	2,33

Notes: Lorsque l'adhérent a souscrit antérieurement à ce programme d'assurance on multipliera le montant de cotisation payable par celui-ci, par l'un ou l'autre des facteurs suivants:

1) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1983, 1984 et 1985: 0,84;

2) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1984 et 1985: 0,88;

3) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1983 et 1985: 0,88;

4) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1983 et 1984: 0,92;

5) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1985: 0,92;

6) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1983 ou 1984: 0,96;

3° Taux d'escompte:

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'adhérent signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Cet escompte est calculé à raison de 2 % par mois complet de paiement par anticipation, sans toutefois dépasser le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Le secrétaire,
44874 JEAN-MARC LAFRANCE

Programme d'assurance des légumes de transformation

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1986, les prix unitaires, les taux de cotisation et d'escompte suivants:

1° Prix unitaires:

a) pour les pois ridés et non ridés, le prix unitaire correspond au revenu brut moyen perçu par le producteur au cours des années antérieures. En l'absence de données concernant le revenu brut moyen des années antérieures, le prix unitaire sera déterminé par la Régie.

b) pour les haricots jaunes: option 1: 160,00 $ la tonne métrique; option 2: 232,00 $ la tonne métrique;

c) pour les haricots verts: option 1: 157,00 $ la tonne métrique; option 2: 205,00 $ la tonne métrique;

d) pour le maïs sucré: option 1: 65,00 $ la tonne métrique; option 2: 95,00 $ la tonne métrique.

2° Taux de cotisation applicables à la valeur assurée

a) **pour les pois ridés**

i. pour les nouveaux assurés: 6,92 %;

ii. pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans
0,00 - 0,10	6,92	6,84	6,75	6,67	6,59	6,51	6,45	6,39	6,33	6,27	6,21	6,17	6,13
0,11 - 0,40	6,96	6,93	6,88	6,84	6,79	6,75	6,72	6,69	6,66	6,63	6,60	6,57	6,54
0,41 - 0,70	7,00	7,01	7,02	7,03	7,04	7,05	7,06	7,07	7,08	7,09	7,10	7,11	7,12
0,71 - 1,00	7,06	7,11	7,17	7,23	7,29	7,35	7,40	7,45	7,50	7,55	7,60	7,65	7,70
1,01 - 1,25	7,14	7,21	7,31	7,42	7,52	7,62	7,72	7,82	7,92	8,02	8,12	8,22	8,32
1,26 - 1,50	7,24	7,33	7,43	7,57	7,72	7,86	8,00	8,14	8,28	8,42	8,56	8,70	8,84
1,51 - 2,00	7,35	7,45	7,62	7,82	8,03	8,20	8,37	8,54	8,71	8,88	9,05	9,22	9,39
2,01 - 3,00	7,47	7,66	7,99	8,32	8,65	8,98	9,30	9,62	9,94	10,26	10,58	10,90	11,22
3,01 - 4,00	7,67	8,00	8,48	8,98	9,47	9,90	10,37	10,84	11,31	11,78	12,25	12,72	13,19
4,01 - et +	8,01	8,50	9,01	9,51	9,95	10,46	11,56	12,67	13,78	14,89	16,00	17,11	18,22

b) **pour les pois non ridés**

i. pour les nouveaux assurés: 8,40 %;

ii. pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans
0,00 - 0,10	8,40	8,30	8,20	8,10	8,00	7,90	7,80	7,70	7,60	7,50	7,40	7,30	7,20
0,11 - 0,40	8,45	8,41	8,35	8,30	8,25	8,20	8,16	8,12	8,08	8,04	8,00	7,96	7,92
0,41 - 0,70	8,51	8,52	8,53	8,54	8,55	8,56	8,57	8,58	8,59	8,60	8,61	8,62	8,63
0,71 - 1,00	8,57	8,64	8,71	8,78	8,85	8,92	8,99	9,06	9,13	9,20	9,27	9,34	9,41
1,01 - 1,25	8,67	8,75	8,88	8,99	9,13	9,27	9,41	9,55	9,69	9,83	9,97	10,11	10,25
1,26 - 1,50	8,78	8,90	9,02	9,20	9,37	9,54	9,74	9,94	10,14	10,34	10,54	10,74	10,94
1,51 - 2,00	8,92	9,04	9,25	9,50	9,75	10,00	10,25	10,50	10,75	11,00	11,25	11,50	11,75
2,01 - 3,00	9,06	9,30	9,70	10,10	10,50	10,90	11,30	11,70	12,10	12,50	12,90	13,30	13,70
3,01 - 4,00	9,31	9,71	10,30	10,90	11,50	12,00	12,50	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00	15,50
4,01 - et +	9,71	10,32	10,93	11,54	12,05	12,70	13,40	14,10	14,80	15,50	16,20	16,90	17,60

c) **pour les haricots jaunes**

i. pour les nouveaux assurés: 5,95 %;

ii. pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans
0,00 - 0,10	5,95	5,83	5,70	5,58	5,46	5,34	5,21	5,09	4,97	4,85	4,72	4,60	4,48
0,11 - 0,40	6,00	5,98	5,96	5,94	5,92	5,90	5,88	5,86	5,84	5,82	5,80	5,78	5,76
0,41 - 0,70	6,05	6,14	6,23	6,32	6,41	6,50	6,60	6,69	6,78	6,87	6,96	7,05	7,14
0,71 - 1,00	6,20	6,45	6,70	6,95	7,20	7,45	7,70	7,95	8,20	8,45	8,70	8,95	9,20
1,01 - 1,25	6,50	6,84	7,17	7,51	7,85	8,18	8,52	8,85	9,19	9,53	9,86	10,20	10,54
1,26 - 1,50	7,00	7,41	7,83	8,24	8,66	9,07	9,49	9,90	10,32	10,73	11,15	11,56	11,98
1,51 - 2,00	7,50	7,90	8,45	9,06	9,76	10,44	11,13	11,53	11,93	12,33	12,73	13,13	13,53
2,01 - 3,00	8,00	8,55	9,25	10,11	11,15	12,18	13,00	13,40	13,80	14,20	14,60	15,00	15,40
3,01 - 4,00	8,60	9,35	10,30	11,50	12,70	13,40	13,80	14,20	14,60	15,00	15,40	15,80	16,20
4,01 - et +	9,40	10,40	11,60	12,75	13,45	13,90	14,50	15,25	16,00	16,75	17,50	18,25	19,00

d) **pour les haricots verts**

i. pour les nouveaux assurés: 5,45 %;

ii. pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans
0,00 - 0,10	5,45	5,35	5,30	5,25	5,20	5,15	5,10	5,00	4,95	4,90	4,85	4,80	4,75
0,11 - 0,40	5,55	5,48	5,47	5,45	5,43	5,41	5,39	5,37	5,34	5,31	5,29	5,27	5,25
0,41 - 0,70	5,60	5,65	5,75	5,85	5,96	6,06	6,16	6,24	6,31	6,39	6,47	6,55	6,63
0,71 - 1,00	5,80	5,92	6,13	6,34	6,56	6,77	6,80	7,01	7,12	7,23	7,31	7,40	7,49
1,01 - 1,25	6,15	6,41	6,67	6,93	7,19	7,45	7,53	7,61	7,69	7,77	7,85	7,93	8,01
1,26 - 1,50	6,43	6,68	7,01	7,34	7,67	8,00	8,20	8,40	8,60	8,80	9,00	9,20	9,40
1,51 - 2,00	6,69	7,04	7,53	8,02	8,51	9,00	9,28	9,56	9,84	10,12	10,40	10,68	10,96
2,01 - 3,00	7,05	7,60	8,40	9,20	10,00	10,80	11,04	11,28	11,52	11,76	12,00	12,24	12,48
3,01 - 4,00	7,61	8,50	9,50	10,50	11,15	11,80	12,44	13,08	13,72	14,36	15,00	15,64	16,28
4,01 - et +	8,51	9,52	10,53	11,20	12,00	13,00	14,00	15,00	16,00	17,00	18,00	19,00	20,00

e) **pour le maïs sucré**

i. pour les nouveaux assurés: 4,20 %;

ii. pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans
0,00 - 0,10	4,20	4,10	4,00	3,90	3,80	3,70	3,65	3,60	3,55	3,50	3,45	3,40	3,35
0,11 - 0,40	4,28	4,26	4,24	4,23	4,22	4,21	4,20	4,19	4,18	4,17	4,16	4,15	4,14
0,41 - 0,70	4,37	4,41	4,53	4,64	4,75	4,87	4,98	5,03	5,08	5,13	5,18	5,23	5,28
0,71 - 1,00	4,60	4,76	4,99	5,22	5,45	5,68	5,75	5,81	5,89	5,96	6,03	6,10	6,17
1,01 - 1,25	5,10	5,36	5,62	5,88	6,14	6,40	6,47	6,54	6,61	6,68	6,75	6,82	6,89
1,26 - 1,50	5,40	5,65	5,95	6,30	6,65	7,00	7,12	7,24	7,36	7,48	7,60	7,72	7,84
1,51 - 2,00	5,68	5,97	6,40	6,90	7,40	7,90	8,10	8,30	8,50	8,70	8,90	9,10	9,30
2,01 - 3,00	6,00	6,42	7,20	8,00	8,80	9,60	10,00	10,26	10,51	10,76	11,00	11,24	11,48
3,01 - 4,00	6,44	7,21	8,01	9,10	10,20	10,70	11,20	11,70	12,20	12,70	13,20	13,70	14,20
4,01 - et +	7,22	8,02	9,14	10,25	11,30	12,50	13,60	14,40	15,20	16,00	16,80	17,60	18,40

Notes: Lorsque l'adhérent a souscrit antérieurement à ce programme d'assurance on multipliera le montant de cotisation payable par celui-ci, par l'un ou l'autre des facteurs suivants:

1) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1983, 1984 et 1985: 0,84;

2) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1984 et 1985: 0,88;

3) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1983 et 1985: 0,88;

4) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1983 et 1984: 0,92;

5) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1985: 0,92;

6) Lorsque l'adhérent a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1983 ou 1984: 0,96.

3° Taux d'escompte

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'adhérent signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Cet escompte est calculé à raison de 2 % par mois complet de paiement par anticipation, sans toutefois dépasser le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Le secrétaire,
44875 JEAN-MARC LAFRANCE

Avis divers

Compagnie du chemin de fer de Québec Central

L'assemblée générale annuelle des détenteurs de titres de la Compagnie du chemin de fer de Québec Central se tiendra à la gare Windsor, Montréal, QC, Canada, dans la salle de conférence, bureau 155, le mercredi 16 avril 1986, à onze heures pour présenter les états financiers, élire deux administrateurs représentant les détenteurs de titres de la compagnie jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, nommer le vérificateur de la compagnie et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.

Montréal, le 21 février 1986

Le secrétaire,
44850 R.L. PARTRIDGE

L'Oeuvre du Frère André
Brother André Foundation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1985 12 11, constituant en corporation les requérants suivants: Lalonde, Marcel, 3800, chemin Queen-Mary, Montréal, prêtre; Taillefer, Marcel, 4907, rue Piedmont, Montréal, prêtre; Trottier, Aimé, 3800, chemin Queen-Mary, Montréal, prêtre, sous la dénomination sociale « L'Oeuvre du Frère André », et sa version « Brother André Foundation ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 30 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé au 3800, chemin Queen-Mary, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financièrs,
JEAN-MARIE BOUCHARD
40 2325-2885

Succession Adrien Leblanc

Avis est, par les présentes, donné qu'aux termes d'un acte reçu devant Gabriel Boire, notaire, 430, Saint-Georges, Drummondville, J2C 4H4, le 24 janvier 1986, et dont une copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, le 29 janvier 1986, sous le numéro 293811, dame Jeanne Loiselle a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Adrien Leblanc, décédé le 4 novembre 1985, en son vivant, demeurant au 87, rue Saint-Louis, Drummondville.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à son bureau à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois des présentes, le susmentionné paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront suivant la Loi.

Drummondville, le 3 février 1986

Le procureur,
44895 GABRIEL BOIRE, *notaire*

Succession Albert Sirois

Avis est, par la présente, donné que Albert Sirois, retraité, en son vivant domicilié à Château-Richer, 7478, avenue Royale, est décédé à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 septembre 1984. Il était divorcé de Simone Roussel, aux termes d'un jugement irrévocable de divorce prononcé par l'honorable André Trottier, juge à la Cour supérieure, district de Québec, dans le dossier numéro 200-12-014088-760. Le défunt a laissé un testament authentique, reçu devant Gérard Beauregard, notaire, le 19 juillet 1983, sous le numéro 21556 de ses minutes. Ont accepté la succession de feu Albert Sirois, sous bénéfice d'inventaire: Charlotte Sirois, domiciliée à Prévost, Lac-Renaud, 1297, chemin Saint-David, pour le quart de la masse successorale, aux termes d'un acte reçu devant Jean Roy, notaire, le 21 janvier 1985, et enregistré à Château-Richer, le 7 mars 1985, sous le numéro 94829 (Me Jean Roy, 104,

de Martigny Ouest, J7Y 2G1); Danielle Sirois, domiciliée à Sainte-Cécile-de-Levrard, comté de Nicolet, 384, 3e Avenue, pour le quart de la masse successorale, aux termes d'un acte reçu devant Jean Villeneuve, notaire, le 18 janvier 1985, et enregistré à Château-Richer, le 25 janvier 1985, sous le numéro 94551 (Me Jean Villeneuve, 2820 boulevard Bécancour, G0X 1G0); Louisette Sirois, domiciliée à Charlesbourg, 4838, rue des Pervenches, pour le quart de ladite masse, aux termes d'un acte reçu devant Johanne Delamarre, notaire, le 7 août 1985, et enregistré à Château-Richer, le 30 septembre 1985, sous le numéro 96483; Albert Sirois, domicilié à ville Saint-Laurent, 900, rue Mc Caffrey, pour un huitième de la masse successorale, aux termes de l'acte précédemment mentionné, enregistré sous le numéro 96483; André Sirois, domicilié à Saint-Jérôme, 1005, rue Blandin, pour un huitième de ladite masse, aux termes d'un acte reçu devant Johanne Delamarre, notaire, le 15 novembre 1985, et enregistré à Château-Richer, le 29 janvier 1986, sous le numéro 97332.

Un inventaire des biens du défunt a été constitué et peut être consulté au bureau de Johanne Delamarre, notaire, 7, Jardins Mérici, 1303, Québec, G1S 4N8.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers qui se seront présentés, selon la loi.

Le procureur,
44876 JOHANNE DELAMARRE, *notaire*

Succession Jean Martin

Prenez avis que suite au décès de M. Jean Martin, domicilié à Québec, 22e Rue, no 324, les héritiers légaux du défunt, Eugène Gilles Yves Martin et Marie Thérèse Julie Martin, enfants mineurs ayant droit à la moitié chacun de la succession de leur père, représentés par leur tutrice aux biens, dame Louise Martin, dûment nommée par ordonnance de la Cour supérieure du District de Québec, ont accepté ladite succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Jean-Luc Lambert, notaire, Sainte-Foy, le 16 janvier 1986, et dont copie fût enregistrée au bureau d'enregistrement de Québec, le 23 janvier 1986, sous le numéro 1173651.

Un inventaire fût effectué, en date du 16 janvier 1986, et toute personne intéressée peut le consulter au bureau du notaire ci-dessus mentionné, soit au 2360, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Centre Innovation, 4e étage).

Quiconque possédant une créance à revendiquer dudit défunt doit en faire part audit notaire ci-haut mentionné, et ce, dans les deux (2) mois à compter de la date des présentes, sous peine de déchéance selon la Loi.

Le procureur,
44896 JEAN-LUC LAMBERT, *notaire*

Succession Laurent Mathieu

Avis est, par les présentes, donné que Mario Mathieu, journalier, demeurant à Salaberry-de-Valleyfield, 312, boulevard du Havre, J6S 1S6, seul héritier légal de feu Laurent Mathieu, en son vivant demeurant à Salaberry-de-Valleyfield, 201, rue Saint-Jean-Baptiste, où il est décédé le vingt-deux (22) juillet mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), sans laisser de testament, a accepté la succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Claude Houle, notaire, 50, rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield, daté du seize (16) janvier mil neuf cent quatre-vingt-six (1986), et enregistré à Beauharnois, le vingt et un (21) janvier mil neuf cent quatre-vingt-six (1986), sous le numéro 204587.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Claude Houle et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Salaberry-de-Valleyfield, le 23 janvier 1986

Le procureur,
44823 CLAUDE HOULE, *notaire*

Succession Raymond Gingras

Avis est, par les présentes, donné que Louise Gingras, ménagère, demeurant au 522, 7e Rang, Saint-Dominique, et Jacqueline Gingras, ménagère, demeurant au 1311, rue Principale, Saint-Dominique, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de leur père, Raymond Gingras, en son vivant denturologiste, demeurant au 16191, rue Saint-Michel, Saint-Hyacinthe, et décédé au Centre hospitalier Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe, le vingt-cinq mars mil neuf cent quatre-vingt-cinq (25 mars 1985), sans laisser de testament.

Lesdites Louise Gingras et Jacqueline Gingras ont accepté la susdite succession tant personnellement que comme procureurs de leurs frères Raymond Gingras junior et Daniel Gingras ainsi que de leurs soeurs,

Mireille Gingras, Line Gingras et Sherley Gingras, le tout selon acte d'acceptation, sous bénéfice d'inventaire, reçu devant Susie Desforges, notaire, le sept janvier mil neuf cent quatre-vingt-six (7 janvier 1986) et enregistré à Saint-Hyacinthe, le vingt janvier mil neuf cent quatre-vingt-six (20 janvier 1986) sous le numéro 222235.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Susie Desforges, notaire, et peut être consulté aux bureaux des notaires L'Heureux & Girard au 1600, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 2Z8.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Hyacinthe, le 4 février 1986

Les procureurs,
44905 L'HEUREUX & GIRARD, *notaires*

Ville de Baie-Comeau
Rachat d'obligations

Ville de Baie-Comeau, aux droits de la ville de Hauterive en vertu du regroupement décrété par la Loi regroupant les villes de Baie-Comeau et de Hauterive.

Aux détenteurs des obligations faisant partie de l'émission de 630 000,00 $ du 1er mars 1967 par la ville de Hauterive, province de Québec, Canada, telles obligations payables en monnaie légale du Canada, portant la date d'échéance du 1er mars 1987.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Baie-Comeau (aux droits de la ville de Hauterive) a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1er mars 1986, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100 % de leur montant en principal plus intérêt couru à la date de rachat, savoir:

Numéros des obligations rachetables le 1er mars 1986 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros suivants:

M277	1 000,00 $
M329	1 000,00 $
M335	1 000,00 $
M339	1 000,00 $
M351	1 000,00 $
M368	1 000,00 $
M381	1 000,00 $
M432	1 000,00 $
M438	1 000,00 $
M454	1 000,00 $
M463	1 000,00 $
M478	1 000,00 $
M490	1 000,00 $
M495	1 000,00 $

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en monnaie légale du Canada dans la province de Québec, ou au bureau principal de ladite banque à Montréal, sur présentation et remise des obligations portant les numéros ci-dessus avec tous les coupons échéant après le 1er mars 1986 attachés.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement cessera de s'accroître le et après le 1er mars 1986.

Baie-Comeau, le 9 janvier 1986

Le greffier,
44824 GABRIEL-YVAN GAGNON

Ville de Princeville

Avis public vous est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que lors de la séance, tenue le 13 janvier 1986, les membres du Conseil ont adopté le Règlement no 396-86 abrogeant le Règlement no 319, adopté le 3 mai 1977, concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières.

Ledit règlement est déposé au bureau du soussigné à la disposition des personnes intéressées, et entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Princeville, le 16 janvier 1986

Le secrétaire-trésorier,
44825 FERNAND POIRÉ

Ville de Shawinigan

Avis est donné qu'en vertu de l'article 458.16 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) ou l'article 649 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), l'inspecteur

général des institutions financières a enregistré, le 1986 01 13, la résolution autorisant la constitution d'une société d'initiative et de développement d'artères commerciales sous la dénomination sociale de « S.I-.D.A.C. Shawinigan ».

Shawinigan, le 13 janvier 1986

Le greffier de la ville de Shawinigan,
CLAUDETTE DOUCET

44877 2325-2950

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie du Centre du Québec

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement, adopté le 26 juin 1985, modifiant le groupe de la « Caisse d'économie du Centre du Québec » qui était: les employés, retraités et leur conjoint, des corporations, sociétés et institutions suivantes:

1. Centre Hospitalier Ste-Marie
2. Wabasso Inc.
3. Centre Hospitalier St-Joseph de Trois-Rivières
4. Westinghouse Canada Inc.
5. Fergusson Atlantic
6. Structure C.Q.S. Inc.
7. La Cie Canadienne de Service de Linge Inc.
8. Foyer Joseph-Denys Inc.
9. Trois-Rivières Chevrolet (1982) Inc.
10. Carrefour des Vieilles Forges Inc.
11. Trois-Rivières Plymouth Ltée
12. Télévision Saint-Maurice Inc.
13. Béton Laurentide Inc.
14. Béton A.B. Inc.
15. Béton Vibré Limitée
16. Kruger Inc.
17. Sangamo Canada Limitée
18. Les Transformateurs Ferranti-Packard

en celui de: les employés, retraités et leur conjoint, des corporations, sociétés et institutions suivantes:

1. Centre Hospitalier Ste-Marie
2. Tratex Textile Inc.
3. Centre Hospitalier St-Joseph de Trois-Rivières
4. Westinghouse Canada Inc.
5. Fergusson Atlantic Limitée
6. Structure C.Q.S. Inc.
7. La Cie Canadienne de Service de Linge Inc.
8. Foyer Joseph-Denys Inc.
9. Trois-Rivières Chevrolet (1982) Inc.
10. Carrefour des Vieilles Forges Inc.
11. Trois-Rivières Plymouth Ltée
12. Télévision Saint-Maurice Inc.
13. Béton Laurentide Inc.
14. Béton A.B. Inc.
15. Béton Vibré Limitée
16. Kruger Inc.
17. Schlumberger Canada Limitée, Division Sangamo Canada
18. Les Transformateurs Ferranti-Packard
19. Hôpital du Christ-Roi.

Québec, le 23 janvier 1986

Le ministre des Finances,
44897 GÉRARD-D. LÉVESQUE

Caisse populaire Boivin

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement, adopté le 26 novembre 1985, modifiant le territoire de la « Caisse populaire Boivin » qui était « la cité et le canton de Granby, Québec » en celui de « la circonscription électorale de Shefford ».

Québec, le 27 janvier 1986

Le ministre des Finances,
44898 GÉRARD-D. LÉVESQUE

La Caisse Populaire de l'Ange-Gardien

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement, adopté le 28 août 1985, modifiant le territoire de « La Caisse Populaire de l'Ange-Gardien » qui était « Les limites de la paroisse » en celui de « la circonscription électorale d'Iberville et la municipalité de paroisse de Saint-Alphonse ».

Québec, le 23 janvier 1986

Le ministre des Finances,
44899 GÉRARD-D. LÉVESQUE

Caisse Populaire des Sources

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement, adopté le 17 octobre 1983, par la « Caisse Populaire des Sources » pour le changement de son siège social qui était celui de « Roxboro dans la circonscription électorale de Robert-Baldwin », en celui de « la ville de Dollard-des-Ormeaux dans la circonscription électorale de Robert-Baldwin ».

Québec, le 23 janvier 1986

Le ministre des Finances,
44901 GÉRARD-D. LÉVESQUE

La Caisse Populaire Desjardins de St-Césaire

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé le règlement, adopté le 27 mars 1985, modifiant le territoire de « La Caisse Populaire Desjardins de St-Césaire » qui était « les limites de la paroisse » en celui de « la circonscription électorale d'Iberville ».

Québec, le 23 janvier 1986

Le ministre des Finances,
44900 GÉRARD-D. LÉVESQUE

Caisse populaire Dorval-Pointe-Claire

Avis est donné que le ministre des Finances, après avoir pris l'avis de l'inspecteur général des institutions financières, a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit, « La Caisse Populaire du Lac St-Louis » et « La Caisse Populaire de Dorval », datée du 30 octobre 1985, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse populaire Dorval-Pointe-Claire ».

Le siège social de cette caisse sera situé à Dorval, dans la circonscription électorale de Jacques-Cartier.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est: ville de Lachine, cité de Dorval, ville de Pointe-Claire, ville de Beaconsfield, ville de Kirkland, ville de Baie-d'Urfé, municipalité du village de Senneville, ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

La caisse sera affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 23 janvier 1986

Le ministre des Finances,
44906 GÉRARD-D. LÉVESQUE

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Andrée Patola

Par le certificat numéro 85-757 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Déïtane Patola, né (e) le 12 juin 1962, en celui de Andrée Patola.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Daniel Paul Dane

Par le certificat numéro 85-743 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Dan Paul Elizel Dinescu, né (e) le 19 décembre 1955, en celui de Daniel Paul Dane.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Germaine Guerra

Par le certificat numéro 85-751 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Filomena Guerra, né (e) le 18 octobre 1935, en celui de Germaine Guerra.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Irit Pinto

Par le certificat numéro 85-738 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Irit Ahmed, né (e) le 23 juin 1966, en celui de Irit Pinto.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Alfred Claude Oscar Loiselle

Par le certificat numéro 85-737 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Alfred Claude Loiselle, né (e) le 3 septembre 1937, en celui de Joseph Alfred Claude Oscar Loiselle.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Christian Pierre Wilfrid Pelland

Par le certificat numéro 85-760 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Christian Pierre Wilfrid Rondeau, né (e) le 15 décembre 1962, en celui de Joseph Christian Pierre Wilfrid Pelland.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph François Paul Bryon

Par le certificat numéro 85-740 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph François Paul Marcoux, né (e) le 6 novembre 1959, en celui de Joseph François Paul Bryon.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Henri Jean Daniel Legault

Par le certificat numéro 85-744 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Henri Jean Daniel Degré, né (e) le 28 juin 1961, en celui de Joseph Henri Jean Daniel Legault.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Léo Edgar Bellavance

Par le certificat numéro 85-735 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léo Edgar Gagné, né (e) le 13 juin 1922, en celui de Joseph Léo Edgar Bellavance.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Michel Jean Louis Beaudette-Ledoux

Par le certificat numéro 85-749 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Michel Jean Louis Beaudette, né (e) le 23 juillet 1965, en celui de Joseph Michel Jean Louis Beaudette-Ledoux.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Paul Marcel Bellavance

Par le certificat numéro 85-736 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Paul Marcel Gagné dit Bellavance, né (e) le 24 février 1949, en celui de Joseph Paul Marcel Bellavance.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Paul Patrice

Par le certificat numéro 85-748 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Patrice Paul, né (e) le 13 mars 1936, en celui de Joseph Paul Patrice.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Serge Sébastien Gélinas

Par le certificat numéro 85-742 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Serge Gélinas, né (e) le 6 novembre 1952, en celui de Joseph Serge Sébastien Gélinas.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marguerite Marie Edgardine Solange Colombe Simard

Par le certificat numéro 85-752 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marguerite Marie Edgardine Solange Simard, né (e) le 11 octobre 1928, en celui de Marguerite Marie Edgardine Solange Colombe Simard.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Cécile Christiane Fradette

Par le certificat numéro 85-753 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Cécile Christiane Patoine, né (e) le 18 novembre 1958, en celui de Marie Cécile Christiane Fradette.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Diana Cécile Janine Poirier

Par le certificat numéro 85-745 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Diana Cécile Jeannine Poirier, né (e) le 15 décembre 1933, en celui de Marie Diana Cécile Janine Poirier.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Doris Anita Boissonneault

Par le certificat numéro 85-741 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Doris Nita Boissonneau, né (e) le 25 juillet 1941, en celui de Marie Doris Anita Boissonneault.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jacqueline Irène Pearson

Par le certificat numéro 85-739 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jacqueline Néron, né (e) le 13 juin 1932, en celui de Marie Jacqueline Irène Pearson.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeanne Laurette Rolande Fournier

Par le certificat numéro 85-756 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Laurette Fournier, né (e) le 18 juillet 1927, en celui de Marie Jeanne Laurette Rolande Fournier.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeannette Thérèse Jeannine Fortin

Par le certificat numéro 85-755 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Jeannette Fortin, né (e) le 19 août 1927, en celui de Marie Jeannette Thérèse Jeannine Fortin.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeannine Micheline Chouinard

Par le certificat numéro 85-754 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeannine Chouinard, né (e) le 14 novembre 1943, en celui de Marie Jeannine Micheline Chouinard.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Louisette Huguette Pauline Pelletier

Par le certificat numéro 85-759 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Louisette Huguette Pauline Poirier, né (e) le 2 mars 1944, en celui de Marie Louisette Huguette Pauline Pelletier.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Lucienne Lyne St-Pierre

Par le certificat numéro 85-747 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lucienne Lise St-Pierre, né (e) le 8 septembre 1958, en celui de Marie Lucienne Lyne St-Pierre.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Rose Levesque

Par le certificat numéro 85-761 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Rose de Lima, né (e) le 20 septembre 1921, en celui de Marie Rose Levesque.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Thérèse Sylvie Gélinas

Par le certificat numéro 85-758 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Sylvie Couture, né (e) le 25 septembre 1965, en celui de Marie Thérèse Sylvie Gélinas.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Molly Soon Yee Tam

Par le certificat numéro 85-746 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Soon Yee Tam, né (e) le 26 mai 1962, en celui de Molly Soon Yee Tam.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Neil Small

Par le certificat numéro 85-750 du 26 novembre 1985, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Neil Smalbach, né (e) le 26 février 1949, en celui de Neil Small.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1986

Le sous-registraire adjoint du Québec,
42 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes

Bernadette Ouellette

Prenez avis que Bernadette Ouellette, domiciliée au 912, rue Saint-Joseph, Tracy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Bernadette Benoit.

Sorel, le 20 janvier 1986

Le procureur de la requérante,
44729-6-2 GASTON H. BOISVERT, *notaire*

Brenda Elizabeth Lee

Prenez avis que Brenda Elisabeth Lee, domiciliée au 5475, avenue Rosedale, appartement M3, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Brenda Elizabeth Doucet.

Ce changement affectera aussi le fils de la requérante Robert Joseph John Paul.

Montréal, le 12 novembre 1985

Les procureurs de la requérante,
LAFOREST, BOYANER, SEPINWALL &
44903-7-2 LANDRY

Daniel Edward Marcil Shewan

Prenez avis que Daniel Edward Marcil Shewan, domicilié au 7719, 13e Avenue, Saint-Michel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Daniel Edward Marcil.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 28 janvier 1986

Les procureurs du requérant,
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
44816-7-2 FELDMAN & ROSS

Dovletiu Stelian

Prenez avis que Dovletiu Stelian, domicilié au 5155, de Gaspé, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Saint Elien Stelian.

Montréal, le 27 janvier 1986

Le requérant,
44817-7-2 DOVLETIU STELIAN

Felix Abacamof

Prenez avis que Felix Abacamof, domicilié au 2368, rue Sheppard, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Felix McKay.

Montréal, le 16 décembre 1985

Les procureurs du requérant,
44730-6-2 SÉGUIN, HOULE & PRÉVOST

Géralda Belley

Prenez avis que Géralda Belley, domiciliée au 874, des Mélèzes, Saint-Nicolas, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Géralda Martine Belley.

Saint-Nicolas, le 14 janvier 1986

La requérante,
44731-6-2 GÉRALDA BELLEY

Giuseppina Concetta Maria Di Falco

Prenez avis que Giuseppina Concetta Maria Di Falco, domiciliée au 1175, boulevard Lesage, appartement 8, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Giuseppina Concetta Maria Josée Di Falco.

Laval, le 14 janvier 1986

Les procureurs de la requérante,
SAINT-AUBIN, LONDEI, CHARBONNEAU & PLANTE

44818-7-2

Jacinthe Moussette

Prenez avis que Jacinthe Moussette, domiciliée au 1292, avenue Green, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacinthe Jean.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1986

La requérante,
JACINTHE MOUSSETTE

44799-6-2

Jeanne Ida Tremblay

Prenez avis que Jeanne Ida Tremblay, domiciliée au 13, rue Rhéaume Est, Rouyn, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeannine Tremblay.

Rouyn, le 30 janvier 1986

Les procureurs de la requérante,
LEMAY, LEMOINE, LAROUCHE & MC LEAN

44845-7-2

John Demeshewski

Prenez avis que John Demeshewski, domicilié au 78, rue Saint-Hyacinthe, appartement 2, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de John Nash.

Hull, le 9 janvier 1986

Le procureur du requérant,
CARMEL CHAREST, *notaire*

44819-7-2

Joseph Adélard Almanzor Tenaglio

Prenez avis que Joseph Adélard Almanzor Tenaglio, domicilié au 1467, rue Vimont, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Adélard Armand Tenaglio.

Montréal, le 3 janvier 1986

Le procureur de la compagnie,
JEAN-ROBERT FOURNIER, *avocat*

44776-6-2

Joseph Conrad Adolphe Robichaud

Prenez avis que Joseph Conrad Adolphe Robichaud, domicilié au 44, rue Anseville, Rivière-du-Loup, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Johnny Robichaud.

Québec, le 30 janvier 1986

Pour le requérant,
HÉLÈNE NADEAU

44846-7-2

Joseph Denis Jean Richard Marois

Prenez avis que Joseph Denis Jean Richard Marois, domicilié au 485, boulevard Langelier, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Denis Jean Richard Maroist.

Québec, le 22 janvier 1986

Le requérant,
RICHARD MAROIS

44732-6-2

Joseph Raymond Carl Ringuette

Prenez avis que Joseph Raymond Carl Ringuette, domicilié au 86, rue Canadel, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Raymond Carl Hallé.

Hull, le 29 janvier 1986

Le procureur du requérant,
ANDRÉ ST-ONGE, *avocat*

44858-7-2

Kamran Sedighian

Prenez avis que Kamran Sedighian, domicilié au 1000, rue Docteur-Penfield, appartement 304, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Cameron Joshua Nathan.

Montréal, le 8 janvier 1986

Le procureur du requérant,
44904-7-2 HÉLÈNE LEDUC

Laurette Essiambre

Prenez avis que Laurette Essiambre, domiciliée à Lourdes-de-Blanc-Sablon, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Henriette Essiambre.

Lourdes-de-Blanc-Sablon, le 17 janvier 1986

La requérante,
44777-6-2 LAURETTE ESSIAMBRE

Lucien Normand

Prenez avis que Lucien Normand, domicilié au Mont-Louis, Gaspé, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Laurent Normand.

Paspébiac, le 20 janvier 1986

Le procureur du requérant,
44820-7-2 GILLES MOULIN, *notaire*

Manon Cloutier

Prenez avis que Manon Cloutier, domiciliée au 19, rue Bel-Air, appartement 2, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ingrid Cloutier.

Lévis, le 17 janvier 1986

La requérante,
44862-7-2 MANON CLOUTIER

Marguerite Huot

Prenez avis que Marguerite Huot, domiciliée au 3540, avenue McCartney, appartement 102, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Margo Huot.

Sainte-Foy, le 3 février 1986

La requérante,
44863-7-2 MARGUERITE HUOT

Marie Adorelle Hydes Canuel

Prenez avis que Marie Adorelle Hydes Canuel, domiciliée au 218, rue Redfun, appartement 12, Westmount, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Adorelle Hydes Lorraine Canuel.

Victoriaville, le 7 janvier 1986

Les procureurs de la requérante,
44733-6-2 BARIL, LASSONDE, ROY, GERVAIS

Marie Fabienne Christiane Ringuette et Marie Henriette Chantal Ringuette

Prenez avis que Marie Fabienne Christiane Ringuette et Marie Henriette Chantal Ringuette, domiciliées au 103-155, boulevard Mont-Bleu, Hull, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leurs noms en ceux de Marie Fabienne Christiane Hallé et Marie Henriette Chantal Hallé.

Hull, le 29 janvier 1986

Le procureur des requérantes,
44859-7-2 ANDRÉ ST-ONGE, *avocat*

Marie Gilberte Carole Ringuette

Prenez avis que Marie Gilberte Carole Ringuette, domiciliée au 22, rue Alain, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Gilberte Carole Hallé.

Hull, le 29 janvier 1986

Le procureur de la requérante,
44860-7-2 ANDRÉ ST-ONGE, *avocat*

Marie Hermance Claude Ringuette

Prenez avis que Marie Hermance Claude Ringuette, domiciliée au 1-336, Cité-des-Jeunes, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Hermance Claude Hallé.

Hull, le 29 janvier 1986

Le procureur de la requérante,
44861-7-2 ANDRÉ ST-ONGE, *avocat*

Marie Jeanne d'Arc Rouleau

Prenez avis que Marie Jeanne d'Arc Rouleau, domiciliée au 720, 9e Rue, Saint-Georges-Ouest, Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeanne d'Arc Gilberte Rouleau.

Saint-Georges-Ouest, le 15 janvier 1986

Le procureur de la requérante,
44778-6-2 MICHEL POISSON, *notaire*

Marie Lise Solange Jalbert

Prenez avis que Marie Lise Solange Jalbert, domiciliée au 1159, rue Fabre, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lise Solange Candide Jalbert.

Sherbrooke, le 21 janvier 1986

Le procureur de la requérante,
44779-6-2 FRANCINE GLADU, *avocate*

Marie-Blanche Emérille Clément

Prenez avis que Marie-Blanche Emérille Clément, domiciliée à La Minerve, Labelle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Blanche Yvette Clément.

La Minerve, le 9 janvier 1986

Le procureur de la requérante,
44734-6-2 FRANÇOIS AMADEI, *notaire*

Mildred Robert

Prenez avis que Mildred Robert, domiciliée au 159, rue Saint-Charles, Saint-Jean-sur-Richelieu, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Linda Robert.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 janvier 1986

Le procureur de la requérante,
44735-6-2 CHANTAL HURTUBISE, *avocate*

Myroslaum Derkach

Prenez avis que Myroslaum Derkach, domicilié au 6230, avenue Notre-Dame-de-Grâce, appartement 5, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Morris Derketch.

Montréal, le 24 janvier 1986

Le procureur du requérant,
44736-6-2 YVES PELLETIER

Paul Hénault

Prenez avis que Paul Hénault, domicilié au 5797, rue Cartier, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul-Germain Hénault.

Montréal, le 16 décembre 1985

Les procureurs du requérant,
44847-7-2 TOULET, BUSHEY, TURGEON & BLACKBURN

Sida (Sidalutchmee) Sanguini Nair

Prenez avis que Sida (Sidalutchmee) Sanguini Nair, domiciliée au 5422, rue Montclair, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Selia Sanguini Nair.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 15 janvier 1986

Le procureur de la requérante,
44780-6-2 GHISLAINE LARAMÉE, *avocate*

Thanh Trang Laquoc et Tri Laquoc

Prenez avis que Thanh Trang Laquoc et Tri Laquoc, domiciliés au 3449, rue de Lorimier, Montréal, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leurs noms en ceux de Marie-Jeanne Laquoc et François Laquoc.

Montréal, le 30 janvier 1986

Le procureur des requérants,
44848-7-2 OTAVIO PINNA, *notaire*

Thomas Nakulowahjudi

Prenez avis que Thomas Nakulowahjudi, domicilié au 6770, rue Châtelain, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thomas Robert Kagawa.

Montréal, le 20 janvier 1986

Le requérant,
44821-7-2 THOMAS NAKULOWAHJUDI

Walter Klapschinski

Prenez avis que Walter Klapschinski, domicilié au 510, rue Père-Marquette, appartement 21, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Martin.

Sainte-Foy, le 23 janvier 1986

Les procureurs du requérant,
44737-6-2 ALAIN FOURNIER, *notaire*

William Yip

Prenez avis que William Yip, domicilié au 2420, croissant Benny, appartement 701, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de William Wong.

Mont-Royal, le 15 janvier 1986

Le procureur du requérant,
44822-7-2 GISÈLE ROULEAU, *notaire*

Yaniskel Suliman

Prenez avis que Yaniskel Suliman, domicilié au 6595, chemin Mackle, penthouse no 3, Côte-Saint-Luc, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yahiskel Tricot.

Montréal, le 21 janvier 1986

Les procureurs du requérant,
44782-6-2 SIDNEY, COOPERSTEIN

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001072-854

SHAWINIGAN AUTO LOCATION INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 4100, boulevard Royal, Shawinigan, demanderesse, contre DENIS MORIN, dont la dernière adresse connue est le 3425, rue Papineau, local 203, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Denis Morin de comparaître au greffe de cette Cour situé au palais de justice, secrétariat greffe civil, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, salle 1.24 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été remises au greffe du district de Québec à votre attention.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Québec, le 23 janvier 1986

Les procureurs,
KRONSTROM, TURMEL, DESJARDINS &
44851 VILLENEUVE

Commission municipale — Loi sur la

Ville de Notre-Dame-du-Lac

Avis est, par les présentes, donné que par résolution du 29 janvier 1986, adoptée en conformité des dispositions de l'article 57 de la Loi sur la Commission municipale (L.R.Q., c. C-35), la Commission municipale du Québec a décidé de ne plus considérer la ville de Notre-Dame-du-Lac en défaut et de mettre ainsi fin à l'exercice de son contrôle à l'égard de cette ville, sauf que:

1° La Commission s'est réservée le pouvoir de désavouer toute décision du Conseil décrétant un emprunt à court terme ou à long terme, ainsi que toute décision du

Conseil concernant l'utilisation du surplus libre au 31 décembre 1985;

2° La Commission a décrété que le paragraphe *g* de l'article 48 de la Loi sur la Commission municipale continuera de s'appliquer à la ville de Notre-Dame-du-Lac;

et ce, à compter du 1er mars 1986.

Québec, le 29 janvier 1986

La secrétaire de la Commission,
44 CAROLINE POULIOT, *notaire*

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Avis est, par les présentes, donné que, par résolution du 27 janvier 1986, adoptée en conformité des dispositions de l'article 57 de la Loi sur la Commission municipale (L.R.Q., c. C-35), la Commission municipale du Québec a décidé de mettre fin à ses pouvoirs réservés à l'égard de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui ne sera plus assujettie à son contrôle en ce qui a trait aux travaux d'endiguement, au camping Deux-Montagnes et aux honoraires professionnels de Chagnon, Ratelle et Associés et ce, à compter du 1er mars 1986.

Québec, le 27 janvier 1986

La secrétaire de la Commission,
44 CAROLINE POULIOT, *notaire*

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1250-7000 CYFBEL LTÉE	1968 08 14	1986 01 23	du capital-actions
1242-3604 ÉNERGIE & RESSOURCES (CAM) LIMITÉE *ENERGY & RESOURCES (CAM) LIMITED*	1938 01 25	1986 01 01	de la dénomination sociale: RESSOURCES ERG INC. *ERG RESOURCES INC.*
1307-2137 GESTION DE PLACEMENTS MONTRÉAL INC. *MONTRÉAL INVESTMENT MANAGEMENT INC.*	1971 03 12	1986 01 22	de la dénomination sociale: GESTION MONTACE INC. *MONTACE HOLDINGS INC.*

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

40

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2332-5921 2332-5921 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Beauharnois
2332-5996 2332-5996 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Beauharnois
2333-8726 2333-8726 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2333-8734 2333-8734 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Montréal
2333-8742 2333-8742 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Bedford
2333-8759 2333-8759 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Bedford
2333-8858 2333-8858 QUÉBEC INC.	1986 01 17	Terrebonne
2333-8866 2333-8866 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Montréal
2333-8908 2333-8908 QUÉBEC INC.	1986 01 17	Longueuil
2333-8916 2333-8916 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Montréal
2333-9377 2333-9377 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Joliette
2333-9385 2333-9385 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Longueuil
2333-9450 2333-9450 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Montréal
2333-9500 2333-9500 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Montréal
2333-9567 2333-9567 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Arthabaska
2333-9666 2333-9666 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Abitibi
2333-9674 2333-9674 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Abitibi
2333-9682 2333-9682 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Abitibi
2333-9690 2333-9690 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Abitibi
2333-9708 2333-9708 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Abitibi
2333-9716 2333-9716 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Montréal
2333-9781 2333-9781 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2333-9799 2333-9799 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Alma
2333-9807 2333-9807 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Terrebonne
2333-9815 2333-9815 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Montréal
2333-9823 2333-9823 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Hull
2333-9971 2333-9971 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Montréal
2333-9989 2333-9989 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Terrebonne
2333-9997 2333-9997 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Québec
2334-0219 2334-0219 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Terrebonne/Joliette
2334-0318 2334-0318 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Baie Comeau
2334-0359 2334-0359 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal
2334-0425 2334-0425 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Québec
2334-0607 2334-0607 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Bonaventure
2334-0615 2334-0615 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Longueuil
2334-0623 2334-0623 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Longueuil
2334-0631 2334-0631 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Montréal
2334-0656 2334-0656 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Iberville
2334-0664 2334-0664 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Abitibi
2334-0680 2334-0680 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Québec
2334-0706 2334-0706 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2334-0714 2334-0714 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal
2334-0722 2334-0722 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Trois-Rivières
2334-0730 2334-0730 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Trois-Rivières
2334-0839 2334-0839 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Montréal
2334-0870 2334-0870 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Laval
2334-0888 2334-0888 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Québec
2334-0904 2334-0904 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Québec
2334-0920 2334-0920 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Montréal
2334-0953 2334-0953 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Trois-Rivières
2334-0987 2334-0987 QUÉBEC INC.	1986 02 01	Québec
2334-1068 2334-1068 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Montréal
2334-1076 2334-1076 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Joliette
2334-1159 2334-1159 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Montréal
2334-1167 2334-1167 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Montréal
2334-1241 2334-1241 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Mingan
2334-1258 2334-1258 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Hull
2334-1274 2334-1274 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Mingan
2334-1282 2334-1282 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Labelle
2334-1290 2334-1290 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2334-1308 2334-1308 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Montréal
2334-1316 2334-1316 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Saint-Hyacinthe
2334-1407 2334-1407 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Québec
2334-1415 2334-1415 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Beauharnois
2334-1423 2334-1423 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Québec
2334-1472 2334-1472 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Bedford
2334-1480 2334-1480 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal
2334-1498 2334-1498 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Terrebonne
2334-1506 2334-1506 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Québec
2334-1530 2334-1530 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montmagny
2334-1613 2334-1613 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal
2334-1621 2334-1621 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Trois-Rivières
2334-1639 2334-1639 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Trois-Rivières
2334-1647 2334-1647 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Trois-Rivières
2334-1654 2334-1654 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Montréal
2334-1662 2334-1662 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Québec
2334-1670 2334-1670 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Mingan
2334-1688 2334-1688 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Laval
2334-1696 2334-1696 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2334-1704 2334-1704 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Terrebonne
2334-1928 2334-1928 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Terrebonne
2334-1936 2334-1936 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Saint-François
2334-1944 2334-1944 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal
2334-2116 2334-2116 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Laval
2334-2173 2334-2173 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Beauharnois
2334-2256 2334-2256 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Longueuil
2334-2272 2334-2272 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Montréal
2334-2413 2334-2413 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Saint-François
2334-2421 2334-2421 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Rouyn
2334-2462 2334-2462 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Québec
2334-2488 2334-2488 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Labelle
2334-2629 2334-2629 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Montréal
2334-2637 2334-2637 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Beauharnois
2334-2801 2334-2801 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Longueuil
2334-3064 2334-3064 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Drummond
2334-3122 2334-3122 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Terrebonne
2334-3601 2334-3601 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Québec
2334-4278 2334-4278 QUÉBEC INC.	1986 01 27	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2434-2545 2434-2545 QUÉBEC INC.	1986 01 17	Montréal
2434-2552 2434-2552 QUÉBEC INC.	1986 01 17	Terrebonne
2434-2628 2434-2628 QUÉBEC INC.	1986 01 17	Montréal
2434-2677 2434-2677 QUÉBEC INC.	1986 01 20	Longueuil
2434-2750 2434-2750 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Montréal
2434-2768 2434-2768 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal
2434-2776 2434-2776 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal
2434-3063 2434-3063 QUÉBEC INC.	1986 01 24	Montréal
2434-3246 2434-3246 QUÉBEC INC.	1986 01 17	Saint-Hyacinthe
2434-3279 2434-3279 QUÉBEC INC.	1986 02 01	Laval
2434-3287 2434-3287 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Montréal
2434-3295 2434-3295 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Laval
2434-3360 2434-3360 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Montréal
2434-3378 2434-3378 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Montréal
2434-3394 2434-3394 QUÉBEC INC.	1986 01 21	Terrebonne
2434-3402 2434-3402 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Montréal
2434-3410 2434-3410 QUÉBEC INC.	1986 01 22	Montréal
2434-3428 2434-3428 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal
2434-3436 2434-3436 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2434-3444 2434-3444 QUÉBEC INC.	1986 01 23	Laval
2333-9443 ABRAFLEUR INC.	1986 01 21	Terrebonne
2333-9724 LES ACTUALITÉS FISCALES CANADIENNES (A.F.C.) INC. *CANADIAN FISCAL ACTUALITIES (A.F.C.) INC.*	1986 01 20	Saint-François
2334-1571 ADMINISTRATION JACAM INC.	1986 01 22	Saint-François
2334-2124 LES AGENCES INTERPRO INC.	1986 01 23	Montréal
2334-2553 ANDRÉ LÉTOURNEAU INC.	1986 01 24	Montréal
2334-1555 ANDRÉ & THÉRÈSE TREMBLAY INC.	1986 01 23	Montréal
2334-1431 APPROVISIONNEMENT POPULAIRE INC.	1986 01 22	Richelieu
2334-0805 ASBESTOS DISTRIBUTION INC.	1986 01 21	Montréal
2334-2454 ASSURANCES LUCIE ST-GELAIS & ASSOCIÉS INC.	1986 01 23	Chicoutimi
2334-3023 AUTOMATISATION INDUSTRIELLE R.B. INC.	1986 01 20	Montréal
2334-0334 AVIATION R. & L. INC.	1986 02 01	Roberval
2334-1134 A.V. AUTOS LTÉE	1986 01 22	Québec
2434-3048 LA BELLE CARTES DE SOUHAITS INC. *LA BELLE GREETINGS CARDS INC.*	1986 02 28	Montréal
2434-3303 BERTRAND & FRÈRE COUVREURS INC.	1986 01 21	Montréal
2334-2108 BIJOUTERIE JEANNE BÉDARD INC.	1986 01 23	Terrebonne
2334-4328 BOB GAGNON SUPER MOTO INC.	1986 01 27	Chicoutimi
2334-0193 BOIS DE FOYER CONSTANTINEAU INC.	1986 01 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2334-0946 BOMARBRE INC.	1986 01 22	Frontenac
2334-2165 BOUCHERIE SAINTE-PERPÉTUE INC.	1986 01 23	Drummond
2333-8981 BOUTIQUE DE PLEIN-AIR SYLVAIN PAGÉ INC.	1986 01 20	Labelle
2334-0847 BOUTIQUE HORTICOLE CÔTÉ JARDIN INC.	1986 01 22	Montréal
2434-2644 BOUTIQUE LEGGACY INC.	1986 01 20	Montréal
2334-1027 BRALCO ÉLECTRIQUE INC.	1986 01 20	Montréal
2334-0490 BUFFET 3L INC.	1986 01 23	Longueuil
2434-3261 CANTRA INC.	1986 01 20	Laval
2334-0227 CAPRICE DE BEAUCE INC.	1986 01 22	Beauce
2334-0300 LES CARRIÈRES DUMAIS INC.	1986 01 22	Rimouski
2334-2660 CASSE-CROÛTE THÉRI-BEL INC.	1986 01 27	Kamouraska
2334-0433 CENTRE DE DONNÉES LÉGALES ET COMMERCIALES DE QUÉBEC INC.	1986 01 23	Québec
2334-1142 CENTRE DE SERVICES LOUIS-PINARD INC.	1986 01 23	Montréal
2334-1233 CENTRE D'AUTO EXCELSIOR INC.	1986 01 22	Montréal
2434-3451 CHAUFFAGE RENÉ CHAGNON LTÉE	1986 01 23	Montréal
2334-2819 CIMENT MARCEL INC.	1986 01 27	Terrebonne
2334-2306 CLAUDE BRISSON LTÉE	1986 01 24	Chicoutimi
2333-9393 CLUB DES COLLECTIONNEURS D'ARMES MODERNES ET ANCIENNES C.C.A.M.A. INC.	1986 01 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2333-9476 COFFRAGE CLAUDE MORIN INC.	1986 01 21	Joliette
2334-2652 COIFFURE MODE CLOUTIER CHAMPIGNY INC.	1986 01 27	Saint-Hyacinthe
2334-1118 COIFFURE TRIADE INC.	1986 01 22	Montréal
2334-2249 COMMUNICATIONS JART GRAPHIX INC.	1986 01 23	Joliette
2334-0391 CONFECTIONS ANTHONY LTÉE	1986 01 23	Montréal
2334-0573 CONFECTIONS J.F. INC.	1986 01 22	Saint-François
2334-0789 CONFISERIE «DOUX DÉLICES» INC.	1986 01 21	Montréal
2334-3056 CONSEILLERS H.F.B. INC. *H.F.B. CONSULTING INC.*	1986 01 27	Terrebonne
2434-2735 CONSEIL INFORMATIQUE CLAUDE DALLAIRE INC.	1986 01 23	Montréal
2333-9344 CONSTRUCTIONS HARMEL LTÉE	1986 01 20	Québec
2334-2074 CONSTRUCTIONS PLANTE, CLOUTIER & PLANTE LTÉE	1986 01 23	Québec
2334-1985 CONSTRUCTION CARDEL INC.	1986 01 22	Chicoutimi
2334-2512 CONSTRUCTION FERNAND FILLION INC.	1986 01 24	Joliette
2334-0136 CONSTRUCTION FERNAND PAQUETTE INC.	1986 01 21	Beauharnois
2334-2835 CONSTRUCTION J L TESSIER INC.	1986 01 27	Terrebonne/Joliette
2334-2033 CONSTRUCTION PARACOR (1986) INC.	1986 01 24	Montréal
2334-0763 CONSTRUCTION PIERRE RANCOURT INC.	1986 01 20	Iberville
2334-1464 LES CONSULTANTS BEAUCHEMIN, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.	1986 01 21	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2434-2669 LES CONSULTANTS MIR INC.	1986 01 20	Montréal
2434-2826 LA CORPORATION BARNSLEY-ASHFIELD *THE BARNSLEY-ASHFIELD CORPORATION*	1986 01 24	Montréal
2334-0151 COURTAGE B.C.G. INC.	1986 01 21	Montréal
2334-2546 CRÉATION MAI INC.	1986 01 24	Montréal
2334-1084 DAIGLE, GINGRAS, ET ASSOCIÉS INC.	1986 01 22	Québec
2333-9435 DÉLI-LICIOUS LTÉE	1986 01 20	Montréal
2334-0771 DEMERS, ROSBY & ASSOCIÉS INC.	1986 01 20	Longueuil
2334-0466 DÉPANNEUR MARC PERREAULT INC.	1986 01 23	Iberville
2334-0342 LE DÉPANNEUR PIERRE ROGER FORTIN INC.	1986 01 23	Québec
2333-9401 DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS INC.	1986 01 21	Montréal
2334-2645 DISTRIBUTIONS CAPI INC.	1986 01 27	Terrebonne
2334-1597 LES DISTRIBUTIONS LOUIS PATENAUDE INC.	1986 01 22	Saint-François
2333-8775 DISTRIBUTION MONT-LAURIER INC.	1986 01 20	Labelle
2333-9864 LE DOMAINE DES MOULINS INC.	1986 01 21	Terrebonne
2434-2560 ÉCOLE DE CONDUITE R.B. TERREBONNE INC.	1986 01 20	Terrebonne
2434-2651 ÉDITIONS MARIE-THÉRÈSE INC.	1986 01 20	Laval
2434-2719 LES ÉDITIONS MONTCOR INC.	1986 01 22	Montréal
2334-1969 ÉLECTRICO INC.	1986 01 23	Bedford
2334-2470 LES ENTREPRISES ALAIN CADIEUX LTÉE	1986 01 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2333-9757 LES ENTREPRISES DENIS DEXTRAZE INC.	1986 01 20	Iberville
2334-2538 LES ENTREPRISES DE PEINTURE MASSE INC.	1986 01 24	Joliette
2333-9922 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES STE-AGATHE INC.	1986 01 20	Terrebonne
2334-2439 LES ENTREPRISES EN ALIMENTATION B.R.G. INC.	1986 01 24	Québec
2332-5962 ENTREPRISES F. BOILEAU LTÉE	1986 01 27	Longueuil
2334-2827 LES ENTREPRISES G. & Y. TALBOT INC.	1986 01 27	Montréal
2333-8783 ENTREPRISES JACK A. VERRECCHIA (J.V.A.) INC. *JACK A. VERRECCHIA ENTERPRISES (J.V.A.) INC.*	1986 01 20	Montréal
2333-9468 LES ENTREPRISES J.C. VAILLANCOURT & FILS INC.	1986 01 20	Terrebonne
2334-2694 LES ENTREPRISES J.G.J. MALONEY INC.	1986 01 27	Québec
2334-0797 LES ENTREPRISES LAPIERRE-DE BEAUMONT INC.	1986 01 21	Terrebonne
2334-1209 LES ENTREPRISES L.J. CANTIN INC.	1986 01 23	Québec
2334-0482 LES ENTREPRISES MARIE ROY (2000) INC.	1986 01 23	Hull
2334-1456 LES ENTREPRISES MICHEL MASSÉ INC.	1986 01 21	Saint-Hyacinthe
2334-2678 ENTREPRISES PROCAL LTÉE	1986 01 27	Montréal
2333-8882 LES ENTREPRISES P.E. LABERGE & FILS INC.	1986 01 20	Alma
2334-2496 ENTREPRISES P.J. CLOUTIER LTÉE	1986 01 27	Montréal
2434-3071 LES ENTREPRISES P.L.F. BÉLANGER INC.	1986 01 24	Laval
2333-9849 LES ENTREPRISES P.M. MIRON LTÉE	1986 01 20	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2333-8767 LES ENTREPRISES SENÉCAL ET FRASER INC.	1986 01 21	Québec
2334-3106 LES ENTREPRISES TEXANA INC. *TEXANA ENTERPRISES INC.*	1986 01 27	Montréal
2334-1977 LES ENTREPRISES TROTTIER, VALLÉE, TROTTIER INC.	1986 01 22	Beauharnois
2434-2636 ENTREPRISE F. BOUTIN LTÉE	1986 01 17	Longueuil
2333-9732 ÉPICERIE DENIS MÉNARD INC.	1986 01 20	Frontenac
2334-0565 LES ÉQUIPEMENTS BUREAU DATA INC.	1986 01 22	Montréal
2334-2181 EXCAVATIONS FONTAINE ET FILS INC.	1986 01 27	Laval
2334-0599 LES EXPERTS CONSEILS SOGECO INC.	1986 01 22	Québec
2334-0417 EXPLORATION ESSOR INC.	1986 01 23	Rouyn-Noranda
2334-0748 EXPLORATION JAJA INC. *JAJA EXPLORATION INC.*	1986 01 22	Abitibi
2334-1340 EXPLORATION OMEGA INC. *OMEGA EXPLORATION INC.*	1986 01 21	Montréal
2334-0854 EXPLORATION OZ INC. *OZ EXPLORATION INC.*	1986 01 21	Montréal
2334-0383 EXPLORATION RAMBO INC.	1986 01 23	Rouyn-Noranda
2334-0458 LES FERMES ROSAIRE BIENVENU INC.	1986 01 22	Saint-Hyacinthe
2334-2611 FERME A. & Y. LAMBERT INC.	1986 01 23	Bedford
2334-0821 FERME DU FLEUVE INC.	1986 01 21	Trois-Rivières
2334-2603 FERME PHAMILOU INC.	1986 01 22	Saint-Hyacinthe
2333-9427 FERME TICANADA INC.	1986 01 21	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2334-0250 FORTIER MISE AU POINT INC.	1986 01 21	Saint-Hyacinthe
2334-3593 FOURRURES PÔLE NORD INC. *NORTH POLE FURS INC.*	1986 01 27	Montréal
2334-2363 GARAGE JACQUES PARIS INC.	1986 01 24	Beauharnois
2333-9336 GARAGE J.P. GIRARD INC.	1986 01 17	Abitibi
2334-2843 GARAGE MICHEL BOLDUC INC.	1986 01 27	Abitibi
2334-2264 GARAGE RAYMOND CHALIFOUX INC.	1986 01 24	Terrebonne
2334-2009 GENERATEC INC.	1986 01 23	Beauharnois
2334-2447 GÉOCONTEXTE INC.	1986 01 23	Québec
2333-8999 GEORGES GIRARD AUTO INC.	1986 01 20	Chicoutimi
2333-9419 GESMA 2000 INC.	1986 01 21	Joliette
2334-2504 LES GESTIONS BUSQUE INC.	1986 01 27	Saint-Maurice
2334-0169 LES GESTIONS DUPUIS INC.	1986 01 21	Joliette
2334-3114 LES GESTIONS D.L.F. INC.	1986 01 27	Montréal
2334-0201 LES GESTIONS G.A. DUBÉ INC.	1986 01 22	Québec
2334-1183 GESTION CÉLINE BOUDREAU INC.	1986 01 23	Montréal
2334-0938 GESTION CLOVIS JACOB INC.	1986 01 20	Beauce
2334-0326 GESTION C. MURRAY INC.	1986 02 01	Québec
2334-1399 GESTION DE PLACEMENTS MONTRÉAL (1986) INC. *MONTRÉAL INVESTMENT MANAGEMENT (1986) INC.*	1986 01 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2333-9740 GESTION ÉMILE BENOÎT INC.	1986 01 21	Québec
2333-9658 GESTION F.D.R. INC.	1986 01 21	Beauce
2334-0268 GESTION GILLES GADOUA INC.	1986 01 22	Longueuil
2333-9633 GESTION G. ST-JEAN INC.	1986 01 20	Québec
2334-2793 GESTION IMMOBILIÈRE A.S.C.A. INC.	1986 01 23	Québec
2434-2743 GESTION JACQUES CHAMPAGNE INC.	1986 01 23	Montréal
2334-1175 GESTION JEAN LAMOTHE INC.	1986 01 23	Montréal
2334-1191 GESTION MICHEL BARRY INC.	1986 01 23	Terrebonne
2334-1035 GESTION MICHEL RÉGNIER INC.	1986 01 21	Saint-François
2333-9641 GESTION M. GAGNÉ INC.	1986 01 20	Arthabaska
2334-1225 GESTION PATIO INC.	1986 01 22	Rimouski
2334-3619 GESTION RAYNALD DUMAS INC.	1986 01 27	Québec
2334-2561 GESTION SAGICORNE INC.	1986 01 24	Québec
2332-5970 GESTION TRANSCANADIENNE INC.	1986 01 27	Montréal
2333-9963 GESTION VALMAX INC.	1986 01 21	Laval
2334-2371 GIROSI INC.	1986 01 24	Montréal
2334-0144 GOLF DE LA CÔTE INC.	1986 01 21	Terrebonne
2334-2355 LA GRANGE DES PETITS ANIMAUX INC. *THE PET BARN INC.*	1986 01 24	Montréal
2333-9351 LE GRAPHOPUS INC.	1986 01 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2334-1092 LE GROUPE JARDEN INC.	1986 01 22	Québec
2434-3022 GROUPE PROGESTION NORJAC INC.	1986 01 24	Montréal
2334-1522 GUIDES S.T.E.P.O.N. INC.	1986 01 23	Québec
2334-2322 GUY BRISSON LTÉE	1986 01 24	Chicoutimi
2334-1605 LES HABITATIONS L.F. INC.	1986 01 23	Longueuil
2333-9898 AUX HABITS VALLEYFIELD INC.	1986 01 21	Beauharnois
2334-2850 HÉNAO & DUPUIS INC.	1986 01 27	Saint-Maurice
2334-2348 L'HIRONDECK INC.	1986 01 24	Montréal
2333-8973 IDÉE-PLEX INC.	1986 01 21	Montréal
2334-2231 LES IMMEUBLES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS CARRIER INC.	1986 01 22	Montréal
2334-2017 IMMEUBLES DE LERY INC.	1986 01 24	Québec
2334-2405 IMMEUBLES MORIN HEIGHTS INC.	1986 01 23	Terrebonne
2333-9856 LES IMMEUBLES M.R. LEFEBVRE INC.	1986 01 21	Québec
2333-9906 IMMEUBLES SOVICOM INC. *SOVICOM REAL ESTATE INC.*	1986 01 21	Longueuil
2334-2041 IMMEUBLE LE PARTICULIER INC.	1986 01 24	Montréal
2334-2579 IMMOGESTION LE CONCIERGE INC.	1986 01 23	Saint-François
2332-5954 LES INDUSTRIES CONVERTEX INC.	1986 01 27	Joliette
2334-0813 INSTITUT DU CAMIONNAGE DU QUÉBEC INC.	1986 01 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2434-3253 INVESTISSEMENTS BRENCO INC. *BRENCO INVESTMENTS INC.*	1986 01 20	Montréal
2333-9328 JACOB ET FILS INC.	1986 01 17	Abitibi
2334-0243 LES JARDINS BISSONNETTE ET VAILLANCOURT INC.	1986 01 21	Joliette
2334-1001 LES JEUX T.N.P. INC. *T.N.P. GAME INC.*	1986 01 21	Montréal
2334-2777 J.M. ROWEN & ASSOCIÉS INC. *J.M. ROWEN & ASSOCIATES INC.*	1986 02 01	Montréal
2333-8874 LES LABORATOIRES L. TURCOT INC.	1986 01 20	Laval
2334-0995 LETTRAGE PAUL SALOIS INC.	1985 12 13	Abitibi
2333-8841 LIONEL SANFAÇON ET ASSOCIÉ INC.	1986 01 31	Chicoutimi
2334-2330 LA LITHOGRAPHIE BOURGNEUF INC.	1986 01 24	Québec
2333-8890 LOCATION D'OUTILS JR INC.	1986 01 20	Longueuil
2334-1449 LOGIBIT LTÉE	1986 01 22	Longueuil
2334-0508 LUVIBERT INC.	1986 01 23	Longueuil
2334-0284 L.D.M. TRANSPORT INC.	1986 01 22	Longueuil
2332-5988 MAÇONNERIE LALONDE & LUSSIER INC.	1986 01 27	Beauharnois
2434-2784 LA MAISON DE PRODUCTION DIAGRAM INC.	1986 01 24	Montréal
2333-8940 MARCHÉ FORILLON INC.	1986 01 20	Gaspé
2334-1951 MARCHÉ GILLES LANTHIER INC.	1986 01 23	Labelle
2334-1365 MARCHÉ J.P. DUVAL & FILS INC.	1986 01 24	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2334-0235 MARVILLE INC.	1986 01 21	Québec
2333-8304 MÉLI-MÉLO POP (1986) INC.	1986 01 20	Baie-Comeau
2334-0649 MÉMOCO CANADA INC.	1986 01 23	Québec
2334-0862 LES MESSAGERIES DE-RIC INC.	1986 01 21	Longueuil
2334-0557 METAROM CANADA INC.	1986 01 22	Montréal
2334-1589 LES MEUBLES KARNIK INC.	1986 01 22	Montréal
2334-1324 MINÇAVI (1986) INC.	1986 01 23	Saint-François
2334-0540 MODEM CONSTRUCTION INC.	1986 01 22	Montréal
2334-1563 MODES ANNA MEYHERHOLD LTÉE	1986 01 23	Montréal
2333-9773 MODE 558 INC.	1986 04 02	Québec
2334-0474 MOTO MÉCANIQUE EXP INC.	1986 01 24	Saint-François
2434-2693 MULTI CHAUFFAGE INTERNATIONALE INC.	1986 01 21	Laval
2334-2769 M.J. MAGNET-O-CADRE INC.	1986 01 22	Trois-Rivières
2333-9872 M.S.P. AUTO ÉLECTRICITÉ LTÉE	1986 01 21	Terrebonne
2333-9310 NAUD ET HARDY ÉLECTRIQUE INC.	1986 01 20	Québec
2334-4302 NETTOYEUR THÉO (1986) INC.	1986 01 27	Montréal
2434-3311 NOEMAR INC.	1986 01 22	Montréal
2333-9930 NORAL CONSTRUCTION INC.	1986 01 21	Terrebonne
2434-3329 OPTION CONFORT (MARKETING) LTÉE	1986 01 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2334-1100 LA PALESTRIE INC.	1986 01 21	Saint-Hyacinthe
2334-0441 PARC LE VILLAGEOIS INC.	1986 01 23	Rimouski
2334-3130 PAVAGE R PRÉFONTAINE INC.	1986 01 27	Saint-François
2334-0367 PICAN AUTO INC.	1986 01 23	Québec
2434-2578 LES PLACEMENTS B.A.D. INC. *B.A.D. HOLDINGS INC.*	1986 01 20	Montréal
2334-0409 PLACEMENTS ETCA INC.	1986 01 23	Montréal
2334-3031 PLACEMENTS H.B.F. INC.	1986 01 23	Trois-Rivières
2334-2314 LES PLACEMENTS MONIQUE BRISSON LTÉE	1986 01 24	Chicoutimi
2334-2298 LES PLACEMENTS M. BRISSON LTÉE	1986 01 24	Chicoutimi
2334-0961 PLANIFICATION FINANCIÈRE PAPILLON INC. *PAPILLON FINANCIAL PLANNING INC.*	1986 01 20	Joliette
2334-2025 PLANISERVICE B. C. G. INC.	1986 01 24	Montréal
2333-9880 PLOMBERIE J. P. LAJOIE INC.	1986 01 21	Joliette
2434-3055 PLOMBERIE PIERRE DÉZIEL INC.	1986 01 24	Beauharnois
2434-3386 LES PNEUS B.S. INC.	1986 01 21	Montréal
2333-8924 PNEUS TRUDEL INC.	1986 01 20	Trois-Rivières
2334-2595 PORTES ET FENÊTRES ISOTHERMIC INC.	1986 01 22	Frontenac
2334-1332 LES PRODUCTIONS ADAM ET ÈVE INC.	1986 01 23	Montréal
2334-1993 LES PRODUCTIONS LAFTHER INC.	1986 01 22	Terrebonne
2334-3049 LES PRODUCTIONS R.P.M. INC.	1986 01 22	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2333-8965 LES PRODUITS SANITAIRES COMPOFORT INC.	1986 01 21	Joliette
2334-1019 PROMOTIONS MAIL MONTENACH INC.	1986 01 20	Saint-Hyacinthe
2333-9955 PRO-FORMAX INC.	1986 01 21	Montréal
2334-2785 PUBLICITÉ FLORA INC.	1986 01 24	Montréal
2334-0581 PUBLI-CITÉ LETTRAPID INC.	1986 01 20	Saint-Hyacinthe
2333-9294 P.A. MARTIN GROSSISTE INC.	1986 01 20	Québec
2334-2686 QUINCAILLERIE GILLES FERLAND (1986) INC.	1986 01 27	Québec
2333-8957 QUINCAILLERIE LABRIE LTÉE	1986 01 21	Québec
2334-2520 RAMVAL INC.	1986 01 24	Montréal
2333-9831 LES REBUTS M. ET M. INC.	1986 01 20	Bedford
2332-5939 REFEX INC.	1986 01 27	Longueuil
2334-3015 RENÉ LAFOND MICROFILM INC.	1986 01 24	Québec
2334-0979 RÉNOVATION MODERNE B.V.N. INC.	1986 01 22	Saint-François
2333-9369 RÉNOVATION UNI-PRO INC.	1986 01 21	Québec
2333-9914 RÉSEAU DE CONSULTATION LUCIE MANAGO (COURTIER-VIE) INC.	1986 01 21	Montréal
2334-1548 RESSOURCE CHEVAL D'OR INC. *GOLDEN HORSE RESOURCE INC.*	1986 01 23	Montréal
2334-0755 RESTAURANT CHEZ DANTIN INC.	1986 01 22	Montréal
2334-0375 RESTAURANT LA BOHÈME DE ST-SAUVEUR INC.	1986 01 23	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2334-0524 RESTAURANT LA BRETELLE INC.	1986 01 22	Montréal
2334-4294 RESTAURANT MARHABA INC.	1986 01 27	Montréal
2334-0896 LA REVUE VOYAGEUR INC. *VOYAGEUR MAGAZINE INC.*	1986 01 22	Québec
2334-2207 RICHARD MARTEL RÉFRIGÉRATION INC.	1986 01 27	Laval
2334-3098 ROBERT SAURO INC.	1986 01 27	Montréal
2334-2397 ROGUY SERVICES INC.	1986 01 23	Beauharnois
2334-1373 ROLAND MOREAU & FILS INC.	1986 01 22	Saint-Hyacinthe
2333-8791 R. LAFRANCE ÉLECTRIQUE INC.	1986 01 21	Terrebonne
2334-0292 SAGUENAY SOLAIR INC.	1986 01 21	Chicoutimi
2333-9948 SALON DE BRONZAGE AVANTAGE AU SOLEIL INC.	1986 01 21	Québec
2334-0185 SALON PASTEL DE QUÉBEC INC.	1986 01 21	Québec
2334-0177 SALON PASTEL PLUS INC.	1986 01 21	Québec
2332-5947 SÉCURITÉ DOMICILIAIRE DE LA CAPITALE INC.	1986 01 27	Québec
2334-3007 SERRES YARGEAU INC.	1986 01 23	Saint-François
2334-2280 SERTISSAGE DU QUÉBEC INC.	1986 01 24	Québec
2334-2199 LES SERVICES CLIMATIVATECK INC.	1986 01 27	Longueuil
2434-2685 LES SERVICES D'ENTRETIEN G. HUDON INC.	1986 01 21	Montréal
2434-2727 SERVICES FINANCIERS J. FOUCAULT INC.	1986 01 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2434-3030 LES SERVICES IVAN THIBEAULT INC.	1986 01 24	Montréal
2333-8718 SERVICE DE CONSULTANTS AUTOCHTONES INC. *NATIVES CONSULTING SERVICES INC.*	1986 01 21	Québec
2334-3080 SERVICE DE PNEUS SAUVEUR INC.	1986 01 27	Terrebonne
2334-0532 SERVICE MOBILE DE RÉPARATION REMORQUE M.M. INC. *M.M. MOBILE TRAILER REPAIR SERVICE INC.*	1986 01 21	Laval
2434-2701 SOCIÉTÉ DE GESTION KOFA INC.	1986 01 22	Montréal
2333-9484 LA SOCIÉTÉ DE GESTION OMNIFAC INC.	1986 01 20	Montréal
2334-4286 LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RAMSES INC.	1986 01 24	Québec
2334-0912 SPECTRUM INVESTIFONDS INC.	1986 01 22	Québec
2334-1381 STUDIO TRIEDE INC.	1986 01 20	Montréal
2334-2082 SURPLUS DE L'ARMÉE ST-JÉRÔME INC.	1986 01 23	Terrebonne
2333-9492 SYLJO INC.	1986 01 21	Saint-François
2334-1217 THÉÂTRE DU DIVERTISSEMENT DE SAINT-SAUVEUR INC.	1986 01 23	Terrebonne
2334-2090 TRANSFORMATION DISTECH INC.	1986 01 24	Trois-Rivières
2334-2058 LES TRANSPORTS J.M.P. INC.	1986 01 23	Québec
2334-1043 TRANSPORT D.R.T. INC.	1986 01 21	Trois-Rivières
2334-2066 TRANSPORT JOCELYN GARCEAU INC.	1986 01 23	Iberville
2334-0698 TRANSPORT J & L AUGER INC.	1986 01 23	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2434-2792 TRAVAUX. ADMINISTRATIFS. INFORMATISÉS. T.A.I. INC.	1986 01 24	Longueuil
2334-1126 LES TROPHÉES FORTIN (1986) INC.	1986 01 22	Longueuil
2334-2389 LES TUILES EDDY INC.	1986 01 20	Saint-François
2334-1050 USOTO INC.	1986 01 22	Québec
2334-3072 VIDÉO ALL STAR INC. *ALL STAR VIDEO INC.*	1986 01 27	Montréal
2334-2157 VITRERIE DE L'ÉRABLE INC.	1986 01 24	Frontenac
2333-9765 VOLCORP INC.	1986 01 21	Montréal
2334-1514 ZENOTEX COMMUNICATION INC.	1986 01 23	Chicoutimi

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

40

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1502-2486 AGENCE FRAMI INC.	1976 02 20	1986 01 27	
1160-1309 AGENCE PUBLICITAIRE LE P.G. DE GRANBY INC.	1966 10 18	1986 01 23	
1114-4698 ALIBON LIMITÉE	1965 09 24	1986 01 22	
1638-2228 ALIGNEMENT ET DÉBOSSELAGE BERNIER INC.	1979 08 14	1986 01 21	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1469-9151 AMBULANCES B.G.R. INC.	1976 09 08	1986 01 20	
1168-5997 AMEUBLEMENT MERCIER INC.	1969 05 29	1986 01 20	LES PLANCHERS MERCIER INC.
1371-6261 AUTOMOBILES LION INC.	1975 03 06	1986 01 22	
1361-0415 AUTO ST-LUC (1974) INC.	1974 12 30	1986 01 17	
1170-8229 BELZILE AUTO INCORPORÉE	1955 12 20	1986 01 21	
1184-9072 BOURGET ÉLECTRIQUE INC.	1967 01 24	1986 01 24	
1462-6493 BOUTIQUE DE SPORT LA CARRIOLE INC.	1975 10 20	1986 01 22	
1240-7854 BRASSERIE L'OASIS INC.	1971 08 04	1986 01 21	
1242-1608 CAFÉTÉRIA DESCÔTEAUX & HARDY INC.	1971 07 22	1986 01 21	
1359-1896 LE CENTRE AGRICOLE LALIBERTÉ INC.	1974 09 17	1986 01 24	
1245-8378 CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME DU CHEMIN INC.	1961 02 23	1986 01 22	
1286-7370 LA COMPAGNIE TRORI LIMITÉE	1968 07 19	1986 01 13	TRORI INC.
1365-0221 CONDAIR INC.	1975 04 16	1986 01 24	
1331-4430 CONSEILLERS EN APPRENTISSAGE HUMAIN CAHAC INC.	1973 02 14	1986 01 23	
1332-2987 CONSTRUCTION CHARTEL INC.	1972 11 14	1986 01 23	
1337-6280 CONSTRUCTION G.R.S. INC.	1973 07 31	1986 01 20	
1161-7578 CYR AUTO (MAGOG) INC.	1959 12 07	1986 01 21	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1171-2239 C.G.L. LAROUCHE LTÉE	1969 03 26	1986 01 23	
1506-7200 LES ENTREPRISES AYOTTE & GASCON LTÉE	1977 09 01	1986 01 27	
1334-3009 GAÉTAN CAYER & FILS INC.	1973 02 23	1986 01 21	
1180-4978 GRANIT DOMINION LTÉE	1960 12 30	1986 01 23	
1301-4709 GROUPTECH LTÉE	1972 04 04	1986 01 23	
1362-6825 GUY BALTHAZARD INC.	1975 04 01	1986 01 20	
1270-6933 HABITATS LADUCO INC.	1969 12 16	1986 01 21	
1198-9837 HALLMARK KNITS LTD.	1970 09 09	1986 01 20	
1219-5293 HÔTEL RAPIDSVIEW DE MELOCHEVILLE INC.	1971 07 29	1986 01 20	
1462-5289 LES IMMEUBLES DURBO INC.	1975 10 10	1986 01 21	LES ENTREPRISES DURBO INC.
1132-6667 IMPRIMERIE RAYMOND & CAYER INC.	1967 07 11	1986 01 21	
1332-2953 INVESTISSEMENTS EUROPE LTÉE	1972 11 21	1986 01 27	
1267-5948 IRVING LUDMER & ASSOCIÉS INC.	1966 12 09	1986 01 20	
1174-3747 I.B.S. INDUSTRIAL BEARING & SUPPLIES LTD.	1969 01 21	1986 01 23	LES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS I.B.S. DE VAL D'OR INC. *I.B.S. INDUSTRIAL BEARING & SUPPLIES VAL D'OR INC.*
1368-5367 J.A. CHOQUETTE (1974) LTÉE	1974 06 05	1986 01 24	
1252-4831 LABORATOIRE D'ESSAIS UNIVERSEL (1964) INC.	1964 12 01	1986 01 22	LABORATOIRE SONDAGE UNIVERSEL INC.
1145-1184 LACAILLE AMUSEMENTS INC.	1964 11 04	1986 01 22	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1199-2971 LE MARQUIS DE RICHEMONT INC.	1970 03 11	1986 01 31	
1164-3905 MÉRIDÉ AUDET LIMITÉE	1952 12 30	1986 01 16	MÉRIDÉ AUDET LTÉE
1175-2854 MÉTAL EXPERT INC.	1964 12 29	1986 01 24	
1353-1850 MODE SELECT INC.	1965 08 31	1985 12 30	
1276-3173 MONETTE ET FRÈRES TRANSPORT INC.	1968 03 28	1986 01 17	
1297-4721 OXYGÈNE DE ST-JEAN INC.	1969 07 15	1985 12 23	
1510-6479 LA PETITE BOURGADE INC.	1978 02 02	1986 01 21	
1478-7972 PETROVENTE INC.	1977 06 17	1986 01 17	
1131-0943 PLANTE AUTOMOBILE LTÉE	1966 07 27	1986 01 24	
1156-3152 RAYMOND MARTIN LTÉE	1959 05 26	1986 01 24	
1108-2781 RUTH STATTNER INC.	1963 10 24	1986 01 23	
1640-9658 SERVICES GUY DENIS INC.	1980 01 17	1986 01 16	
1240-4042 SOCIÉTÉ FINANCIÈRE BOURGIE INC.	1955 11 18	1985 12 30	
1118-1724 SONDAGE UNIVERSEL (1964) INC.	1964 12 01	1986 01 22	GESTION V. COSSETTE INC.
2150-7504 TOURBIÈRES NORBEC INC.	1983 01 27	1986 01 23	
1508-5905 TRANSPORT HUPPÉ INC.	1977 11 15	1986 01 22	
1465-0972 TRICOT CARAVELLE INC.	1976 02 23	1986 01 22	
1196-4657 LES TROPHÉES FORTIN INC.	1967 07 18	1986 01 21	GESTION JUL-FOR INC.
1361-8319 TUYAUTERIE INDUSTRIELLE BÉCANCOUR INC.	1975 02 17	1986 01 23	TRANSPORTS DEFCO INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1471-9421 VÊTEMENTS DE SPORT FRANCIS LTÉE	1976 12 02	1986 01 27	
1628-7617 VOGRAIN INC.	1978 08 01	1986 01 16	LES GESTIONS RAYMOND LANCTOT INC.
1217-6939 YVAN ARCHAMBAULT CONSTRUCTION LTÉE	1968 04 08	1986 01 21	LE ROUTIER 137 INC.

L'inspecteur général des institutions financières,
40 JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2334-0516 LA CORPORATION D'IMMEUBLES ALBAR *ALBAR REALTIES CORP.*	LA CORPORATION D'IMMEUBLES ALBAR LES INVESTISSEMENTS K.T.R. INC.	1986 01 22	Montréal
2334-0276 PLACEMENTS DORION INC. *DORION INVESTMENTS INC.*	PLACEMENTS DORION INC. LES AMÉNAGEMENTS DU FIEF INC.	1986 01 21	Beauharnois

L'inspecteur général des institutions financières,
40 JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1641-9269 1641-9269 QUÉBEC INC.	1980 08 20	1986 01 14	de la dénomination sociale: LE NAUTIQUE 1130 INC.
2164-1907 2164-1907 QUÉBEC INC.	1983 12 28	1986 01 21	du capital-actions
2172-2095 2172-2095 QUÉBEC INC.	1984 06 29	1986 01 21	de la dénomination sociale: LES SERVICES INDUSTRIELS REMEC INC.
2310-7535 2310-7535 QUÉBEC INC.	1984 09 27	1986 01 20	de la dénomination sociale: DÉLICES PATACHOU (1986) INC.
2314-5485 2314-5485 QUÉBEC INC.	1984 12 20	1986 01 21	du capital-actions
2314-5493 2314-5493 QUÉBEC INC.	1984 12 20	1986 01 21	du capital-actions
2314-5501 2314-5501 QUÉBEC INC.	1984 12 20	1986 01 21	du capital-actions
2314-5519 2314-5519 QUÉBEC INC.	1984 12 20	1986 01 21	du capital-actions
2317-1556 2317-1556 QUÉBEC INC.	1985 02 26	1986 01 09	de la dénomination sociale: LACROIX FRÈRES, CONSULTANTS INC.
2320-3797 2320-3797 QUÉBEC INC.	1985 05 03	1986 01 20	du capital-actions
2322-0239 2322-0239 QUÉBEC INC.	1985 06 04	1986 01 17	de la dénomination sociale: GARAGE S.L. INC.
2322-0510 2322-0510 QUÉBEC INC.	1985 05 31	1986 01 20	de la dénomination sociale: MICRO CONCEPT P.F. INC.
2322-0841 2322-0841 QUÉBEC INC.	1985 06 03	1985 12 19	du district: Joliette
2324-7034 2324-7034 QUÉBEC INC.	1985 07 31	1986 01 13	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES CONFORT (1986) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2324-8040 2324-8040 QUÉBEC INC.	1985 08 01	1986 01 22	1) de la dénomination sociale: DISTRIBUTION JOUBEC INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2324-8354 2324-8354 QUÉBEC INC.	1985 08 02	1985 12 30	du capital-actions
2325-6225 2325-6225 QUÉBEC INC.	1985 08 19	1986 01 22	de la dénomination sociale: FORESTIERS D. J. L. INC.
2326-2306 2326-2306 QUÉBEC INC.	1985 09 04	1986 01 16	du district: Québec
2326-7347 2326-7347 QUÉBEC INC.	1985 09 12	1986 01 24	de la dénomination sociale: GESTION BRUNAKEN INC.
2327-7361 2327-7361 QUÉBEC INC.	1985 09 26	1986 01 20	de la dénomination sociale: STARMÉDIA INC.
2328-1694 2328-1694 QUÉBEC INC.	1985 10 02	1986 01 22	du capital-actions
2328-3765 2328-3765 QUÉBEC INC.	1985 10 04	1986 01 20	du district: Montréal
2329-7633 2329-7633 QUÉBEC INC.	1985 10 31	1986 01 17	de la dénomination sociale: IMMEUBLES MAROBAND INC.
2329-8250 2329-8250 QUÉBEC INC.	1985 10 31	1986 01 20	du district: Richelieu
2330-0106 2330-0106 QUÉBEC INC.	1985 11 04	1986 01 13	de la dénomination sociale: LES TRANSPORTS G.A.R. INC.
2330-0502 2330-0502 QUÉBEC INC.	1985 11 05	1986 01 21	1) de la dénomination sociale: TRANSPORT D. GAGNON LTÉE 2) du district: Kamouraska 3) du capital-actions 4) des dispositions
2330-0825 2330-0825 QUÉBEC INC.	1985 11 18	1986 01 20	de la dénomination sociale: PIÈCES D'AUTO CAMRON (1986) INC.
2330-5642 2330-5642 QUÉBEC INC.	1985 11 15	1986 01 21	de la dénomination sociale: USINAGE MÉTAL LÉGER P. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2330-6228 2330-6228 QUÉBEC INC.	1985 11 20	1986 01 20	de la dénomination sociale: BATEAUX À VAPEUR GUTHRUN INC.
2331-2234 2331-2234 QUÉBEC INC.	1985 11 28	1986 01 20	de la dénomination sociale: LES ASSOCIÉS DE VOYAGES ÉDUCATIFS CANADIENS LTÉE *CANADIAN EDUCATIONAL TRAVEL ASSOCIATES LTD.*
2331-2960 2331-2960 QUÉBEC INC.	1985 12 03	1986 01 22	de la dénomination sociale: DISTRIBUTIONS NOVATHEM INC.
2332-2340 2332-2340 QUÉBEC INC.	1985 12 16	1986 01 17	de la dénomination sociale: PUBLICITÉ PANORAMA INC.
2332-3629 2332-3629 QUÉBEC INC.	1985 12 19	1986 01 20	de la dénomination sociale: CARREFOUR IMAGE ET SON INC.
2332-5616 2332-5616 QUÉBEC INC.	1985 12 16	1986 01 17	de la dénomination sociale: INSTITUT HORMETA INC.
2332-5624 2332-5624 QUÉBEC INC.	1985 12 16	1986 01 17	de la dénomination sociale: CLINIQUE LAFONTAINE INC.
2332-5731 2332-5731 QUÉBEC INC.	1985 12 20	1986 01 22	de la dénomination sociale: ALIMENTATION CHEZ PIERRE INC.
2332-6028 2332-6028 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1986 01 24	du district: Bedford
2332-6036 2332-6036 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1986 01 20	du district: Terrebonne
2332-6085 2332-6085 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1986 01 24	du district: Rimouski
2332-6101 2332-6101 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1986 01 24	du district: Kamouraska
2332-6119 2332-6119 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1986 01 20	du district: Beauce
2332-6143 2332-6143 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1986 01 20	de la dénomination sociale: LES INDUSTRIES POLIMEX INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2332-6317 2332-6317 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1986 01 24	du district: Bedford
2332-6325 2332-6325 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1986 01 24	du district: Bedford
2332-6507 2332-6507 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1986 01 24	du district: Abitibi
2332-6887 2332-6887 QUÉBEC INC.	1985 12 20	1986 01 20	de la dénomination sociale: J & R DESCHÊNES CONSTRUCTIONS INC.
2332-7463 2332-7463 QUÉBEC INC.	1985 12 23	1986 01 22	de la dénomination sociale: TEACON INC.
2333-4006 2333-4006 QUÉBEC INC.	1986 01 07	1986 01 23	1) du district: Montréal 2) du capital-actions 3) des dispositions
2333-4287 2333-4287 QUÉBEC INC.	1986 01 09	1986 01 21	de la dénomination sociale: VILLA CHOISY INC.
2333-5268 2333-5268 QUÉBEC INC.	1986 01 13	1986 01 17	de la dénomination sociale: PIÈCES D'AUTOS B.G. INC.
2434-0929 2434-0929 QUÉBEC INC.	1985 12 17	1985 12 27	du capital-actions
2150-0236 LES AGENCES B.L. INC.	1983 01 06	1986 01 22	du capital-actions
1648-4511 LES AGENCES MARCEL ADAM INC.	1980 10 21	1986 01 24	de la dénomination sociale: SABLIÈRE ADAM INC.
2328-8350 LES ALIMENTS DE CHOIX INC.	1985 10 15	1986 01 21	1) de la dénomination sociale: LES ALIMENTS MAISON INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2328-8350 LES ALIMENTS MAISON INC.	1985 10 15	1986 01 24	de la dénomination sociale: LES DISTRIBUTIONS MAISON MALTAIS INC.
1858-5406 LES ARTISANS DE L'AN 3000 INC.	1982 06 01	1986 01 16	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES LE BAHUTIER (1986) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2331-2234 LES ASSOCIÉS DE VOYAGES ÉDUCATIFS CANADIENS LTÉE	1985 11 28	1986 01 24	du capital-actions
1237-7297 BELLEMONT LIMITÉE	1956 01 09	1986 01 20	du nombre des administrateurs: minimum 5 maximum 7
1645-2138 BOUTIQUE S. & H. INC.	1980 06 09	1986 01 21	du district: Laval
1509-1747 CENTRE DE RÉNOVATION G. HARVEY INC.	1977 12 02	1986 01 23	du capital-actions
2168-8767 CENTRE JARDIN LAFONTAINE INC.	1984 04 12	1986 01 14	de la dénomination sociale: GESTION GILLES D'AMOURS LTÉE
2173-4306 CLUB VIDÉO FOYER INC.	1984 08 03	1986 01 23	1) de la dénomination sociale: LE CENTRE VIDÉOFILM LACORDAIRE INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1850-8218 COGESTRIE INC.	1981 09 28	1986 01 09	de la dénomination sociale: ACRY-BAINS WEEDON INC.
1860-3100 CONSTRUCTIONS J.L. PILOTE INC.	1982 08 18	1986 01 22	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1859-7930 DISTRIBUTEUR EN CRÈME GLACÉE CLAUDE BOURDON INC.	1982 07 21	1986 01 20	de la dénomination sociale: CLAUDE BOURDON INC.
1364-6625 DIVERBEC INC.	1975 07 15	1986 01 23	du capital-actions
1360-6991 ÉMILIEN LÉVESQUE INC.	1974 12 09	1986 01 20	de la dénomination sociale: DÉPANNEUR E.M.L. INC.
2330-8976 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES M.J.F. INC.	1985 11 26	1986 01 14	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2312-8408 LES ENTREPRISES GAÉTAN AUBRY INC.	1984 11 16	1986 01 20	de la dénomination sociale: GESTION OASIS INC.
1170-1620 ENTREPRISES LAURE LTÉE	1966 11 30	1986 01 22	du capital-actions
1270-7188 LES ENTREPRISES RAYMOND LAFLAMME LTÉE	1965 04 26	1986 01 22	du district: Montréal
2332-9378 LES ENTREPRISES SANTO LTÉE	1985 12 20	1986 01 17	du capital-actions
1509-8296 EXCAVATION LOUBIER INC.	1977 12 29	1986 01 14	de la dénomination sociale: MEUBLES MASKOU INC.
2172-6781 FERME RÉJANO INC.	1984 07 18	1986 01 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2332-7950 GARAGE B.B.P. INC.	1985 12 27	1986 01 23	du capital-actions
1846-9742 GÉLINOR INC.	1981 05 29	1986 01 22	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2149-5288 GESTION BELGER INC.	1982 12 23	1985 12 27	du capital-actions
1477-2925 GESTION COMEDO INC.	1977 06 08	1986 01 17	1) du capital-actions 2) des dispositions
2150-2968 GESTIONG. DUBOIS INC.	1983 01 14	1986 01 20	du capital-actions
2332-0435 GESTION LOU-VAN INC.	1985 12 10	1986 01 17	du capital-actions
1181-5446 GLEASON INC.	1968 08 07	1986 01 21	du capital-actions
1843-3565 IMMEUBLES SOL-PAR INC.	1981 02 18	1986 01 16	du capital-actions
2311-9696 INDUSTRIES SAVARD INC.	1984 10 31	1986 01 22	de la dénomination sociale: 2311-9696 QUÉBEC INC.
1506-3092 JEAN-JACQUES GEMME & FILS INC.	1977 08 22	1986 01 22	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1356-4349 LAUNEL INC.	1974 05 10	1986 01 20	du capital-actions
2315-6169 LAURENTIDES SNACKCO INC.	1985 01 22	1986 01 17	de la dénomination sociale: 2315-6169 QUÉBEC INC.
1643-8251 LIBRAIRIE DANY INC.	1980 04 18	1986 01 09	1) de la dénomination sociale: GESTION BURBAUD INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2151-0326 LOCATION GAMMA INC.	1983 02 01	1986 01 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
1263-8474 MARCHÉ A. GABOURY ET FILS INC.	1965 12 06	1986 01 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2333-1291 MICA MÉTAL INC.	1986 01 09	1986 01 20	de la dénomination sociale: FORMAQUAL INC.
1645-2013 MOTEL CONTINENTAL (1980) INC.	1980 06 09	1986 01 16	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES GELAINY INC.
1471-9496 PIMO INC.	1976 12 02	1986 01 21	du capital-actions
1251-9781 LES PLACEMENTS DENAULT INC.	1970 05 23	1986 01 21	du capital-actions
1501-3030 QUINCAILLERIE ST-EDMOND INC.	1975 12 08	1986 01 22	de la dénomination sociale: PALAIS DE LA RÉNOVATION INC.
2312-9497 RECYPRO LTÉE	1984 11 21	1986 01 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1470-7657 REMORQUES ROGER INC.	1976 10 12	1986 01 07	1) du capital-actions 2) des dispositions
2332-4320 RESTAURANT LE JARDIN DES OLIVIERS INC.	1985 12 18	1986 01 20	de la dénomination sociale: 2332-4320 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1840-2305 LES SERVICES FUNÉRAIRES PIERRE LANGEVIN INC.	1980 10 31	1986 01 16	1) du district: Montréal 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 3 maximum 5
1358-9460 SERVICE DE FREINS G.L. INC.	1974 09 03	1986 01 09	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1648-5039 SERVICE DE RÉPARATIONS AUTO ÉLECTRIQUES QUINN INC.	1980 10 21	1986 01 24	1) du district: 2) du capital-actions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 15 4) dispositions
1642-0333 SOCIÉTÉ FONCIÈRE LAPRAIRIE INC.	1981 02 19	1986 01 21	du capital-actions
2171-9240 SONERGIE LTÉE	1984 06 19	1985 12 20	du capital-actions
1368-0228 STUDIO MORIN HEIGHTS INC.	1974 04 29	1986 01 17	de la dénomination sociale: LE STUDIO ANDRÉ PERRY INC.
2161-8632 TECHNOGRAM INC.	1983 10 26	1986 01 23	du capital-actions
1100-2516 TRANSPORT FONTAINE LTÉE	1949 10 07	1986 01 22	du capital-actions

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

40

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2334-0102 ACTION-TRAVAIL LA VALLÉE DE L'OR INC.	1986 01 22	961, de la Clinique, Senneterre
2334-3510 ÂGE D'OR SAINTE-MARTHE-DU-CAP	1986 01 27	435, boulevard Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine
2334-0011 LES ARCS D'OBIKOBA DE RÉMIGNY	1986 01 21	Rémigny
2334-0094 ARVEQ INC.	1986 01 22	923, Place du Viaduc, Sainte-Foy
2334-0060 ASSOCIATION ARGENTINE DE MONTRÉAL	1986 01 22	4273, Drolet, bureau 215, Montréal
2327-2719 ASSOCIATION COUR D'ÉCOLE BOURGEOYS-CHAMPAGNAT	1986 01 22	2180, rue Brébeuf, Longueuil
2333-5581 L'ASSOCIATION DES AMATEURS DE PLEIN-AIR CÔTE-NORD INC.	1986 01 21	Sept-Îles
2334-3544 L'ASSOCIATION DES MYTILICULTEURS MADELINOTS	1986 01 27	Cap-aux-Meules, Îles-de-la-Madeleine
2334-0078 L'ASSOCIATION DES PARENTS-SOUTIENS DU LAC-ST-JEAN EST	1986 01 22	Alma
2334-1787 ASSOCIATION DES THÉRAPEUTES HOMÉOPATHES DU QUÉBEC	1986 01 27	9130, rue Lajeunesse, Montréal
2334-1746 ASSOCIATION DE BILLARD STE-ANNE INC.	1986 01 23	Sainte-Anne-des-Monts
2333-5425 ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ENTREPRENEURS AU FÉMININ	1986 01 21	10802, rue Balzac, Montréal-Nord

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2333-5573 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ADJOINTS JURIDIQUES *QUÉBEC ASSOCIATION OF LEGAL ASSISTANTS*	1986 01 21	Montréal
2334-1720 L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS DE FERRANTI PACKARD INC.	1986 01 23	3400, Bellefeuille, Trois-Rivières
2334-3536 ATELIER SUD NORD	1986 01 27	2541, Édouard Montpetit, app. 10, Montréal
2333-5417 CENTRE DES PLASTIQUES DE BELLECHASSE INC.	1986 01 21	100, rue Monseigneur Bilodeau, Saint-Lazare
2331-4297 CENTRE DE CROISSANCE INTÉGRALE: MA MAISON INC.	1986 01 22	1205, Deschaillons, Sherbrooke
2320-0025 CENTRE DE FORMATION SENTIERS-SANTÉ DE REPENTIGNY INC.	1986 01 24	Repentigny
2334-1803 LE CENTRE DE RÉFÉRENCE POUR LES FEMMES DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.	1986 01 27	Thetford Mines
2333-5599 LE CHOEUR LA MOLLAIE DE RIMOUSKI INC.	1986 01 21	488, Godbout, Rimouski
2334-1779 LE CLUB CYCLISTE DE BEAUPORT INC.	1986 01 27	Communauté urbaine de Québec
2334-0110 CLUB DE CAMPING DE MONT-JOLI INC.	1986 01 22	Mont-Joli
2334-3528 CLUB DU TROISIÈME ÂGE DE STE-CUNÉGONDE	1986 01 27	2235, rue Delisle, Montréal
2334-1753 CLUB GYMNITOURS DE LACHINE	1986 01 23	170, 15e Avenue, Lachine
2334-0003 CLUB GYMN-AS DE BEAUPORT	1986 01 21	577, avenue Royale, Beauport
2334-1761 LE CLUB OPTIMISTE ST-MICHEL, BELLECHASSE, INC.	1986 01 23	93, rue Principale, Saint-Michel

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2334-3502 CLUB SOCIAL BEL ÂGE ST-RÉMI DE MONTRÉAL-NORD	1986 01 27	Montréal-Nord
2334-0128 CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE LOTBINIÈRE INC.	1986 01 22	Lotbinière
2333-5607 COMITÉ DE BIBLIOTHÈQUE DE LA POCATIÈRE INC.	1986 01 27	412, 9e Rue, La Pocatière
2334-1738 LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA NEIGETTE INC.	1986 01 23	1, rue Principale ouest, Trinité-des-Monts
2329-0315 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT GRAND-CALUMET	1986 01 22	Île-du-Grand-Calumet
2334-0045 COMITÉ DU CENTENAIRE DE MAGOG INC.	1986 01 22	446, rue Principale ouest, Magog
2334-0052 LE COMITÉ RÉGIONAL D'ENTRAIDE ET DE BIENFAISANCE ST-MARTIN INC.	1986 01 22	123, 1er rang Shenley nord, Saint-Martin
2334-1795 LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE SAINT-NARCISSE INC.	1986 01 27	353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse
2329-0208 CONTACT JEUNESSE-MONTRÉAL-2010-INC.	1986 01 22	Montréal
2327-2859 C.S.C.S.M. CLUB SOCIAL-CULTUREL ET SPORTIF DE MONTRÉAL	1986 01 21	8871, St-Hubert, Montréal
2329-4234 DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE PONTIAC INC. *PONTIAC BAY DEVELOPMENT INC.*	1986 01 24	Shawville
2332-5715 ÉQUIPE DE VOLLEY-BALL «LES COWBOYS DE ST-TITE»	1986 01 22	10, du Parc, Saint-Tite
2332-5715 ÉQUIPE DE VOLLEY-BALL «LES COWBOYS DE ST-TITE»	1986 01 21	10, du Parc, Saint-Tite
2334-1712 ÉTOILES 87	1986 01 22	2205, avenue du Colisée, Québec
2329-0299 FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES-ADULTES INC.	1986 01 22	9e Avenue, Charny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2334-0029 FEMMES ET MINISTÈRES	1986 01 21	1215, boulevard Ste-Foy, Longueuil
2327-2784 FEMME EN FORME	1986 01 21	5265, chemin Côte St-Paul, Montréal
2333-5532 FONDATION DU MUSÉE MARITIME BERNIER	1986 01 21	L'Islet-sur-Mer
2333-5524 FONDATION D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE DE LA JACQUES-CARTIER	1986 01 21	1465, rue Etna, Val-Bélair
2333-5557 FONDATION PHILIPPE RANGER INC.	1986 01 21	Roxton Pond
2329-0562 GARDERIE MARICHIFON INC.	1986 01 22	55, 37e Avenue, Bois-des-Filion
2333-5441 GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES JEUNESSES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU	1986 01 21	1500, Bourgogne, Chambly
2327-2875 JEUNES CONTRE L'APARTHEID (JECA)	1986 01 22	3653, Hôtel de Ville, Montréal
2334-0037 LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS DE THETFORD-MINES INC.	1986 01 22	Thetford-Mines
2327-2479 MAISON LES JALONS	1986 01 27	Laval
2333-5516 LES PETITS VOYAGEURS DE LONGUEUIL	1986 01 21	1863, rue Brébeuf, Longueuil
2334-0086 REGROUPEMENT DES SCÉNARISTES L'IMAGE DES MOTS INC.	1986 01 22	3921, rue Laval, Montréal
2333-5565 REGROUPEMENT MULTICULTUREL DE LA JOIE CRÉATIVE	1986 01 21	190, 9e Rang, Saint-Pie-de-Guire
2333-5615 RÉSEAU D'ÉCHANGES ET DE SERVICES DE L'OUTAOUAIS INC.	1986 01 27	41, rue La Savane est, Gatineau
2331-4289 LES STÉPHANOIS CYCLOTOURISTES	1986 01 21	695, rue Principale, Saint-Étienne-de-Lauzon

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2326-4286 TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE SCHEFFERVILLE	1986 01 22	102, Atlantic, Schefferville

L'inspecteur général des institutions financières,
40 JEAN-MARIE BOUCHARD

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1842-7260 ASSOCIATION DES DAMES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL DES MONTS	1981 01 29	1986 01 22	1) de la dénomination sociale: LES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL DES MONTS 2) des objets 3) des dispositions
1229-9335 L'ASSOCIATION DES PARENTS DE ST-AGAPIT INCORPORÉE	1960 03 08	1986 01 27	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
2159-3652 L'ASSOCIATION DE DÉTENTE ET DE LA MÉLODIE	1983 09 09	1986 01 22	de la dénomination sociale: L'AMICALE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
2315-7589 L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ENTRAÎNEURS DE HAUTE PERFORMANCE	1985 03 27	1986 01 22	de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES ENTRAÎNEURS D'ÉLITE DU QUÉBEC INC.
1471-6179 CARNAVAL DU LAC ST-CHARLES	1976 11 18	1986 01 22	de la dénomination sociale: CARNAVAL D'HIVER DE LAC ST-CHARLES
2167-1128 CLUB DE TAEKWON-DO CHARLESBOURG-QUÉBEC INC.	1984 05 31	1986 01 24	de la dénomination sociale: CLUB TAEKWON-DO DE CHARLESBOURG INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2314-1799 CLUB OPTIMISTE ST-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE INC.	1985 02 06	1986 01 22	de la dénomination sociale: CLUB OPTIMISTE ST-JOSEPH, LA PROVIDENCE, SAINT-HYACINTHE INC.
1357-9586 DOMAINE DE LA FRATERNITÉ DES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC INC.	1974 07 18	1986 01 27	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers
1247-4672 ÉCOLE SECONDAIRE FRANÇOIS-BOURRIN	1959 10 19	1986 01 24	des dispositions
2167-4593 HUMANITAS INC.	1984 04 11	1986 01 27	des objets
2173-3902 LIMOILOGE	1984 08 21	1986 01 21	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs: 8
2150-7736 MONDE-ENFANT	1983 01 28	1986 01 27	des objets
1509-4691 MOUVEMENT LAÏQUE QUÉBÉCOIS	1977 12 09	1986 01 24	des objets
1317-1491 LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DU QUÉBEC INC.	1959 06 09	1986 01 21	1) des objets 2) des dispositions

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

40

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2314-1849 AIDE AUX ÉTUDIANTS CITOYENS DE NEW-RICHMOND, ST-JULES ET GRANDE-CASCAPÉDIA	FONDATION ÉTUDIANTE NEW-RICHMOND	1985 02 06

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2324-4965 LES AIGLES D'OR DU SUD-OUEST INC.	CLUB AIGLES D'OR DE VALLEYFIELD INC.	1985 10 08
1101-3638 FRAN-ESSE SALES & AGENCIES LTD.	LES VENTES ET LES AGENCES FRAN-ESSE LTÉE *FRAN-ESSE SALES & AGENCIES LTD.*	1947 10 08
1354-8920 LA GARDE DE L'ISLET SUR MER INC.	GARDE PAROISSIALE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS L'ISLET INC.	1974 01 15
1364-9132 IMMEUBLES R.L. INC.	RACINE, LAROCHELLE ET ASSOCIÉS INC.	1975 08 01
1248-1594 LAKE McGILLVRAY COMMUNITY ASSOCIATION	L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU LAC MCGILLVARY	1968 07 26
1643-6271 LE MOUVEMENT DES CURSILLOS SECTEUR DE SALABERRY DE VALLEYFIELD INC.	MOUVEMENT DES CURSILLOS DIOCÈSE VALLEYFIELD INC.	1980 04 14

L'inspecteur général des institutions financières,
40 JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1229-4369 LES ADMINISTRATIONS IMMOBILIÈRES LAURENTIENNES INC.	1968 07 22	128, Jacques Cartier, Chicoutimi
1108-5743 AGENCO INC.	1967 11 17	2560, Route Trans-Canada, Pointe-Claire
1232-0396 LES AMIS DE FRANCE ET DE BELGIQUE	1960 03 17	5757, Kincourt, Côte Saint-Luc
1463-8167 ARCHE AGAPÈ INC.	1976 09 22	19, rue Front, Hull

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1331-9579 L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BOVINS CHAROLAIS A.E.B.C.	1972 05 10	280, 6e Rang, Saint-Sylvère
1365-4934 L'ASSOCIATION DES ORTHÉSISTES-PROTHÉSISTES DU PIED (A.O.P.P.) INC.	1975 05 23	8117, Place d'Aunis, Saint-Léonard
1635-6552 ASSOCIATION DES PARENTS DE JUMEAUX ET PLUS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.	1979 06 13	875, Lévis, Québec
2167-1730 L'ASSOCIATION DES SPÉCIALISTES EN AJUSTEMENT DE CHAUSSURES (A.S.A.C.) INC.	1984 04 12	8117, Place d'Aunis, Saint-Léonard
1856-7743 ASSOCIATION DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION DE ST-JEAN A.U.T.A.P.H.R.	1982 04 13	77, Marchand, Saint-Jean-sur-Richelieu
1318-5194 ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC (A.P.C.H.Q.) RÉGION DE L'EST DU QUÉBEC INC.	1969 06 12	106, St-Germain est, Rimouski
1322-0975 L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES FABRICANTS DE TUYAU DE BÉTON INC.	1970 12 21	3291, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy
1852-7481 L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA THÉRAPIE PAR L'ART	1981 11 23	3839, Clark, Montréal
1174-3481 A.B. SPORTS INC.	1964 07 10	840, 10e Avenue, Senneterre
1113-4236 A-I LOCATION D'OUTILS INC.	1963 04 09	6015, chemin Côte de Liesse, Saint-Laurent
1237-3841 BECONSULT INC.	1968 02 27	1, Westmount Square, bureau 1500, Westmount
1192-8447 BILL MILLER INC.	1970 01 02	156, St-Denis, Saint-Lambert
1367-2472 CAMIONNAGE YATES INC.	1974 03 13	7856, Thelma, LaSalle
2151-3767 CHAMBRE LATINO-AMÉRICAINE DU COMMERCE ET DE LA CULTURE	1983 02 15	6657, 12e Avenue, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1262-4102 CLUB DES GASPARDS INC.	1960 02 04	200, St-François, Lavaltrie
1179-7180 LE CLUB DE GOLF BAIE MISSISQUOI INC.	1961 07 21	321, avenue Venise ouest, Venise-en-Québec
1360-0200 LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE ARABESQUE DE BEAUCE INC.	1974 10 31	11121, 1re Avenue, Saint-Georges
2315-7092 CLUB D'ÂGE D'OR NOTRE-DAME-DES-MÈRES	1985 02 04	434, chemin Thibault, Route Rurale numéro 1, Stoke
1853-8009 CLUB JERO-VAN INC.	1982 02 17	1422, des Trembles, Route Rurale numéro 3, Saint-Jérôme
1232-2517 CLUB NAUTIQUE D'AMOS INC.	1967 02 13	842, 1re Avenue ouest, Amos
1275-1921 CLUB NEUF-DIX	1963 08 30	1007, Hervé, Bellefeuille
1362-6205 COMITÉ TOURISTIQUE DE ST-PIERRE DE TÉMISCOUATA	1975 03 26	Saint-Pierre-de-Lamy
1271-7815 COMPAGNIE DE CONSTRUCTION LAZAR INC.	1950 04 27	6204, chemin Côte St-Luc, Hampstead
1117-5932 LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION PROVINCIALE	1962 05 01	2750, Hill Park Road, Montréal
1230-0455 LE CONSEIL DE L'ÂGE D'OR - RÉGION CENTRE DU QUÉBEC INC.	1971 08 23	19, des Forges, Victoriaville
1359-8578 CONSEIL RÉGIONAL DE PASTORALE DE PORTNEUF	1974 10 22	212, Route 138, Cap-Santé
1344-4724 CONSTRUCTION DOMPAT INC.	1973 10 09	5515, Ashdaie, Côte Saint-Luc
1864-5515 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AUTRAY	1982 12 23	670, Montcalm, Berthierville

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1508-8552 LA CORPORATION DU PATRIMOINE DE NICOLET	1977 11 23	2585, chemin du Fleuve ouest, Port Saint-François
1345-6041 CORPORATION MINIÈRE JACQUES CARTIER	1936 04 14	630, boulevard Dorchester ouest, 22e étage, Montréal
1475-7371 COURTIERS EN VIANDE NORD-SUD LTÉE	1977 09 26	3608, boulevard St-Charles, bureau 19A, Kirkland
1307-1212 LES DAMES DE CHARITÉ DE LA PAROISSE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION À MONTRÉAL	1970 07 06	510, Joffre, Montréal
1251-8221 DELIMEADE INVESTMENT CORPORATION	1959 07 09	1, Carré Westmount, bureau 1500, Westmount
1193-1078 D.K.I. ENTERPRISES CORPORATION LTD.	1970 03 31	1725, Clair Crescent, Lachine
1841-0134 ÉGLISE BAPTISTE ÉVANGÉLIQUE DE MATANE INC.	1980 11 20	866, chemin de la Grève, Petit Matane
1476-4286 LES ENTREPRISES DAFORT INC.	1977 04 12	105, Domaine Thibodeau, Saint-Samuel de Horton
1116-5628 LES ENTREPRISES EDLOR INC.	1966 04 21	373, Church, Beaconsfield
1144-0435 ENTREPRISES E. PATENAUDE INC.	1948 07 07	375, Roy-Audy, Boucherville
1628-1354 LES ÉRABLIÈRES CIMON INC.	1978 07 06	3, 10e Avenue nord, Saint-Fabien de Rimouski
1126-5352 ESCOMPTE EN TEXTILE INC.	1963 03 21	6856, Jean Talon est, Saint-Léonard
1357-4744 FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DES C.E.G.E.P. DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	1974 01 10	1600, boulevard de l'Entente, Québec
2166-7076 LA FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS DU PIED (F.P.P.) INC.	1984 03 09	8117, Place d'Aunis, Saint-Léonard

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1285-6415 FÉDÉRATION DE TENNIS DE TABLE DU QUÉBEC INC.	1971 03 25	4545, Pierre-de-Coubertin, Montréal
1264-8887 FÉDÉRATION D'HALTÉROPHILIE DU QUÉBEC	1969 06 02	4545, Pierre-de-Coubertin Montréal
1636-1768 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HOCKEY SUR GLACE, RÉGION GASPÉSIE	1979 06 23	231, Route 132 ouest, Saint-Siméon
1351-7693 LES FILMS CENATOS INC.	1973 12 12	2024, rue Massé, Sillery
1644-5017 LA FRATERNITÉ NOTRE-DAME-DE-LIESSE	1980 05 09	510, Joffre, Montréal
2313-9959 FRATERNITÉ PAIX, JOIE, AMOUR DE L'IMMACULÉE	1985 01 11	3501, 34e Rue, Grand-Mère
1228-4576 F.W.E. STAPENHORST INC.	1966 08 25	19, Libersan Crescent, Dollard-des-Ormeaux
1370-5504 GÉRARD & FILS, BIJOUTIERS INC.	1974 12 02	3035, boulevard le Carrefour, Laval
1479-6247 HARAN LTÉE	1977 03 20	4771, du Parc, La Doré
1273-0172 LUDIGEC INC.	1969 01 10	Rang Ste-Marie ouest, Saint-Sylvestre
1858-3302 MAISON DE DÉPANNAGE «L'OMBRE ELLE» POUR FEMMES EN DIFFICULTÉS	1982 06 07	130, Demontigny, Sainte-Agathe-des-Monts
1346-0233 MANUFACTURE NEUCHATEL INC.	1973 10 25	935, St-Clare, Mont-Royal
1633-1795 MÉCANIQUE D. LARUE INC.	1979 01 24	759, François Arteau, Sainte-Foy
1369-4260 MESSAGERIE G. OUIMET INC.	1974 08 22	535, boulevard Lebeau, Saint-Laurent
2157-1443 LES NATURALISTES ADULTES DU QUÉBEC INC.	1983 07 20	6900, 44e Avenue, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1347-9654 NORMAND MAJEAU INC.	1972 07 27	5, des Ormeaux, Saint-Charles Borromée
2166-5435 OPÉRA COMIQUE DU QUÉBEC	1984 03 05	1870, Decelles, Montréal
1371-9752 PAUL TALBOT & FILS LTÉE	1975 04 07	1716, Soucy, Saint-Hubert
1266-7085 LES PAVAGES IACONO ET FRÈRES INC.	1972 02 14	3163, Bélanger, Montréal
1502-2056 PIERRE PARENT & FILS LTÉE	1976 02 18	6652, Pierre Gadois, Montréal
1201-6226 PLACAGE LAVOIE LTÉE	1970 08 13	8170, Lafrenaie, Montréal
1136-6184 LES PLACEMENTS ANDRÉ VILLENEUVE LTÉE	1963 06 20	162, Boisé-Cascade, Laval
1349-0677 LES PLACEMENTS DU MONT TOURBILLON INC.	1972 06 16	33, La Madone, Beauport
1250-1150 LES PLACEMENTS WELGO LTÉE	1973 11 16	245, Harrow, Hampstead
1638-0701 PROCAY LTÉE	1979 08 07	557, de la Falaise, Saint-David-de-l'Auberivière
1293-5318 LE RANCH MASSAWIPPI INC.	1961 12 20	1695, Route Rurale numéro 3, Granby
1186-0806 RAYMOND CÔTÉ AUTOMOBILE INC.	1953 11 02	1155, Turnbull, bureau 202, Québec
1118-0924 LES RÉSIDENCES MÉTÉOR (1964) LTÉE	1964 03 05	150, boulevard du Domaine, Sainte-Thérèse
1368-9849 ROBERT G. ZSOLDOS LTÉE	1974 07 12	206, Crémazie est, Montréal
1271-4267 ROGER LASALLE ET FILS LTÉE	1967 08 22	1, West, Shawville

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1852-1591 SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE MONTRÉAL	1981 11 11	1110, St-Alexandre, Montréal
2173-6905 SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CAMION EN AMÉRIQUE INC.	1984 10 22	4837, Boyer, Montréal
2150-3149 LA TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE CHAPAIS-CHIBOUGAMAU	1983 01 14	188, boulevard Springer, Chapais

L'inspecteur général des institutions financières;
40 JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1646-5247 L'AÉRO CLUB DE MATANE INC.	1980 09 03	410, de Gaspé, Matane
1291-9643 AGENCE D'ASSURANCE MERCURE INC.	1958 03 25	3140, Girouard ouest, Saint-Hyacinthe
1855-5375 ALTERNATIVE NAISSANCE	1982 03 04	3429, Delorimier, Montréal
1474-1771 LES AMIS DU SKI DE FOND DE ST-EDOUARD DE FABREVILLE	1977 02 11	1039, 21e Avenue, Laval
1505-1279 ANDRÉ SAURIOL INC.	1976 09 27	615, des Orchidées, Sainte-Dorothée, Laval
1505-8894 ASSOCIATION AIKIDO KENSANKAI INCORPORÉE	1977 03 08	3734, avenue du Parc, Montréal
1278-0383 L'ASSOCIATION DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE INC.	1970 03 13	865, Bord du Lac, Dorval

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1845-2136 ASSOCIATION DES EMPLOYÉS À POURBOIRES DE L'ESTRIE (ADEPE) INC.	1981 04 13	187, Laurier, Sherbrooke
1230-9043 L'ASSOCIATION DES LOISIRS D'ALBANEL	1963 04 02	311, de l'Église, Albanel
2152-5043 L'ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE ST-PLACIDE INC.	1983 03 09	55, rue Sauvé, Saint-Placide
1315-6542 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CINÉMAS DU QUÉBEC INC.	1932 06 01	451, Saint-Sulpice, studio L-2, Montréal
1638-0925 ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE L'ÉPIPHANIE	1979 09 12	68, Amireault, L'Épiphanie
1260-9764 ASSOCIATION FRANCE-CANADA INC.	1950 12 20	429, Viger est, Montréal
1627-3849 ASSOCIATION PLEIN AIR DE LA RIVIÈRE OUTARDES INC.	1978 06 12	71, Charles Guay, Baie Comeau
1478-9432 ASSOCIATION POUR LES DROITS DES GAIS DU QUÉBEC	1977 06 22	263, Ste-Catherine est, Montréal
1351-3379 ASSOCIATION POUR LE JEUNE CINÉMA QUÉBÉCOIS	1974 01 03	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
1852-6301 L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES MARIONNETTISTES A.Q.M.	1981 11 24	3427, Bourbonnière, Montréal
2164-4463 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES	1984 02 29	3150, Jean-Brillant, Montréal
1359-9998 ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DE L'OUTAOUAIS	1974 10 16	255, St-Rédempteur, Hull
1470-2831 ATELIER D'USINAGE ARVIDA INC.	1976 09 20	2516, Dubose, Jonquière
1115-1644 A. AUERBACH INC.	1957 06 27	4660, avenue Bonavista, bureau 606, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1230-4416 A-1 DÉMÉNAGEMENT ET TRANSPORT LTÉE	1964 04 08	10787, Pascal Gagnon, Montréal
1240-9033 BREVILLE CORPORATION	1961 10 25	1, Carré Westmount, bureau 1500, Montréal
1631-6929 LA BRIGADE DES POMPIERS DE ST-CYPRIEN, RIVIÈRE-DU-LOUP	1979 04 02	Rue Principale, Saint-Cyprien
1122-7675 BUANDERIE GEORGES INC.	1960 11 18	2110 A, Bercy, Montréal
1239-4904 B.N.T. PROMOTIONS INC.	1971 12 28	16, avenue Westminster nord, bureau 206, Montréal
1367-2472 CAMIONNAGE YATES INC.	1974 03 13	4590, Huberteau, Saint-Hubert
1243-3306 CARNOVAD CORP.	1968 07 17	800, Place Victoria, bureau 4100, Montréal
1228-6480 CENTRE D'ACCUEIL BRASSARD INC.	1968 07 08	390, Brassard, Saint-Michel-des-Saints
1465-1509 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE QUÉBEC INC.	1976 02 27	615, boulevard Pierre Bertrand, Québec
2317-6936 CENTRE HISTORIQUE ET AQUATIQUE DE ROBERVAL INC.	1985 03 22	700, boulevard de la Traversée, Roberval
1464-0247 CERCLE DE LOISIRS DE CAZAVILLE INC.	1976 01 08	2885, Montée Cazaville, Cazaville
1331-6773 CHAR-DES INC.	1973 07 06	1405, Peel, bureau 401, Montréal
1640-1598 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-HONORÉ-DE-DUBUC, NUMÉRO 7430	1979 12 08	711, Gagnon, Saint-Honoré
1645-5487 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE VILLE-MERCIER, NUMÉRO 7554	1980 07 05	100, St-Jean Baptiste est, Mercier

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1859-8193 LE CHEZ NOUS DES ARTISTES INC.	1982 07 23	6055, Beaubien est, Montréal
1264-7590 CLINIQUE GYNÉCOLOGIQUE VICTORIA INC.	1968 10 02	174, boulevard Bois-Francs nord, Victoriaville
2326-4724 CLUB-MOTO PORT-CARTIER INC.	1985 09 25	61-A, des Pins, Port-Cartier
1288-9622 CLUB BOIVIN	1952 01 03	2473, St-Bruno, Shawinigan
1359-1284 CLUB DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE STE-THÈCLE INC.	1974 09 13	690, de la Montagne, Sainte-Thècle
2164-9876 CLUB DE L'ÂGE D'OR LA FONTAINE DE JOUVENCE	1984 02 15	117, Huot, Sainte-Foy
2320-0082 CLUB DE NATATION DES MAÎTRES DE ST-HUBERT	1985 05 15	4430, Huberdeau, Saint-Hubert
2160-7601 LE CLUB DE TIR LES FLÈCHES D'OR INC.	1983 10 28	2020, Liebert, appartement 201, Montréal
1254-8970 CLUB DU LAC O'NEIL DUCHAINE	1960 06 14	330, 52e Rue ouest, Charlesbourg
2312-3441 LE CLUB D'ÉCHECS DE STE-THÉRÈSE	1984 12 04	6, de l'Église, Sainte-Thérèse
1323-8704 CLUB SOCIAL L'ESTRIEN INC.	1971 03 10	1016, Daigle, Rock Forest
1854-8131 LE COIN DU PARTAGE BEAUHARNOIS INC.	1982 02 10	136, Ellice, bureau 239, Beauharnois
2153-7352 COMITÉ DE CITOYENS DE LA PAROISSE DE SAINT-SIMÉON DE CHARLEVOIX	1983 04 07	251, Port-aux-Quilles, Saint-Siméon
2167-1151 COMITÉ DE LA PAIX DU CENTRE-NORD DE MONTRÉAL	1984 04 13	8893, St-Denis, app. 1, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1845-6806 COMITÉ PERMANENT DU PARTAGE DE WICKHAM INC.	1981 04 21	629, 11e Rang, Wickham
1279-9300 LA COMMISSION DES LOISIRS ST-PIE X DE QUÉBEC INC.	1963 04 02	2585, Maufils, Québec
1109-3374 LA COMPAGNIE DES FILS DE H. WEXLER INC.	1955 02 05	2065, Parthenais, Montréal
1237-0920 LA COMPAGNIE DE FOURNITURE POUR CONSTRUCTEURS COLUMBIA (1974) INC.	1963 04 30	7405, route Transcanadienne, Montréal
1502-0175 COMPAGNIE DE TEXTILE DARLINGTON LTÉE	1976 02 06	5800, St-Denis, bureau 803, Montréal
1143-6540 LA COMPAGNIE D'ADMINISTRATION D.D.O. INC.	1960 12 15	7405, route Transcanadienne, Montréal
1261-0333 COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT FRANCINE LTÉE	1968 06 21	1455, Sherbrooke ouest, Montréal
1166-9876 COMPAGNIE RON CARIOCA INC.	1946 06 11	550, Sherbrooke ouest, bureau 800, Montréal
1507-6524 CONSEIL DES CITOYENS ÂGÉS DE SAINT-LAURENT	1977 10 13	1600, de l'Église, Saint-Laurent
1341-5831 CONSTRUCTION CHÂTEAU ST-MARC INC.	1973 10 10	1600, Henri-Bourassa ouest, bueau 600, Montréal
2152-9805 LA CORPORATION DES GAIS POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC	1983 03 23	263, Ste-Catherine est, Montréal
2172-4281 LA CORPORATION DE DÉFENSE DES GAIS DU QUÉBEC	1984 08 23	263, Ste-Catherine est, Montréal
1116-7608 COUPE FROID FÉDÉRAL INC.	1960 03 17	8000, 18e Avenue, Montréal
1289-0505 LES DÉVELOPPEMENTS BELCOURT INC.	1969 10 30	7405, route Transcanadienne, Saint-Laurent

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1356-1733 LES DISQUES DU NOUVEAU MONDE INC.	1974 04 30	1000, Sherbrooke ouest, 20e étage, Montréal
1270-3815 DOMAINE LAC McDONALD INC.	1962 04 26	1594, boulevard Gouin est, Montréal
1103-4626 DUCHESS TEXTILES LTD.	1962 12 18	3532, Notre-Dame ouest, Montréal
1364-7839 ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'OUTAOUAIS INC.	1975 07 18	109, Wright, Hull
1850-1213 ÉCOLE POPULAIRE DE MUSIQUE DE L'EST DU QUÉBEC INC.	1981 09 09	188, Evêché ouest, Rimouski
2172-4299 LES ÉDITIONS DU BERDACHE, INC.	1984 08 22	263, Ste-Catherine est, Montréal
1462-9935 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ TRIANGLE INC.	1975 11 11	112, Tortellier, Sept-Îles, Qué.
1334-7737 EXCAVATION ROY & BOILY INC.	1973 06 20	228 A, Dupont, Île Bizard
1355-9448 FÉDÉRATION DES AGRICOTOURS DU QUÉBEC	1974 04 22	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
1300-5178 FÉDÉRATION DE CROSSE DU QUÉBEC INC.	1972 01 19	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
1264-7509 FÉDÉRATION DE GYMNASTIQUE DU QUÉBEC	1971 05 03	4545, Pierre-de-Coubertin, Montréal
1250-6929 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES	1971 02 09	4545, avenue Pierre de Coubertin, Montréal
1293-3701 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TENNIS	1961 03 01	4545, Pierre-de-Coubertin, Montréal
1256-7806 FHALMI ENTERPRISES LTD.	1960 01 08	300, St-Laurent, Louiseville

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2164-0925 FONDATION DU SPORT UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS	1984 01 25	4545, Pierre de Coubertin, Montréal
2322-9032 FONDATION PATHONIC	1985 08 26	166, Croissant Chartwell, Beaconsfield
2164-9793 FONDS SPÉCIAL DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DE «AVIATION ÉLECTRIC LIMITED»	1984 02 21	850, boulevard Laurentien, Saint-Laurent
1115-9274 FOURRURES MURPHY INC.	1938 11 23	5020, Papineau, Montréal
1267-6730 FOYER SAINTE-PERPÉTUE-DE-L'ISLET INC.	1969 05 12	8, avenue du Foyer, Sainte-Perpétue
1469-5761 GARDERIE AU JARDIN DES ABEILLES	1977 01 19	570, boulevard Gaudreau, Donnacona
2312-3318 LA GARDERIE NEZ-À-NEZ	1984 11 21	22, Glen, Granby
1850-7004 GARDERIE TCHOU-TCHOU	1981 09 25	125, Houde, Saint-Laurent
2149-9728 LA GATINERIE	1983 01 05	128, avenue Gatineau, Gatineau
1509-7546 GESTION ET ADMINISTRATION ROMANELLE INC.	1977 12 28	740, Antonine Maillet, Montréal
2313-3325 GESTION JEUNESSE INC.	1985 01 24	275, de l'Église, Québec
1632-0327 GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL INC.	1978 12 06	360, Cherbourg, Longueuil
1370-0638 IMMEUBLES ALPHONSE DUFOUR INC.	1974 10 17	1261, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien
1238-9417 IMMEUBLES BIRER INC.	1955 09 01	4875, avenue Dufferin, bureau 902, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1219-8073 IMPRIMERIE JODHAN INC.	1971 09 01	9190, Charles de la Tour, Montréal
1248-1057 INVESTISSEMENTS COMMONWEALTH LTÉE	1966 09 12	1455, Sherbrooke ouest, bureau 2902, Montréal
1341-5740 INVESTISSEMENT PRO-CANADA INC.	1973 10 10	1600, Henri Bourassa, bureau 600, Montréal
2315-3141 JEUNESSE EN DÉTRESSE	1985 03 21	2204, de la Visitation, Montréal
1269-0913 JORMEL CORP.	1967 02 22	5006, avenue Dorval, Montréal
1640-4048 KÉROUL	1979 12 14	4545, avenue Pierre de Coubertin, Montréal
1301-9435 LESTER REALTY CORP.	1958 05 30	5422, Mountain Sights, Montréal
1348-6287 LIARD MÉCANIQUE INDUSTRIELLE INC.	1972 08 10	685, Olivier, Joliette
1635-3104 LIBRAIRIES DU CENTRE DU QUÉBEC INC.	1979 04 09	141, Notre-Dame est, Victoriaville
1625-9293 LIGUE DE HOCKEY DU PETIT POÊLE	1978 04 28	53, de la Station, Saint-Ephrem-de-Beauce
1475-2430 LES LOISIRS DE NOTRE-DAME-DES-MÈRES INC.	1977 03 15	731, chemin Notre-Dame-des-Mères, Stoke
1234-5427 LES LOISIRS DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE INC.	1962 03 14	458 B, chemin Central, Saint-François d'Assise
1137-7181 LONGUEUIL BLUE PRINT INC.	1958 03 05	205, de Normandie, Longueuil
1115-0497 MANUFACTURE CANADA-U.S. INC.	1964 03 12	24, Mont-Royal ouest, bureau 300, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1356-1725 MARKETING MOTIVATION DE PLACE ROYALE INC.	1974 04 30	1000, Sherbrooke ouest, 20e étage, Montréal
1244-4436 LES MÉTAUX CENTURY INC.	1964 07 23	600, Berge du Canal, Montréal
1356-1048 MONTREM INC.	1974 04 26	L'Auberge Cuttle's Tremblant Club, chemin du Lac Tremblant Nord, Mont Tremblant
2310-1454 ODILOGE INC.	1984 09 19	310, Ste-Odile, Rimouski
2152-3998 L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE HULL	1983 03 09	50, Châteaubriand, Hull
1635-2213 LE PAVILLON GILLES DESJARDINS INC.	1979 04 04	19, Place Valmont, Lorraine
1363-2963 LES PLACEMENTS O. DESCHÊNES INC.	1975 07 09	2253, rue St-Dominique, Jonquière
1240-6328 PLACEMENT B. & P. STOCK INC.	1959 10 13	5455, de Gaspé, bureau 102, Montréal
1275-3455 PLACEMENT MERGORE INC.	1959 04 08	3, Carré Westmount, Montréal
1105-7759 PNEUS SOUTHWARD LTÉE	1936 01 07	5125, Côte Vertu, Montréal
1507-0873 QUINCAILLERIE BOURG-JOLI INC.	1977 09 16	2435, Raymond, Saint-Hyacinthe
1334-2472 REGOR INTERNATIONAL INC.	1972 07 21	1253, Mc Gill College, bureau 1040, Montréal
1125-2293 REN-WILL ORIGINALS INC.	1967 10 19	9181, Boivin, Montréal
1302-1654 RÉSIDENCE STE-MARGUERITE INC.	1969 04 17	88, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1462-1700 REVUE TENNIS-QUÉBEC INC.	1975 09 24	4545, Pierre de Coubertin, Montréal
1115-7179 RE-AL-GE WHITEWEAR LTD.	1960 07 29	9600, Meilleur, bureau 850, Montréal
1361-0704 SANTÉ TIERS-MONDE	1974 12 30	Pavillon Landry, bureau 1316, Université Laval, Sainte-Foy
1286-9533 SERVICE DES LOISIRS ST-URBAIN	1965 02 17	2124, Jessop, Chomedey, Laval
1465-7159 SIDBEC-NORMINES INC.	1976 03 25	300, Léo Parizeau, 17e étage, Montréal
2315-3224 LA SOCIÉTÉ C.L.E. DE LA RÉGION DE MATANE INC.	1985 02 12	235, St-Jérôme, bureau 216, Matane
2326-4336 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA INC.	1985 10 10	183, rue des Anges, Oka
1841-0290 SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION D'AMÉRIQUE (SECTION DE MONTRÉAL)	1980 11 21	3300, boulevard Cavendish, bureau 220, Montréal
1369-7834 SOGERO INC.	1974 09 24	5453, Place Grovehill, Montréal
1148-5497 STANISLAS PICHETTE INC.	1967 01 30	2435, Cartier, Sainte-Julienne
1855-3859 STUDIO L'EST INC.	1982 03 02	5440, de Lorimier, bureau 501, Montréal
1370-8128 TRANSPORT BOYER & FILS LTÉE	1974 12 23	180, boulevard St-Rémi, Saint-Rémi
2320-9026 TRAVAILLEURS POTENTIELS DU SAGUENAY	1985 06 10	2351, St-Dominique, Jonquière
1630-1509 TURCOJO INC.	1978 09 29	5353, 5e Avenue ouest, bureau 30, Charlesbourg

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1156-5058 TYPO-LITHO COMPOSITION INC.	1968 12 30	891, St-Vallier est, Québec
1287-1646 LES VARIÉTÉS CANADIENNES INC.	1948 02 02	2930, des Gouverneurs, bureau 33, Saint-Hyacinthe
1303-2693 VOYAGES ALPERN INC.	1971 07 20	1470, Peel, bureau 254, Montréal
1236-7843 ZEDCO INC.	1972 05 04	7405, route Transcanadienne, Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
40 JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1845-8349 AMITIÉ TOURNESOL INC.	1981 05 04	9
1506-0007 CENTRE DE DOCUMENTATION MARIUS BARBEAU INC.	1977 08 09	15
1203-6414 LE CLUB DES VINGT CASTORS	1962 11 02	3
2160-7601 LE CLUB DE TIR LES FLÈCHES D'OR INC.	1983 10 28	5
1341-8264 COMITÉ CULTUREL DE DISRAELI INC.	1973 10 22	7
1504-3300 FONDATION LES SORTILÈGES INC.	1976 07 21	15
1469-0390 GARDERIE MINI-FÉE	1976 10 12	7
2315-7167 GARDERIE PAMPELUNE	1985 02 15	7

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1245-4617 GEORGES E. CHARRON & FILS LTÉE	1961 12 01	3
2313-3325 GESTION JEUNESSE INC.	1985 01 24	7
1367-2969 GUILDE DE RÉADAPTATION LETHBRIDGE	1973 10 25	3
1465-7159 SIDBEC-NORMINES INC.	1976 03 25	6
1212-5639 SILOS BEAUDRY INC.	1971 05 31	3
1301-2059 LA TROUPE FOLKLORIQUE LES SORTILÈGES	1972 05 12	15

40

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1648-2747 1648-2747 QUÉBEC INC.	1980 10 09	1986 02 15
2312-8028 2312-8028 QUÉBEC INC.	1984 11 15	1986 02 15
1644-6056 ALIGEL INC.	1980 05 15	1986 02 15
1466-3702 AMÉNAGEMENTS CADETTE LTÉE	1976 04 20	1986 02 15
1846-8397 LES ARTISANS RÉNOVATEURS ET DÉCORATEURS DU QUÉBEC ET ASSOCIÉS INC.	1981 05 26	1986 02 15
2171-5099 ASSOCIATION CANADIENNE DES FEMMES MUSULMANES DE QUÉBEC ACFMQ	1984 08 30	1986 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1230-6387 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RÉSIDANTS DU PARC BEL-AIR	1961 09 29	1986 02 15
1473-8751 AUTOBUS SCOLAIRES BLAIR INC.	1977 02 04	1986 02 15
1117-6401 A.P.V.-CREPACO MONTRÉAL LIMITÉE	1952 12 10	1986 02 15
1468-0847 BERLAMON INCORPORÉE	1976 06 28	1986 02 15
1237-4880 BOEUF NATIONAL INC.	1953 07 03	1986 02 15
1330-7368 BOULANGERIE MÉTROPOLITAINE INC.	1973 02 05	1986 02 15
1209-7200 BURO DECOR (1971) INC.	1971 05 13	1986 02 15
1140-5149 LA CIE DU BOEUF DE L'OUEST DE LAVAL-OUEST LTÉE	1964 04 16	1986 02 15
1571-8364 CIMETIÈRES HÉBREUX UNIS INC.	1931 06 29	1986 02 15
2166-2960 CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA PRESSE	1984 11 29	1986 02 15
2154-7757 COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES ASSISTÉS SOCIAUX/DES CHENAUX	1983 05 04	1986 02 15
1285-1135 LA CORPORATION STANMAR	1964 04 03	1986 02 15
1849-5416 LA COURSE DES PAYS D'EN HAUT INC.	1981 09 11	1986 02 15
1109-2053 LES COURTIERS MUTUELS MONTRÉAL LTÉE	1923 06 01	1986 02 15
1196-8476 CUIRS LE PETIT POT LTÉE	1970 05 29	1986 02 15
1137-7975 CYRILLE BOUCHER INC.	1969 09 12	1986 02 15
1233-3662 DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE APRIL INC.	1968 09 18	1986 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1251-9765 DENANPIER INC.	1971 09 15	1986 02 15
1252-3296 DESSINS D'ÉCLAIRAGE INC.	1959 07 17	1986 02 15
1109-6906 DOVER CORPORATION (QUÉBEC) LIMITED	1958 10 27	1986 02 15
2162-3897 EM'PLACE INC.	1983 12 28	1986 02 15
1851-7565 ENTREPRISES BERNARD CLÉMENT INC.	1981 10 26	1986 02 15
1861-8009 LES ENTREPRISES TRUFFIT INC.	1982 09 27	1986 02 15
2170-5413 LES EXPRESSIONS MOUVANCE INC.	1984 09 04	1986 02 15
1330-3813 FRANBELLE INC.	1973 05 08	1986 02 15
1261-1364 FRANKLYN ASSOCIATES LTD.	1959 05 29	1986 02 15
1856-9012 LA FRATERNITÉ MONASTIQUE DE LA SAINTE TRANSFIGURATION INC.	1982 04 15	1986 02 15
1646-2962 GARDETHÉQUE INC.	1980 08 06	1986 02 15
1264-4720 GESTION G.T.R. LTÉE	1969 02 13	1986 02 15
1470-8150 GESTION H. & B. LTÉE	1976 10 15	1986 02 15
1371-7962 LES HABITATIONS MONT SUN VALLEY INC.	1975 03 20	1986 02 15
1257-7524 IMMEUBLES VANDOR INC.	1954 01 29	1986 02 15
1267-0592 IMNAT LTÉE	1971 04 26	1986 02 15
1123-6411 LES INDUSTRIES H.M.I. INC.	1949 06 15	1986 02 15
1284-1417 LES INVESTISSEMENTS SHETLAND INC.	1959 03 21	1986 02 15
1268-0849 JAY & JAY INC.	1944 02 21	1986 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1268-8545 JOHN LUPU SALES LIMITED	1968 12 04	1986 02 15
1846-0410 LAMPADIUM INC.	1981 05 04	1986 02 15
1201-2829 LAPLANTE & LANGEVIN INC.	1970 08 20	1986 02 15
1134-3159 LAVE-AUTO CHAMPLAIN LTÉE	1965 07 08	1986 02 15
1245-3593 LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHARLEMAGNE	1964 04 08	1986 02 15
1272-0892 LIVE WELL REALTY CORP.	1959 09 08	1986 02 15
1472-9479 LOGEMAT INC.	1977 01 06	1986 02 15
1464-7002 LA MAISONNERIE DE RIMOUSKI INC.	1976 02 10	1986 02 15
1469-5522 MANUFACTURE DE VÊTEMENTS ST-HYACINTHE INC.	1976 08 26	1986 02 15
1480-4751 LES MODES INTERNATIONALES FRANCK INC.	1975 10 21	1986 02 15
1201-7182 M. BRADLEY INC.	1970 08 13	1986 02 15
1114-8384 NAROFAB INC.	1923 12 06	1986 02 15
1263-2535 NEW GLASGOW HEIGHTS DEVELOPMENT CORP.	1959 06 26	1986 02 15
1287-6389 NORTH MONTRÉAL WAREHOUSE LTD.	1959 05 20	1986 02 15
1206-2337 PÂTISSERIE LA FRINGALE INC.	1971 04 19	1986 02 15
1317-2630 PETER MAHOVLICH INC.	1971 11 29	1986 02 15
1349-5429 LES PLACEMENTS AGAPA LTÉE	1973 12 28	1986 02 15
1296-7667 PLAYFAIR ENTERPRISES CORP.	1953 09 25	1986 02 15
1850-2864 LES PRODUCTIONS MÉGO INC.	1981 09 11	1986 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1280-7509 QUALITY PRESS LIMITED	1923 01 24	1986 02 15
1853-2606 LES RESTAURANTS LE VOYAGEUR INC.	1981 12 31	1986 02 15
1322-8648 SERVICE D'ENTRETIEN MERCIER LTÉE	1970 06 11	1986 02 15
1852-2094 SERVICE D'INFORMATIONS SPORTIVES DU QUÉBEC INC.	1981 11 09	1986 02 15
1145-4931 SERVOPARC INC.	1960 09 30	1986 02 15
1149-6494 SOUCY-MERCURY (VENTES & SERVICES) LTÉE	1965 12 24	1986 02 15
1480-1393 STATION-SERVICE THÉO BÉLANGER INC.	1975 09 29	1986 02 15
1285-1911 STELLAR INVESTMENTS LTD.	1954 09 15	1986 02 15
1501-7981 ST-SAUVEUR, DAUBOIS & ASSOCIÉS INC.	1976 01 19	1986 02 15
1860-8273 LES TRAVAILLEURS DE VARIPAK INC.	1982 08 27	1986 02 15
1287-3576 VICINITY DEVELOPMENT CORP.	1959 04 29	1986 02 15
1238-0366 VILLA ST-BENOÎT INC.	1968 12 11	1986 02 15
1218-9577 WILLIAM BISSEGGER BUSINESS FORMS LTD.	1971 05 25	1986 02 15
1287-8724 WILNOR LTÉE	1963 04 10	1986 02 15
1470-0710 YALE HOLDINGS LTD.	1949 09 29	1986 02 15

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Dissolution — Demandes de

ARMAND CHRÉTIEN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ARMAND CHRÉTIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 30 janvier 1986

Le procureur de la compagnie,
44864 MARIE JACQUES, *avocate*

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CONDOMINIUM LE 200 INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CONDOMINIUM LE 200 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 janvier 1986

Le procureur de la compagnie,
44887 ME ANNE CÔTE

ATELIER TYC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ATELIER TYC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Vanier, le 31 janvier 1986

Pour la compagnie,
44837 YVETTE MARCOTTE MORISSETTE

AUTOMOBILES ELLE - B. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AUTOMOBILES ELLE - B. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hubert, le 28 janvier 1986

La présidente,
44805 LINA BARRY

BEAUCARVOIE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BEAUCARVOIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 29 janvier 1986

Le procureur de la compagnie,
44885 PIERRE BÉLISLE; *avocat*

BLOOMFIELD AGENCIES LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BLOOMFIELD AGENCIES LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 janvier 1986

Les procureurs de la compagnie,
44888 LAPOINTE, ROSENSTEIN, *avocats*

FABRICATIONS DE MÉTAL EN FEUILLE C.B.F. INC. C.B.F. SHEET METAL MANUFACTURERS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FABRICATIONS DE MÉTAL EN FEUILLE C.B.F. INC.—C.B.F. SHEET METAL MANUFACTURERS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Beloeil, le 29 avril 1985

La secrétaire,
44838 MADAME P. BLAIS

CASTEL LAVAL PROPERTIES LTD.
LES IMMEUBLES CASTEL LAVAL LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CASTEL LAVAL PROPERTIES LTD.—LES IMMEUBLES CASTEL LAVAL LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 janvier 1986

Les procureurs de la compagnie,
McDOUGALL, CARON, LATULIPPE, BEY,
44889 GRAHAM, WEINSTEIN, CAMPEAU, *avocats*

CENTRE DE YOGA SOURCE VIVE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE DE YOGA SOURCE VIVE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 décembre 1985

Les procureurs de la compagnie,
44806 MARTINEAU, WALKER

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
ST-SAUVEUR-DES-MONTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLINIQUE VÉTÉRINAIRE ST-SAUVEUR-DES-MONTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Sauveur-des-Monts, le 1er février 1986

Le président,
44865 JEAN PELLETIER, M.V.

CONFECTION G.D. TINGWICK INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CONFECTION G.D. TINGWICK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Warwick, le 8 janvier 1986

Pour la compagnie,
44866 MICHEL LEMIRE, *comptable agréé*

CONSIM INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CONSIM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 janvier 1986

Les procureurs de la compagnie,
44807 LAPOINTE, ROSENSTEIN

CRÉATIONS MICRO-LOGICIELS R.B. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CRÉATIONS MICRO-LOGICIELS R.B. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 octobre 1985

Le président,
44808 FRANÇOIS RODRIGUE

FÉMININ-MASCULIN-PLURIEL

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FÉMININ-MASCULIN-PLURIEL» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-Rouge, le 28 janvier 1986

Le président,
44867 ROGER RIOUX

GESTION PIERRE DUPONT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION PIERRE DUPONT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 30 janvier 1986

Le procureur de la compagnie,
44839 GÉRARD DUFRESNE, *notaire*

GROUPE CASCADES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GROUPE CASCADES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 janvier 1986

Les procureurs de la compagnie,
44890 GUY & GILBERT, *avocats*

GUARANTEE DEVELOPMENT CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GUARANTEE DEVELOPMENT CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 février 1986

Le secrétaire,
44891 KALMAN ANGEL

THE DOMINION WADDING COMPANY LA COMPAGNIE DE CAPITONNAGE DOMINION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «THE DOMINION WADDING COMPANY—LA COMPAGNIE DE CAPITONNAGE DOMINION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Toronto, le 25 novembre 1985

Le secrétaire,
44840 ROBERT DESCHENE

LE GROUPE E.C.I. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE GROUPE E.C.I. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 janvier 1986

Les procureurs de la compagnie,
44841 BRUNET & BRUNET

LE MANOIR DE BERTHIER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE MANOIR DE BERTHIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 3 février 1986

Les procureurs de la compagnie,
44842 GODIN & SAINT-AMANT

LEO BOSSART INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LEO BOSSART INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Ottawa, le 3 janvier 1986

La secrétaire,
44868 THEA BOSSART

LES AGENCES R.S.L. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES AGENCES R.S.L. INC.» demandera à l'inspec-

teur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amos, le 30 avril 1985

Le président,
44843 ROGER LEFEBVRE

LES ALIMENTS GASPÉSIENS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ALIMENTS GASPÉSIENS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Alma, le 16 janvier 1986

Les procureurs de la compagnie,
44869 MORENCY, BANFORD & ASSOCIÉS

LES CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENTS CEDERIC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENTS CEDERIC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Île-Bizard, le 25 janvier 1986

Le président,
44809 SAMIR EL-HADDAD

LES PRODUCTIONS LES-ARTS

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PRODUCTIONS LES-ARTS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 29 janvier 1986

Pour la compagnie,
44844 ÉDITH MARIER

LÉVEILLÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LÉVEILLÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Eustache, le 27 janvier 1986

Le procureur de la compagnie,
44810 LUC LÉVEILLÉ, *notaire*

L'ILLUSTRE TÂCHE ILLUSTRÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L'ILLUSTRE TÂCHE ILLUSTRÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 janvier 1986

Le président,
44870 PATRICE ALLARD

MEUBLES DE VERDUN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MEUBLES DE VERDUN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 janvier 1986

La secrétaire,
44892 MONA ABRAMS

MODE SELECT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MODE SELECT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 30 janvier 1986

Les procureurs de la compagnie,
44893 RIVARD, HICKSON, *avocats*

NORMAND ROBERT & FILS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «NORMAND ROBERT & FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montebello, le 8 janvier 1986

Le président,
44811 GUY ROBERT

PLASTICENTRE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLASTICENTRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Vaudreuil, le 24 décembre 1985

Le président,
44812 CHARLES-ÉDOUARD LEDUC

SERVICE D'AGENCE ARTISTIQUE S.I.J. LTÉE S.I.J. BOOKING SERVICE LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SERVICE D'AGENCE ARTISTIQUE S.I.J. LTÉE— S.I.J. BOOKING SERVICE LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 28 janvier 1986

Le président,
44813 MARVEN WENER

SIMMONDS EQUIPMENT LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SIMMONDS EQUIPMENT LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 janvier 1986

Les procureurs de la compagnie,
44814 LAPOINTE, ROSENSTEIN

SOCIÉTÉ AMOUR DES JEUNES

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ AMOUR DES JEUNES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 30 janvier 1986

Le procureur de la compagnie,
44815 GILBERT RICHER, *avocat*

SPORTS DENCO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SPORTS DENCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 29 janvier 1986

Le procureur de la compagnie,
44886 PIERRE BÉLISLE, *avocat*

VISUALPAK MACHINERY CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VISUALPAK MACHINERY CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 janvier 1986

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON, SHEPPARD, BORENSTEIN,
44894 SHAPIRO, *avocats*

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2451-2303 ** LA COMPAGNIE KUMAGAI GUMI LTÉE	1986 01 22	M. François H. Ouimet, 1155, boulevard Dorchester ouest, bureau 3900, Montréal	1155, boulevard Dorchester ouest, Montréal
2449-2084 ** CORPORATION D'EXPORTATION AGRI-PRODUCE	1986 01 10	M. Robbie Rubenstein, 410, François-Xavier, bureau 2, Montréal	410, François-Xavier, bureau 2, Montréal
2455-4867 ** SYSTÈMES D'ÉNERGIE C & D CANADA, INC.	1986 01 24	Lorna J. Telfer, 630, boul. Dorchester ouest, 22e étage, Montréal	630, boulevard Dorchester ouest, 22e étage, Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

40

Compagnies minières — Loi sur les

Avis divers

SOCIÉTÉ MINIÈRE COURVAN LTÉE
(Libre de responsabilité personnelle)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies minières (L.R.Q., c. C-47), et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1986 01 24, à la compagnie « SOCIÉTÉ MINIÈRE COURVAN LTÉE (Libre de responsabilité personnelle) », modifiant le capital-actions.

L'inspecteur général des institutions financière,
JEAN-MARIE BOUCHARD

40 1249-8812

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Jean Charbonneau

Succession de Jean Charbonneau, en son vivant du 2195, rue Bordeaux, Montréal, décédé le 2 janvier 1986.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 44871

Succession Marcel Gagnon

Succession de Marcel Gagnon, en son vivant du 213, rue Saint-Alphonse Ouest, Thetford-Mines, décédé le 17 février 1985.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 44872

Succession Ovide Bachand

Succession de Ovide Bachand, en son vivant du 8845, route Marie-Victorin, Contrecoeur, décédé le 13 juillet 1985.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 44873

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé sa raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE POLYVALENT ENR.	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PROJET IMMOBILIER # 1 ENR.	1985 12 13

Le protonotaire de la Cour supérieure, district de Bedford,
ME AIMÉ BEAUDRY

42

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROUYN 1986	1986 01 15	101 A, Principale, Rouyn, QC, J9X 4P1

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Rouyn-Noranda,
D. RICHARD

42

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
INVESTISSEMENTS PAMEC, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 01 21	136, rue Labelle St-Jérôme, QC, J7Z 3K9

Le 21 janvier 1986

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Terrebonne,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

42

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAROUX	1986 01 14	4250, rue Savard, Bureau 216, Trois-Rivières
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES IMMEUBLES LAVIOLETTE	1986 01 20	35, Nouvelle-Vague, Champlain, G0X 1C0

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Trois-Rivières,
ME JEAN-PAUL COSSETTE

42

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE BARON ENR.	1985 12 13	379, Louis-Hébert, Granby, QC, J2G 1G2

Le protonotaire de la Cour supérieure, district de Bedford,
ME AIMÉ BEAUDRY

42

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE « IMMEUBLES DES TREMBLES ENR »	1985 10 11	Alma

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district d'Alma,
ME JOSETTE CHANDONNET

42

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

« Nouvelle Rotterdam » compagnie anonyme d'assurances
Délivrance de permis

Avis est donné, par les présentes, que la « Nouvelle Rotterdam » compagnie anonyme d'assurances a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

— Automobile

— Biens

— Garantie

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le siège social de la compagnie est situé au 16, Blook, 3000 AR, Rotterdam, Pays-Bas, et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1245, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2000, Montréal, QC, H3J 1J2.

Québec, le 28 janvier 1986

L'inspecteur général, des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

40

Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la municipalité de la paroisse de St-Anselme
Demande de remboursement de cautionnement

Avis est, par les présentes, donné que la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la municipalité de la paroisse de St-Anselme actuellement en liquidation, ayant cessé d'exercer au Québec, le 31 décembre 1985, et ses obligations envers les assurés, les tiers et les bénéficiaires, ayant été intégralement remplies, s'adressera au ministre des Finances à l'expiration d'un délai de trois mois après la publication du présent avis pour obtenir le remboursement de son cautionnement.

Tout créancier désirant s'opposer à cette demande est prié de le faire auprès de l'inspecteur général des institutions financières dans un écrit énonçant son opposition.

Saint-Anselme, le 24 janvier 1986

Le liquidateur,
40 MICHEL MORIN

La Jeannoise, société mutuelle d'assurance contre l'incendie

Avis est, par les présentes, donné que conformément à l'article 92 de la Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives (1985, c. 17) l'inspecteur général des institutions financières a ordonné, le 20 janvier 1986, la liquidation de La Jeannoise, société mutuelle d'assurance contre l'incendie, constituée, le 10 décembre 1980, en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) et ayant son siège social à Saint-Félicien et que monsieur Jean-Paul Marcoux, Directeur de la Direction de l'inspection des assurances de l'inspecteur général des institutions financières, a été nommé liquidateur.

Québec, le 20 janvier 1986

L'inspecteur général des institutions financières,
40 JEAN-MARIE BOUCHARD

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Municipalité de Gallichan

Avis est donné, par le soussigné, que le gouvernement a adopté, en date du 29 janvier 1986, un décret ayant pour objet de changer le nom de la municipalité de Saint-Laurent, de la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest, en celui de « Municipalité de Gallichan ».

Conformément à l'article 52 du Code municipal, ce changement de nom entre en vigueur après la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre,
46 JACQUES O'BREADY

Municipalité de Lac Kénogami

Avis est donné, par le soussigné, que le gouvernement a adopté, en date du 29 janvier 1986, un décret ayant pour objet de changer le nom de la municipalité du canton de Kénogami, de la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, en celui de « Municipalité de Lac Kénogami ».

Conformément à l'article 52 du Code municipal, ce changement de nom entre en vigueur après la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre,
46 JACQUES O'BREADY

Énergie et Ressources

Cadastres

Canton d'Ascot

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 7D-12 et 7D-13 du rang XII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le

dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: le lot 7D-6 et une partie du lot 7D-7 du rang XII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Rock-Forest

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279545

Canton d'Ascot

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 20A-43, 20A-44 du rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: les lots 20A-3-4, 20A-3-5, 20A-3-7, 20A-3-11, 20A-3-12, 20A-31, 20A-41 et une partie des lots 20A-3, 20A-3-6 et 20A-21 du rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279311

Canton d'Ascot

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 20B-1-10 du rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1985

Remplacer: les lots 20B-1-3, 20B-1-4, 20B-1-4-1, 20B-1-4-2, 20B-1-7 et la partie restante des lots 20B-1-5 et 20B-1-8 du rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1985.

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Sherbrooke

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279120

Canton d'Ascot

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 6B-20 du rang XII en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: le lot 6B-18 du rang XII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Rock-Forest

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279060

Village du Bassin-de-Chambly

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 26-449 à 26-451 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 juin 1985

Remplacer: les lots 26-146 à 26-148 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 juin 1985

Cadastre: Bassin-de-Chambly, village du
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Chambly

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279682

Paroisse de Beauport

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1633 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Remplacer: les lots 252-2-1, 252-2, 252-3-1, 265-3 et une partie des lots 58-6, 58, 252-3, 252 et 265 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279006

Paroisse de Charlesbourg

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1048-75 et 1048-76 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Remplacer: les lots 1048-55-2, 1048-56-1-1, 1048-56-1-2, 1048-56-1, 1048-56-2, 1048-56, 1048-57, 1048-58 et une partie du lot 1048-55 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Charlesbourg

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279929

Paroisse de Charlesbourg

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 224-13, 224-14, 225-15 à 225-17 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: les lots 224-11, 224-12 et 225-9 à 225-12 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 280386

Paroisse de Charlesbourg

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1251 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: les lots 230-52, 230-70, 230-71, 231-A-24, 231-A-39, 231-A-48, 231-A-49, 231-A-50 une partie des lots 229, 230, 231-A, 231 et la partie restante des lots 229-25-2, 229-25, 229-29 et 230-69 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 280795

Paroisse de Chicoutimi

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 8A-220 à 8A-224 du rang IX S.O.C.S. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Remplacer: les lots 8A-152 à 8A-157 du rang IX S.O.C.S. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Cadastre: Chicoutimi, paroisse de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Chicoutimi

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279572

Canton de Figuery

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots A-107 et A-108 du rang X en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juillet 1985

Remplacer: les lots A-73 à A-75 du rang X en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juillet 1985.

Cadastre: Figuery, canton de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: Amos-Est

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279756

Canton de Granby

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 632-81, 632-82 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: les lots 632-61 et 632-62 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Granby, canton de
Division d'enregistrement: Shefford
Municipalité: la ville de Granby

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279578

Canton d'Howard

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 7-921 du rang VI en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 juin 1985

Remplacer: les lots 7-854 et partie 7-855 du rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 juin 1985

Cadastre: Howard, canton d'
Division d'enregistrement: Argenteuil
Municipalité: Saint-Adolphe-d'Howard

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 278861

Canton de Hull

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 8D-532 à 8D-534 du rang V en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: les lots 8D-38 à 8D-44, 8D-50 à 8D-56 et une partie des lots 8D-45, 8D-49, 8D-347, 8D-375 et

8D-376 du rang V en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985.

Cadastre: Hull, canton de
Division d'enregistrement: Hull
Municipalité: la ville de Hull

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279809

Canton de Hull

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 16B-253 et 16B-254 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Remplacer: les lots 16B-233 et 16B-238 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Cadastre: Hull, canton de
Division d'enregistrement: Gatineau
Municipalité: la ville d'Aylmer

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 277171

Ville d'Iberville

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 30-192 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Iberville, ville d'
Division d'enregistrement: Iberville
Municipalité: la ville d'Iberville

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279768

Ville d'Iberville

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 115-74 à 115-79 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: les lots 115-12 à 115-16 et 115-30 à 115-35 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Iberville, ville d'
Division d'enregistrement: Iberville
Municipalité: la ville d'Iberville

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279641

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 321-394 à 321-414 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: les lots 321-289 à 321-291, 321-352 à 321-357 et 321-376 à 321-391 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de La Prairie

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279786

Canton de Magog

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 6-471 du rang XIX de Bolton en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Remplacer: une partie du lot 6-187 du rang XIX de Bolton en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Cadastre: Magog, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: la ville de Magog

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 277698

Canton de Magog

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 10B-30 du rang XV d'Hatley en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 10B-21 et 10B-22 du rang XV d'Hatley en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Magog, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: canton de Magog

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279238

Canton de Malhiot

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 21-A-482 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 21-A-326, 21-A-329, 21-A-330 et 21-A-331 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Malhiot, canton de
Division d'enregistrement: La Tuque
Municipalité: la ville de La Tuque

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 278996

Mirabel

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 54-63 et 54-64 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: le lot 54-32 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Mirabel
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Mirabel

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602409

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2320 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Remplacer: le lot 1841-8 et une partie du lot 1841 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602423

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 118-473 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juin 1985

Ajouter: le lot 118-472 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juin 1985

Remplacer: les lots 118-1 et 118-313 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juin 1985

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602262

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 23-321 et 23-322 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Remplacer: les lots 23-292 et 23-293 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602371

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 23-317 à 23-320 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Remplacer: les lots 23-228 à 23-231 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602370

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 133-11 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Remplacer: le lot 133-6 une partie des lots 133-7 et 133-8 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 601997

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 165-164 et 165-165 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juin 1985

Remplacer: les lots 165-127 et 165-130 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juin 1985

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602263

Paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1107-242 à 1107-252 et 1108-153 à 1108-162 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: les lots 1107-46 à 1107-48, 1107-55-1, 1107-56, 1107-57, 1107-68, 1107-69, 1107-70-1, 1108-53 à 1108-61 et une partie des lots 1107-55 et 1107-70 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Hyacinthe
Municipalité: la ville de Saint-Hyacinthe

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G

45 279042

Canton d'Orford

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 228-66 et 228-67 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1985

Remplacer: les lots 228-29 à 228-31 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1985

Cadastre: Orford, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Rock-Forest

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279043

Canton d'Orford

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 316-202 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1985

Remplacer: les lots 316-5 et 316-6 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 juin 1985

Cadastre: Orford, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: la ville de Rock-Forest

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 278544

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 93-1156 à 93-1169 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: les lots 93-32, 93-33 une partie des lots 93-16 à 93-23 et 93-31 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602779

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 477 et 478 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: les lots 439 et 440 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602729

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 480 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 392 et 393 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602717

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 206-2088 à 206-2090 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: les lots 206-1537 à 206-1542 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602653

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 476 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: les lots 198-450 à 198-452, 198-669, 199-1065, une partie des lots 198-453, 198, 199, 256-22 et 256 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602250

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 185-682 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: le lot 185-625 et une partie du lot 185-671 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602175

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 234-62 à 234-64, 235-542 et 466 à 475 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 234-1, 236 et la partie restante du lot 235-187 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 601689

Canton de Rawdon

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 30 du rang VIII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 13B, 13B-10, 14 et 14-1 du rang VIII en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Cadastre: Rawdon, canton de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: canton de Rawdon

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279651

Village de Richelieu

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 82-98 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: le lot 82-89 et une partie du lot 82-95 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Richelieu, village de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la ville de Richelieu

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 276646

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 162-429 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: une partie du lot 162-360 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602461

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 88-794 à 88-798 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: les lots 88-245 à 88-249, une partie des lots 88-276 à 88-281 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602447

Canton de Robertson

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 60 du rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 45 et 46 du rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Cadastre: Robertson, canton de
Division d'enregistrement: Labelle
Municipalité: Des Ruisseaux

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 278627

Paroisse de Saint-Alexis

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 62-65 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juillet 1985

Remplacer: les lots 62-50 et 62-51 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juillet 1985

Cadastre: Saint-Alexis, paroisse de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de La Baie

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279893

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 471-26-4 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 471-26-2 et 471-26-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 277791

Paroisse de Saint-Andrews

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 838 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: le lot 417-4 et une partie des lots 413 à 417 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Saint-Andrews, paroisse de
Division d'enregistrement: Argenteuil
Municipalité: village de Saint-André-Est

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 278435

Paroisse de Sainte-Anne

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 205-104 à 205-110 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: une partie du lot 205-41 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Sainte-Anne, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 602478

Village de Sainte-Anne-de-Chicoutimi

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 41-335 à 41-339 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: les lots 41-330, 41-331 et 41-333 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Sainte-Anne-de-Chicoutimi, village de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Chicoutimi

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 279493

Paroisse de Saint-Anselme

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 774 à 781 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Remplacer: les lots 127, 125-1, 126-1-1, 128-1, 126-1, 128 et une partie des lots 125, 126, 129 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juillet 1985

Cadastre: Saint-Anselme, paroisse de
Division d'enregistrement: Dorchester
Municipalité: village de Saint-Anselme

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 277793

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 87-114-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 juin 1985

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 279994

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 79-351 et 79-352 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Remplacer: les lots 79-345 et 79-346 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279896

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 117-195 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 juin 1985

Remplacer: les lots 117-1, 117-2 et 117-149 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 juin 1985

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279695

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 133-1101, 133-1102 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 juin 1985

Remplacer: les lots 133-806, 133-807 et 133-808 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 juin 1985.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279693

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 582 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1985

Remplacer: une partie du lot 109 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1985

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 278845

Paroisse de Saint-Athanase

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 412-27 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: le lot 412-12 et une partie du lot 412-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Saint-Athanase, paroisse de
Division d'enregistrement: Iberville
Municipalité: la paroisse de Saint-Athanase

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279013

Paroisse de Saint-Athanase

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 239-21 et 239-27 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Saint-Athanase, paroisse de
Division d'enregistrement: Iberville
Municipalité: la ville d'Iberville

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 279769

Paroisse de Saint-Augustin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 436-290 et 436-291 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: les lots 436-201, 436-202 et 436-203 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985.

Cadastre: Saint-Augustin, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 280027

Paroisse de Saint-Benoît

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 300-11 à 300-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: le lot 300-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Saint-Benoît, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Mirabel

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 602571

Paroisse de Saint-Charles-Borromée

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 232-228 et 232-229 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: les lots 232-127-2, 232-205, 232-128 et une partie du lot 232-127 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Saint-Charles-Borromée, paroisse de
Division d'enregistrement: Joliette
Municipalité: la paroisse de Saint-Charles-Borromée

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 278586

Paroisse de Sainte-Dorothée

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 147-142 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Remplacer: une partie du lot 147-28 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Cadastre: Sainte-Dorothée, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 601885

Paroisse de Saint-Esprit

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 228 et 230 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Saint-Esprit, paroisse de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: la paroisse de Saint-Esprit

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279744

Paroisse de Saint-Esprit

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 338-1 à 338-9, une partie du lot 338-15 et la partie restante du lot 338-26 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Saint-Esprit, paroisse de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: la paroisse de Saint-Esprit

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279613

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 70-130 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: une partie des lots 70-73 et 70-74 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Deux-Montagnes

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602519

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 275-411 à 275-425 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: les lots 275-379 à 275-398 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Deux-Montagnes

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 601503

Paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 51-8 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 51-1-1 et 51-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Cadastre: Sainte-Famille-de-Boucherville, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Boucherville

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279151

Paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 163-10 et 163-11 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: le lot 163-2-1 et une partie des lots 163-2, 163-3, 163-4 et 163-5 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Saint-Félix-du-Cap-Rouge, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Cap-Rouge

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 279529

Paroisse de Saint-Flavien

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 381-63 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: le lot 381-47 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Saint-Flavien, paroisse de
Division d'enregistrement: Lotbinière
Municipalité: village de Laurier-Station

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 279838

Paroisse de Sainte-Flore

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 66-54 à 66-56 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 66-2-1, 66-2-2 et 66-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 juin 1985

Cadastre: Sainte-Flore, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la ville de Shawinigan

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 279576

Paroisse de Sainte-Foy

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 261-38 et 261-39 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juillet 1985

Remplacer: les lots 261-1-1, 261-2-1, 261-5-1 et une partie des lots 261-1, 261-2 et 261-5 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juillet 1985

Cadastre: Sainte-Foy, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Sainte-Foy

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 280037

Paroisse de Sainte-Foy

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 693 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Remplacer: le lot 208 A-2 et une partie des lots 197, 208 A, 288-1-3, 288-1, 288, 406, 479-3 et 479 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Cadastre: Sainte-Foy, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Sainte-Foy

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 278945

Paroisse de Saint-François-de-Sales

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 5-360 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: le lot 5-75 et une partie du lot 5-74 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Saint-François-de-Sales, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602625

Paroisse de Saint-François-de-Sales

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 5-361 à 5-408, 6-444 à 6-455 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Remplacer: les lots 5-162 à 5-167, 5-171 à 5-175, 5-183 à 5-185, 5-196 à 5-203, 5-211 à 5-214, 6-197, 6-253, 6-255, 6-256, 6-258, une partie du lot 5-158, la partie restante des lots 5-159 à 5-161, 5-168 à 5-170, 5-176, 5-177, 5-182, 5-186, 5-193 à 5-195, 5-204, 5-207, 5-209, 5-210, 6-183, 6-185, 6-188 à 6-193, 6-195, 6-196, 6-198, 6-257 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Cadastre: Saint-François-de-Sales, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602624

Paroisse de Sainte-Françoise

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 18 et 19 du rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Cadastre: Sainte-Françoise, paroisse de
Division d'enregistrement: Témiscouata
Municipalité: la paroisse de Sainte-Françoise

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 278546

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 187A-458 à 187A-460 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: les lots 187A-199 et 187A-422 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pierrefonds

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602707

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 187A-461 et 187A-462 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: les lots 187A-295 et 187A-296 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pierrefonds

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602706

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 37-682 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: une partie du lot 37-344 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pierrefonds

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602495

Paroisse de Saint-Georges

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1206 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au

Remplacer: une partie du lot 626-19 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Cadastre: Saint-Georges, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauce
Municipalité: la ville de Saint-Georges

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 280671

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 783-158 et 784-174 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Remplacer: les lots 783-98, 784-37, une partie des lots 783-116 et 784-63 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602574

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 783-157 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Remplacer: le lot 783-3-7, une partie des lots 783-2-5, 783-3-6, 783-2, 783-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602339

Paroisse de Sainte-Julie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 607-1513 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: une partie des lots 607-812 et 607-813 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Sainte-Julie, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: la ville de Sainte-Julie

Québec, le 4 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602929

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2795 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: le lot 222-125 et une partie du lot 222 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602621

Paroisse de Saint-Lazare

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 485-85 et 485-86 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: les lots 485-82, 485-83, 485-84 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985.

Cadastre: Saint-Lazare, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la paroisse de Saint-Lazare

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602825

Paroisse de Saint-Lin

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2122 en vertu des dispositions des articles 2174*b* du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juin 1985

Remplacer: les lots 1103 à 1108, 1213 à 1219, une partie du lot 2071 et la partie restante des lots 1220, 1221, 1222 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juin 1985

Cadastre: Saint-Lin, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Laurentides

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602183

Paroisse de Sainte-Marie

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1144 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juillet 1985

Remplacer: les lots 512-1-2, 513-2, 513-3 et une partie des lots 512-1, 513-1, 512 et 513 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juillet 1985

Cadastre: Sainte-Marie, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauce
Municipalité: la ville de Sainte-Marie

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 277412

Paroisse de Saint-Nicolas

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 454-226 et 454-227 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Remplacer: les lots 454-130, 454-157, 454-159-2, 454-198, 454-223 et une partie du lot 454-159 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juillet 1985

Cadastre: Saint-Nicolas, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: Bernières

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 280067

Paroisse de Saint-Nicolas

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 168-14 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Ajouter: le lot 168-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: le lot 168-9 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Saint-Nicolas, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Saint-Nicolas

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 279504

Paroisse de Saint-Paul-l'Ermite

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 62-18 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 62-6 et 62-7 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juin 1985

Cadastre: Saint-Paul-l'Ermite, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Charlemagne

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

45 602510

Paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 283-24 et 283-25 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: les lots 283-2 à 283-4, 283-11, 283-12, 283-15 et une partie des lots 283-13 et 283-14 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Saint-Roch-de-l'Achigan, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 602329

Paroisse de Saint-Roch-Nord

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 646 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Remplacer: les lots 509-4 à 509-8 et une partie des lots 509-1 à 509-3, 509-9, 509-10 et 509 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 juin 1985

Cadastre: Saint-Roch-Nord, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 279473

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 63-280 à 63-290, 64-318 à 64-342 66-207 à 66-228, 67-165 à 67-172 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1985

Remplacer: les lots 63-274 à 63-279, 64-303 à 64-317, 66-194 à 66-206, 67-160 à 67-164 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 juin 1985

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 602817

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 76-147 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Remplacer: les lots 76-17, 76-18, 76-110, une partie du lot 76-16, et la partie restante du lot 76-19 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 juin 1985

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 602733

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 7-1183 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Remplacer: une partie du lot 7-1173 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1985

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 8 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 601571

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2574 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 juin 1985

Remplacer: une partie du lot 2434 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 juin 1985

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Vanier

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 280254

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 364-1089 à 364-1099, 364-2000 à 364-2004, 365-500 à 365-506, 366-607 à 366-610 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 février 1985

Remplacer: les lots 364-725 à 364-748, 364-755 à 364-778 364-785 à 364-808, 364-815 à 364-838, 364-845 à 364-868 365-122 à 365-144, 365-218 à 365-246, 366-381, 366-382, 366-403, 366-404, 366-406 à 366-408, 366-429, 366-430, 366-432 à 366-434, 366-455, 366-456, 366-458, 366-459, une partie des lots 364-722 à 364-724, 364-749 à 364-754, 364-779 à 364-784,364-809 à 364-814, 364-839 à 364-844 364-869 à 364-871, 365-121, 365-217, 366-380, 366-460, 366-606 deux parties du lot 364-1085 et la partie restante des lots 366-405, 366-431 et 366-457 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 février 1985

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 9 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 600477

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 332-1207 à 332-1214 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Remplacer: une partie des lots 332-539 et 332-737 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juin 1985

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 602708

Canton de Stanstead

Avis est par la présente donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 1140-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 juin 1985

Cadastre: Stanstead, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: Stanstead-Est

Québec, le 2 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 279247

Canton de Wickham

Avis est par la présente donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 113-218 à 113-220, 114-129, 114-130 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Remplacer: les lots 113-54 à 113-56, 114-34 à 114-36 et une partie du lot 113-53 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1985

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Saint-Nicéphore

Québec, le 3 juillet 1985.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
45 279654

Industrie et du Commerce

Heures d'affaires

Salon de la Femme de St-Hyacinthe
Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux présents au Salon de la Femme de St-Hyacinthe à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 10 au 13 avril 1986; ce salon se tiendra à l'Auberge des Seigneurs de St-Hyacinthe.

Québec, le 22 janvier 1986

Le ministre de l'Industrie et du Commerce,
43 DANIEL JOHNSON

Salon de la Femme des Bois Francs
Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux présents au Salon de la Femme des Bois Francs à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 20 au 23 mars 1986; ce salon se tiendra au Motel Colibri de la municipalité de Sainte-Victoire.

Québec, le 22 janvier 1986

Le ministre de l'Industrie et du Commerce,
43 DANIEL JOHNSON

Transports

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Gaspé

Dans la municipalité de Gaspé, ville:
Région 01, district 02

Section de l'ancienne route 197, vis-à-vis les lots 14, 15, 16, 17, 18 et 19, canton de Baie-de-Gaspé-Nord et les lots 561-1, 561-2, 562, 563-1, 563-2 et 564, canton de Fox, sur une longueur approximative de 2 800 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports, responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale d'Huntingdon

Dans la municipalité de Hemmingford, canton:
Région 6-2, district 69

Section de la route 219, vis-à-vis le lot P-16E, sur une longueur approximative de 143 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports, responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale d'Iberville

Dans la municipalité de Saint-Grégoire-le-Grand, paroisse:
Région 6-2, district 53

Section du chemin Grande-Ligne, vis-à-vis les lots P-348, P-334 et P-1, sur une longueur approximative de 72 mètres.

Section d'une partie de la route 104 et du rang des 60, vis-à-vis les lots P-282, P-279, P-305, P-306, P-383, P-383-1, P-384, P-382, P-381 et P-307, sur une longueur approximative de 681 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, paroisse:
Région 6-2, district 53

Section du chemin Grande-Ligne, vis-à-vis les lots P-331, P-334, P-1 et P-348, sur une longueur approximative de 112 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Brigitte d'Iberville SD:
Région 6-2, district 53

Section du chemin Grande-Ligne, vis-à-vis les lots P-1, P-348, P-334 et P-331, sur une longueur approximative de 146 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports,
responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata

Dans la municipalité de Degelis:
Région 01, district 08

Section de l'ancien chemin public, vis-à-vis les lots parties 17-A, 17-C et 16-A de la seigneurie de Madawaska, sur une longueur approximative de 135 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports,
responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Chapleau

Dans la municipalité de Gatineau:
Région 07, district 78

Section de la route 148, de son intersection de la route 366 direction est à son intersection montée Mineault, vis-à-vis les lots 12, 11, 10, 9, 8 et 7 du 1er Rang et 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 du 2e Rang, sur une longueur approximative de 6 730 mètres.

Dans la municipalité de Val-des-Monts:
Région 07, district 75

Section du chemin Lac-Létourneau, vis-à-vis le lot P. 17A, rang VIII, sur une longueur approximative de 255 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports,
responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Johnson

Dans la municipalité de Windsor, canton:
Région 05, district 35

Section du chemin 12e Rang Nord-Ouest, vis-à-vis les lots partie 898, partie 897, partie 925 et partie 924, sur une longueur approximative de 190 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports,
responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale d'Abitibi-Est

Dans la municipalité de Vassan, S.D.:
Région 08, district 84

Section de la route 111, vis-à-vis les lots 10 et 11, sur une longueur approximative de 400 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports,
responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Beauce-Nord

Dans la municipalité de Saint-Jean-Chrysostome:
Région 3-2, district 15

Section de la route 175 (route Saint-Augustin), vis-à-vis le lot partie 262, sur une longueur approximative de 219 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Lambert:
Région 3-2, district 15

Section de la route 171, vis-à-vis les lots 240, 239, 238, 237, 236 et 235, sur une longueur approximative de 823 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports,
responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale d'Argenteuil

Dans la municipalité de Lachute:
Région 6-4, district 74

Section de la route 329, vis-à-vis les lots P. 1735, P. 1736 et P. 1737, sur une longueur approximative de 270 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports,
responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale d'Abitibi-Ouest

Dans la municipalité de Colombourg:
Région 08, district 88

Section de l'ancienne route 111, vis-à-vis les lots 60, 61 et 62 du canton de La Sarre, rang IV, sur une longueur approximative de 516 mètres.

Dans la municipalité de Macamic, paroisse:
Région 08, district 88

Section de l'ancienne route 111, vis-à-vis le lot 1 canton de Royal-Roussillon, rang IV, sur une longueur approximative de 90 mètres.

Dans la municipalité de Rapide-Danseur S.D.:
Région 08, district 85

Section de la route des chemins des 7e et 8e Rangs, vis-à-vis les lots 2, 3 et 4 du rang VII, canton de Duparquet, sur une longueur approximative de 450 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports,
responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Drummond

Dans la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, paroisse:
Région 6-1, district 41

Section de l'ancienne route 20, vis-à-vis les lots partie 507 et partie 515, rang VI, canton de Grantham, sur une longueur approximative de 194 mètres.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports,
responsable du Développement régional,
41 MARC-YVAN CÔTÉ

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre des Finances, donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1355-7525 L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES FAMILLES D'ACCUEIL DE QUÉBEC	1986 01 17	Aucune
1573-0948 CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA MADELEINE	1986 01 17	Aucune
1340-8950 CLUB DE MOTONEIGE LOUPS DES PRAIRIES INC.	1986 01 17	Aucune
1363-9554 COMITÉ SPORTIF DE L'USINE DE RABOTAGE DE ROBERVAL INC.	1986 01 17	Aucune
1268-7398 MITAWANGA ASSOCIATION	1986 01 17	La dénomination sociale de la corporation est changée en celle de: ASSOCIATION MITAWANGA *MITAWANGA ASSOCIATION*
1508-2431 TERRACERAM INC.	1986 01 17	Aucune

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

40

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRES DRAPEAU ET DESCHAMBAULT

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1986 01 09, à la corporation « CENTRE D'ACCUEIL DRAPEAU », changeant sa dénomination sociale en celle de « CENTRES DRAPEAU ET DESCHAMBAULT ».

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

40 1626-0382

Ventes à la folle enchère

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 755-05-000214-856

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (Autrefois la SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT), corporation légalement constituée ayant son siège social à Ottawa et un bureau au 6555, boulevard Métropolitain Est, Saint-Léonard, QC, demanderesse, contre LATCHMAN DASS, résidant et domicilié au 73, rue Perras, Saint-Constant, QC, et AUTRE, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

Les immeubles des défendeurs:

« Un emplacement sis et situé à Saint-Constant, comté de Laprairie, QC, connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinquante (250-155) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant; avec une maison dessus érigée portant le numéro d'immeuble 73, rue Perras. Sujet à des servitudes en faveur de la Commission hydroélectrique de Québec et la compagnie de téléphone Bell du Canada signées sous seing privé enregistrées au bureau d'enregistrement du comté de Laprairie sous les numéros 119445 et 123791. »

La mise à prix est fixée à 16 166,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être revendu à la folle enchère au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le DEUXIÈME jour d'AVRIL 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 février 1986 44907

Ventes par licitation

Montréal

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008328-823

DENIS LÉTOURNEAU, demandeur, contre ANDRÉ LÉTOURNEAU, GUY LÉTOURNEAU, PIERRETTE LÉTOURNEAU et JACQUELINE LÉTOURNEAU, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial, Me Jean Marc Robert, daté le 12 juin 1985, ordonnant la licitation des immeubles suivants savoir:

1. « Un emplacement sis et situé en la cité de Saint-Lambert, à l'encoignure des rues Aberdeen et Victoria, connu et désigné comme formant partie du lot numéro trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255-ptie 30) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, mesurant quatre-vingt-treize pieds de largeur en front où il est borné par ladite rue Aberdeen, par quatre-vingt-onze pieds de profondeur, mesures anglaises, et borné: en front par la rue Aberdeen; en profondeur par un passage mitoyen faisant partie du même lot numéro 255-30; d'un côté, au nord-est, par l'avenue Victoria; et de l'autre côté, au sud-ouest, par le numéro 255-29; avec une maison en brique à logements portant les numéros d'immeuble 30 et 32, rue Aberdeen et autres bâtisses y érigées. Avec droit de vue et droit de lumière sur ledit passage mitoyen. »

2. « Un emplacement situé en la cité de Saint-Lambert, ayant front sur l'avenue Victoria connu et désigné comme formant partie du côté sud-est du lot numéro trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255-ptie S.-E. 30) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, mesurant quarante-neuf pieds de largeur par la profondeur qu'il peut y avoir de l'avenue Victoria qui le borne en front au lot numéro 255-29 du même cadastre qui le borne à l'arrière, mesures anglaises et plus ou moins, et borné du côté sud-est par le lot numéro 255-31, et du côté nord-ouest par un passage mitoyen séparant la partie présentement décrite de la partie nord-ouest du même lot numéro 255-30; avec toutes bâtisses dessus érigées portant les numéros d'immeuble 431 et 437 de ladite avenue Victoria. Et avec droit de vue et de lumière dans ledit passage mitoyen. »

La mise à prix est fixée à 60 399,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de MARS 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 31 janvier 1986 44908

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 755-05-000047-835
S. 455-18-000021-855

BANQUE NATIONALE DU CANADA, 600, de La Gauchetière Ouest, Montréal, QC, partie demanderesse, contre PIERRE BELLEFLEUR, demeurant et résidant au 124, rue Wolf, appartement 304, Bromont, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Brome, 15, chemin Saint-Paul, Knowlton, district de Bedford, province de Québec, mis en cause.

« Un appartement de type condominium situé dans l'immeuble sis au 124, rue Wolfe, ville de Bromont, province de Québec, lequel se compose de ce qui suit, savoir:

A) Un appartement étant une partie exclusive connue et désignée comme étant le lot numéro trois cent quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille quatre cent quarante-deux (1442-304) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome;

B) La quote-part des parties communes afférente à la partie exclusive ci-haut décrite, soit les quatre-vingt-treize (93) millièmes des parties communes dudit immeuble, lesquelles sont connues et désignées comme étant les lots un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille quatre cent quarante-deux (1442-1, 1442-2) du susdit cadastre, telles que le tout est plus amplement décrit dans la déclaration de copropriété à laquelle il est ci-après référée.

C) De plus, le propriétaire de l'appartement ci-haut décrit a l'usage exclusif du terrain de stationnement faisant partie du lot 1442-1 et qui porte le numéro douze (12) dudit terrain de stationnement de même que le patio donnant sur cet appartement.

L'immeuble ci-haut décrit est sujet à la copropriété établie par déclaration conformément aux articles 441*B* et suivants du Code civil de la province de Québec, en vertu de la déclaration de copropriété reçue devant le notaire soussigné, le 16 mars 1981, dont copie a été enregistrée dans la division d'enregistrement de Brome, le 19 mars 1981, sous le numéro 132718.

L'immeuble ci-haut décrit est également sujet à la copropriété établie par déclaration conformément aux articles 441*B* et suivants du Code civil de la province de Québec, en vertu de la déclaration de copropriété amendée, reçu devant le notaire soussigné, le 2 novembre 1982, dont copie a été enregistrée dans la division d'enregistrement de Brome, le 3 novembre 1982, sous le numéro 137488. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 13 912,50 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Brome, 15, chemin Saint-Paul, Knowlton, le MERCREDI DEUXIÈME jour d'AVRIL 1986 à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-É. BÉLISLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 27 janvier 1986 44826

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000037-858

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4P2, personnellement et ès qualités de mandataire de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, partie demanderesse, contre JACQUES DECELLES, domicilié à chemin Godbout, municipalité de la paroisse de Frelighsburg, comté de Missisquoi, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi, mis en cause.

« Une ferme située dans la municipalité de la paroisse de Frelighsburg, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Armand-Est, division d'enregistrement de Missisquoi, comme étant les lots numéros trois cent sept, trois cent huit, trois cent vingt-quatre et trois cent vingt-cinq (nos 307, 308, 324 et 325); avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances y appartenant et incluant notamment les immeubles par destination suivants: trois (3) silos à moulée, marque Reid; quatre-vingts (80) cages à mise-bas, marque Small; cinquante-cinq (55) cages à porcelets, marque Homemade; un (1) écureur Lajoie, 50 pieds de montée, 150 pieds de chaîne; un (1) écureur Idéal, 65 pieds de montée, 250 pieds de chaîne.

Sauf et à distraire du susdit lot numéro trois cent sept (no 307) les parties suivantes:

a) La partie vendue à monsieur Adélard Godbout aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le no 73348;

b) la partie vendue à M. Guy Gosselin aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le no 137952;

c) la partie vendue à M. Robert Gosselin, suivant un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le no 144006;

d) la partie vendue à M. Ignacio Renteria, suivant un acte passé devant Roger Fortin, notaire, le quinze décembre mil neuf cent soixante-quinze, et enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le no 145107.

Sauf et à distraire du susdit lot numéro trois cent huit (no 308) les parties suivantes:

a) la partie vendue à M. Ignacio Renteria aux termes de l'acte de vente ci-dessus relaté et enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le no 145107;

b) la partie vendue à Gilles Foisy aux termes d'un acte de vente passé devant le notaire soussigné et enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le no 149441.

Sauf et à distraire du susdit lot numéro trois cent vingt-quatre (no 324) la partie vendue à monsieur Yvan Corbeil aux termes d'un acte passé devant le notaire soussigné, et enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le numéro 157014.

Sauf et à distraire du susdit lot numéro trois cent vingt-cinq (no 325) la partie vendue à M. Paul Labrecque aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le no 143178.

Et sauf et à distraire des susdits lots nos 324 et 325 la partie expropriée par le ministère de la Voirie, pour l'élargissement du chemin public, aux termes d'un avis d'expropriation enregistré au bureau d'enregistrement de Missisquoi sous le no 114173. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 37 647,75 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, soit 1,01, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi, 1, rue Principale, Bedford, le MERCREDI NEUVIÈME jour d'AVRIL 1986 à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-É. BÉLISLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 29 janvier 1986 44827

Bonaventure

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
Nos 105-18-000001-866
105-05-000083-853

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BONAVENTURE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à New-Richmond, comté et district de Bonaventure, partie demanderesse, contre NICOLE BOUDREAU, domiciliée et résidant à Maria, comté et district de Bonaventure, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure, no 2, Carleton, mis en cause.

« Un certain terrain ou emplacement situé dans la municipalité de Maria, comté de Bonaventure, dans le Deuxième Rang, partie Est du canton de Maria, connu et désigné comme étant le lot numéro trente-cinq-A-un (35-A-1) du cadastre officiel révisé pour le canton de Maria, deuxième division d'enregistrement de Bonaventure, avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 7 363,20 $ pour le lot 35-A-1, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Carleton, district de Bonaventure, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
ANTONIN LEBRASSEUR

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 29 janvier 1986 44852

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000353-857

DUFFERIN CONCRETE PRODUCTS, une division de ST-LAWRENCE CIMENT INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 302, East Mall, Eglinton, province d'Ontario, et un bureau au 757, boulevard Maloney Ouest, ville de Gatineau, district de Hull, province de Québec, partie demanderesse, contre ARMSTRUCT INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 710, boulevard Maloney, Gatineau, province de Québec, partie défenderesse, et MAXI MAR INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2442, boulevard Saint-Joseph, Orléans, province d'Ontario, mise en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot sept et huit de la subdivision officielle du lot originaire trente-six (l. 36-7 et 36-8) aux plan et livre de renvoi officiels pour le village de Pointe-Gatineau, division d'enregistrement de Hull; avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances. Lesdits biens immobiliers étant la propriété de la mise-en-cause Maxi Mar Inc. ».

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de cent cinquante-deux mille neuf cent douze dollars et cinquante centins (152 912,50 $). Ce montant minimum fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 29 janvier 1986 44828

Fieri Facias de Terris
Division de Première instance de la
Cour fédérale du Canada
No ITA-284-85

Dans l'affaire de la Loi de l'impôt sur le revenu, du Régime de pensions du Canada, de la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage *et al.*, partie demanderesse, contre MADELEINE DUBÉ-CHARRIER, 907, 15e Avenue Nord-Est, appartement 7, Fort Lauderdale dans l'État de la Floride, un des États-Unis de l'Amérique, partie défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq et cent cinquante-six de la subdivision officielle du lot numéro seize D, rang Un (16D-154, 155, 156, rg 1), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hull. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de trois mille neuf cent cinquante-cinq dollars et treize centins (3 955,13 $). Ce montant minimum fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 30 janvier 1986 44853

Joliette

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000466-857
705-18-000006-862

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-PIERRE DE JOLIETTE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant un bureau principal au 179, rue Saint-Pierre Sud, cité et district de Joliette, partie demanderesse, contre DAME MARIELLE LAVALLÉE, demeurant et résidant au 1401, rue Paradis, cité et district de Joliette, partie défenderesse, et SAMSON, BÉLAIR INC., syndic à la faillite de Marielle Lavallée, ayant un bureau en les ville et district de Montréal, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Joliette, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-54) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, contenant en superficie six mille pieds carrés (6 000 pi²), mesures anglaises; avec bâtisse en construction et/ou à être construite; avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes inhérentes audit immeuble. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 14 196,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577, rue Notre-Dame, Joliette, le MARDI DIX-HUITIÈME jour de MARS 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 29 janvier 1986 44829

Montmagny

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
Nos 300-05-000065-857
300-18-000001-863

CAISSE POPULAIRE ST-CAJETAN D'ARMAGH, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social à Armagh, comté de Bellechasse, demanderesse, contre LES TISSUS GILLES INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 166-A, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Montmagny, GILLES GAUDREAULT, 53, rue Valcourt, appartement 7, Montmagny, et VIOLAINE BOUTIN, 53, rue Valcourt, appartement 7, Montmagny, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bellechasse, mis en cause.

« Un terrain situé à Armagh, comté de Bellechasse, inclus et faisant partie des lots numéros vingt-sept-B et vingt-huit-A (ptie 27-B et 28-A) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang Deux (II)

Nord-Est, canton d'Armagh, sans bâtisse, circonstances et dépendances, et plus spécifiquement décrit comme suit: un morceau de terrain faisant partie des susdits lots, mesurant mesures anglaises cent trente pieds (130 pi) à sa ligne sud-est en front, et cent quarante-cinq pieds (145 pi) à sa ligne nord-ouest, lesdites mesures étant en largeur est-ouest sur une profondeur nord-sud de sept cents pieds (700 pi) et borné comme suit: au sud-est au chemin public (1er Rang Nord-Ouest), au nord-est partie au terrain appartenant à la Société d'entraide économique de Montmagny et partie à celui appartenant à Léonce Boutin (ptie 27-B), au nord-ouest à la ligne séparative des lots 27-A et 27-B et au sud-ouest au terrain appartenant à Cajetan Audet ou ses représentants. Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 911,95 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 1,22, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Bellechasse, 23, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, le MARDI DIX-HUITIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 10 février 1986 44854

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-001370-852

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 129, Saint-Jacques, ville et district de Montréal, demanderesse, contre JACQUES BOULIANE, résidant et domicilié au 960, rue Dion, Greenfield-Park, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement composé du lot numéro deux cent vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quinze (215-229) et du lot numéro deux cent de la subdivision du lot originaire numéro deux cent seize (216-200) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; avec une maison portant le no 960, rue Dion, ville de Greenfield-Park, de même que toutes autres constructions et améliorations y érigées, et sujet au droit établi en faveur d'Hydro-Québec *et al.* à titre de servitude par acte enregistré en la division de Chambly sous le no 428797. Ainsi que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 13 650,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 4 février 1986 44909

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007394-859

CAISSE POPULAIRE DE RIVIÈRE DES PRAIRIES, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant un bureau au 8300, Maurice-Duplessis, Montréal, dit district, demanderesse, contre JEAN-JUSTIN FÉLIX, domicilié et résidant au 12159, Armand-Bombardier, Montréal, dit district, DAME MARIE-ANDRÉE ÉLIE, domiciliée et résidant au 12470, 55e Avenue, Montréal, dit district, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre de la resubdivision officielle du lot numéro vingt-sept de la resubdivision officielle du lot numéro quatre-vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-cinq (135-86-27-4) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Rivière-des-Prairies; avec bâtisse y érigée, portant le numéro 12159, boulevard Armand-Bombardier, Montréal. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives attachées audit immeuble, et plus spécialement sujet à une servitude en

faveur d'Hydro-Québec *et al.*, enregistrée à Montréal sous le numéro 2249619; sujet également à une servitude de passage enregistrée à Montréal sous le numéro 2325961; sujet également à une servitude d'eau et d'aqueduc enregistrée à Montréal sous le numéro 2325962; sujet enfin à une servitude de vue enregistrée à Montréal sous le numéro 2330917. »

La mise à prix est fixée à 12 444,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le PREMIER jour d'AVRIL 1986 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 4 février 1986 44910

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-031279-842

GINETTE ROGER, demanderesse, contre RICHARD ROULEAU, domicilié et résidant au 1930, Paradis, Vimont, Laval, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Paradis en la ville de Laval (Vimont), connu et désigné comme étant le lot numéro quatre de la resubdivision du lot numéro cent cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent cinquante-six (656-105-4) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin; avec bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 1930, rue Paradis, Vimont, Laval. »

La mise à prix est fixée à 12 648,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 4 février 1986 44911

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.P.Q. 200-02-006105-854
C.S.Q. 200-05-000119-862
S. 200-18-000002-863

CAISSE POPULAIRE ST-THOMAS D'AQUIN, 828, avenue Myrand, Sainte-Foy, district de Québec, G1V 2V5, demanderesse, contre HANS PETER BEER, 860, rue Irémoy, appartement 319, Sainte-Foy, district de Québec, G1X 3L2, défendeur.

« 1. Une partie non resubdivisée de la resubdivision un de la subdivision vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-25-1-ptie n.r.s.) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, mesurant dix-huit pieds (18 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest, et cent pieds (100 pi) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, et étant bornée vers le nord-ouest par la resubdivision quatorze de la subdivision vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent soixante-dix du même cadastre (rue Calais), vers le sud-ouest par la resubdivision un de la resubdivision deux de la resubdivision vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-25-2-1) du même cadastre, vers le sud-est par une partie non resubdivisée de la subdivision vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-25 ptie n.r.s.) du même cadastre, propriété de Les Développements Maurice Collin Ltée, et vers le nord-est par la resubdivision deux de la resubdivision un de la subdivision vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-25-1-2) du même cadastre;

2. Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision un de la resubdivision un de la division vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-25-1-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec;

3. Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision deux de la resubdivision un de la division vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-25-1-2) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec;

4. Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision un de la resubdivision deux de la division vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-25-2-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à dix mille six cent vingt-cinq dollars (10 625,00 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 15 février 1986 44878

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002045-859
S. 200-18-000004-869

LES IMMEUBLES BENEFICIAL LTÉE, 1073, 3e Avenue, Québec, QC, demanderesse, contre LISE FONTAINE-BRADETTE, 10595, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, QC, et CHARLES-ARTHUR BRADETTE, 10595, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, QC, défendeurs conjoints et solidaires.

« Un immeuble situé en la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro soixante (ptie 60) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne, division d'enregistrement de Montmorency; cet immeuble, de figure irrégulière, est borné vers le nord-est par le lot 58 partie, vers le sud-est par l'avenue Royale, vers le sud-ouest par le lot 68 partie, et vers le nord-ouest par le lot 60 partie, et mesurant, ledit immeuble, selon un certificat de localisation préparé par monsieur Raymond Tallard, arpenteur-géomètre, en date du 12 décembre 1971, trente mètres et quatre-vingt-treize centièmes (30,93 m, soit 101,5 pi) vers le nord-est, vingt-cinq mètres et huit centièmes (25,08 m, soit 82,3 pi) vers le sud-est, et quarante-cinq mètres et onze centièmes (45,11 m, soit 148 pi) le long de la clôture sur une ligne courbe vers le sud-ouest. Tel que le tout se trouve présentement, avec maison dessus construite, portant le numéro 10595, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à six mille quarante-deux dollars (6 042,00 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 707, avenue Royale, Château-Richer, le VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 15 février 1986 44879

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000185-863
C.P.Q. 200-02-010199-836
S. 200-18-000003-861

CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE BEAUPRÉ, demanderesse, contre PAUL FARRAH, 4009, chemin Saint-Louis, Cap-Rouge, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant partie du lot vingt-neuf (29 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Anne, borné au nord-ouest par la ligne sud-est de la servitude d'Hydro-Québec dont le fond de terrain (ptie de 29) appartient au gouvernement, au sud-est par la ligne nord-ouest d'une autre servitude d'Hydro-Québec située sur partie du lot 29 restant la propriété de M. Simard (ces servitudes étant situées sur partie du lot 29), au nord-est par le lot 27, et au sud-ouest par le lot 30; une partie du lot vingt-sept (27 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Anne, comté de Montmorency, borné au nord-ouest par

partie dudit lot vendue au gouvernement provincial, au sud-est par partie du même lot, propriété de M. Marius Coulombe, au sud-ouest par le lot vingt-neuf, au nord-est par le lot 17; une partie du lot dix-sept (17 ptie) du même cadastre susdit bornée au nord-ouest par partie dudit lot, propriété du gouvernement, au nord-est par le lot 16 du même cadastre, au sud-ouest par le lot 27, et au sud-est partie par le lot 24 et partie par le lot 23. »

La mise à prix est fixée à vingt-sept mille six cent trente-cinq dollars et vingt cents (27 635,20 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipal de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 7007, avenue Royale, Château-Richer, le VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures TRENTE.

« Un emplacement connu et désigné comme étant partie du lot vingt-neuf (29 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Anne, de figure rectangulaire, borné vers le nord-est par le lot 27, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par d'autres parties du lot 29 appartenant au vendeur, mesurant trois cents pieds (300 pi) de largeur par six cents pieds (600 pi) de profondeur, contenant en superficie cent quatre-vingt mille pieds carrés (180 000 pi^2), mesures anglaises, tel que cette deuxième partie est démontrée sur un plan préparé par monsieur Gérard Guay, a.-g. en date du 1er novembre 1972, dont copie demeure annexée à l'original des présentes, après avoir été reconnue véritable par les parties et signée par elles et le notaire soussigné, pour identification; avec droit de passage, pour lesdits emplacements, sur partie du lot vingt-neuf (29 ptie) restant la propriété du vendeur et dans le chemin situé sur les lots trente et trente-deux, dans le chemin actuel pour communiquer auxdits emplacements, ceci en tout temps, à pied et en voiture; une partie du lot vingt-sept (27 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Anne, comté de Montmorency, borné au nord-ouest par partie dudit lot, propriété de M. Marius Coulombe, au nord-est par le lot 17 et par le lot 24 du même cadastre, au sud-ouest par le lot 29 du même cadastre, et au sud-est partie par le lot 24 et partie par partie dudit lot 27 restant la propriété de M. Pelletier; la ligne sud-est passe au fond de la coulée (carré) qui sépare la partie du lot 27 faisant l'objet de la présente vente de celle restant au vendeur et où il exploite un terrain de camping; une partie du lot vingt-quatre (24 ptie) du même cadastre susdit, bornée au nord-ouest partie par le lot 27 et partie par le lot 17 du même cadastre, au nord-est par le lot 23, au sud-ouest par le lot 27, et au sud-est par le milieu de la coulée (cavée) séparant la partie dudit lot de celle restant au vendeur et où il exploite un terrain de camping. »

La mise à prix est fixée à dix-neuf mille huit cent deux dollars et quarante-sept cents (19 802,47 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 7007, avenue Royale, Château-Richer, le VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 15 février 1986 44880

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000243-860
C.M.B. C 2399-85
S. 200-18-000006-864

LA VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, district de Québec, demanderesse, contre CLAUDE PARENT, 74, avenue du Plateau, Beauport, QC, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision dix, de la subdivision un du lot originaire cinq cent quatre-vingt-seize (596-1-10) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec. Localisation: rue Chabanel. »

La mise à prix est fixée à huit cent neuf dollars et dix cents (809,10 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 15 février 1986 44881

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000242-862
C.M.B. C 2417-85
S. 200-18-000005-866

LA VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, QC, demanderesse, contre RÉJEAN VILLENEUVE, 41, place du Terroir, Beauport, QC, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision dix-sept du lot originaire six cent quatre (604-17), la resubdivision un, de la subdivision huit du lot originaire six cent cinq (605-8-1), la resubdivision deux, de la subdivision huit du lot originaire six cent cinq (605-8-2) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec. Le tout avec bâtisses, circonstances et dépendances. Localisation: 41, place du Terroir. »

La mise à prix est fixée à quatorze mille sept cent quatre-vingt-dix dollars (14 790,00 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 15 février 1986 44882

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000489-852
S. 450-18-000002-86

CAISSE POPULAIRE LA PATRIE, corps politique légalement constitué, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 20, rue Notre-Dame, La Patrie, district de Saint-François, partie demanderesse, contre JACQUES LADOUCEUR, domicilié et résidant sur le chemin Daniel, La Patrie, district de Saint-François, et MARIE-PAULE RANCOURT, domiciliée et résidant à R.R. no 1, La Patrie, district de Saint-François, et DOUCEUR APICOLE INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau à La Patrie, district de Saint-François, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Compton, mis en cause.

« Un certain emplacement résidentiel situé dans la municipalité du village de La Patrie, au coin des rues Dumoulin et Notre-Dame et connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Ditton, pour le village de La Patrie comme suit:

1. Le lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro sept cent sept (707-1-1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Ditton.

2. Le lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398-1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Ditton.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 7 964,25 $.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Compton, 89, rue Parc, Cookshire, QC, le MARDI DIX-HUITIÈME jour de MARS 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 30 janvier 1986 44883

Saint-Maurice

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-Maurice
Nos 410-18-000050-859
410-02-000147-832

RODOLPHE DESROSIERS, 2065, 5e Avenue, Shawinigan-Sud, demandeur, contre JEAN-CLAUDE DIAMOND, 325, 120e Rue, Shawinigan-Sud, défendeur.

« Un terrain situé à Shawinigan-Sud, connu et désigné comme étant le lot numéro trente-sept de la subdivision du lot originaire numéro neuf cent dix-huit (918-37) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, mesurant quarante-cinq pieds (45 pi) de largeur sur la profondeur de cent pieds (100 pi), mesures anglaises; le tout avec bâtisses y érigées portant les numéros 1135 et 1137, 5e Avenue, Shawinigan-Sud, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 10 371,40 $, ce qui égal à vingt-cinq pour cent de l'évaluation de 39 890,00 $ portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6e Rue, Shawinigan, local RC. 03, le QUATRIÈME jour d'AVRIL 1986 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME SIMON LALIBERTÉ

Bureau du shérif
Cour provinciale
Shawinigan, le 27 janvier 1986 44830

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000790-851

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, 9e étage, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre YVES VENNE, domicilié et demeurant au 239, boulevard de Guire, appartement 303, ville Saint-Laurent, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un emplacement situé sur le côté nord de la rue Saint-Joseph en la cité de Saint-Jérôme, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent quarante et un (441) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme, division d'enregistrement de Terrebonne. Mesurant soixante-trois pieds et neuf dixièmes de pied (63,9 pi) dans sa ligne nord, soixante-sept pieds (67,0 pi) dans sa ligne sud et cent sept pieds (107,0 pi) dans ses lignes est et ouest, mesures anglaises et plus ou moins; contenant une superficie de sept mille pieds carrés (7 000 pi²), le tout mesures anglaises et plus ou moins. Les mesures ci-dessus mentionnées sont celles apparaissant sur le plan numéro 1616, préparé par monsieur Luc Jarry, a-g., en date du 19 décembre 1975, annexé au certificat de localisation préparé par ledit arpenteur à la même date; avec une maison dessus érigée portant les numéros 90, 96, 106 et 108 de ladite rue Saint-Joseph. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 8 612,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny Ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, D.E.C.,
tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 3 février 1986 44912

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 500-05-002491-726

ROBERT CANTO, partie demanderesse, contre DAME CLIO NICOL et ROBERT LANDORI-HOFFMAN, de lieux inconnus, partie défenderesse.

« Un certain emplacement situé dans la municipalité de Morin-Heights, comté d'Argenteuil, province de Québec, face au lac Bouchette et composé:

1. D'une partie du lot 32 du 3e Rang (ptie 32, 3e Rang) des plan et livre de renvoi du canton de Morin, de figure irrégulière, borné des quatre côtés comme suit: au nord-ouest par la ligne de division entre les 3e et 4e Rangs dudit canton, au sud par le lac Bouchette, à l'est par un petit ruisseau séparant la présente, propriété de celle de M. Victor Georges Bartram ou ses représentants, et au nord-est par une partie du lot 32 partant du point où la ligne séparant le lot 32 du lot 31 dudit rang rencontre le ruisseau jusqu'à la ligne séparant le 3e et le 4e Rangs: ledit terrain mesure six cent cinquante pieds (650 pi) le long de la ligne séparant les 3e et 4e Rangs, six cent vingt-cinq pieds (625 pi) le long dudit lac Bouchette, deux cent cinquante pieds (250 pi) le long dudit ruisseau et cent cinquante pieds (150 pi) le long d'une autre partie dudit lot 32; les dimensions ci-haut mentionnées sont en mesures anglaises et approximatives.

Le tout avec droit d'utiliser ledit ruisseau et une servitude de passage sur le chemin privé menant à la proriété dudit Victor Georges Bartram ou ses représentants, sujet à l'obligation de contribuer à l'entretien dudit chemin privé en commun avec quiconque y aurait les mêmes droits; ledit droit d'usage du ruisseau et le droit de passage, ayant été créée en vertu d'un acte de vente par dame Mary Louise Sexton, veuve de Henri Jekill, à William Dorothy exécuté sous seing privé, le 4 décembre 1934, et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement d'Argenteuil sous le numéro 47321.

2. Partie du lot 32 du 4e Rang (ptie 32, 4e Rang) des plan et livre de renvoi du canton de Morin, de figure irrégulière, commençant là où la ligne séparant le 3e Rang du 4e Rang du canton de Morin croise le lac Bouchette, de là, cent trente-deux pieds (132 pi) le long du lac Bouchette dans une direction ouest vers la borne nord-est d'une autre partie du lot 32 dudit 4e Rang étant la propriété de dame Kathleen Mitchel ou ses représentants, de là, cent vingt-cinq pieds (125 pi) dans une direction nord-ouest, pour ensuite tourner à angle droit sur une distance de cent pieds (100 pi) et dans une direction sud-ouest le long de la borne arrière de ladite partie du lot 32, appartenant à dame Kathleen Mitchel ou ses représentants, jusqu'à la borne nord-est de ladite partie du lot 32, appartenant à J.G. Goodwin ou ses représentants, de là, tournant à angle droit quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) dans une direction nord-ouest le long de la borne nord-est de la propriété dudit J.G. Goodwin ou ses représentants jusqu'au chemin privé, de là, continuant le long de la même ligne à travers le chemin privé vers le côté nord de cette ligne, de là, dans une direction ouest suivant ladite ligne nord jusqu'à environ soixante pieds (60 pi) d'une autre partie du lot marqué 33-1 sur le plan ci-après mentionné, de là, quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans une direction nord-ouest, de là, tournant à angle droit neuf cent quarante-sept pieds (947 pi) dans une direction nord-est parallèle à la ligne de division des lots trente-deux (32) et trente et un B (31-B) du 4e Rang du canton de Morin, de là, tournant à angle droit quatre cent vingt pieds (420 pi) dans une direction sud-est vers la ligne de division du 3e et 4e Rangs, de là, en tournant à angle droit six cent quatre-vingt-dix-sept pieds (697 pi) dans une direction sud-ouest jusqu'au point de départ. Ladite propriété est identifiée « 32-1 » sur un plan préparé par J.M.O. Lachance, Q.L.S., en date du dix-sept (17) octobre mil neuf cent quarante-sept (1947). Ladite propriété est bornée de front, au sud-est, en partie par le chemin privé, par ladite propriété appartenant à dame Kathleen Mitchel ou ses représentants, par ledit lac Bouchette et par la ligne de division entre les 3e et 4e Rangs, d'un côté, au nord-est, par le lot trente et un B (31-B, 4e Rang) et de l'autre côté, en partie, par la propriété de dame Kathleen Mitchel ou ses représentants, en partie par la propriété de J.G. Goodwin ou ses représentants et en partie par une partie du lot marqué 33-1 dudit plan et vers l'arrière par le résidu dudit lot 32.

Avec maison à deux étages et maison de jardin dessus érigées, le tout avec une servitude de passage à pied et en véhicule en faveur du terrain présentement décrit afin de pouvoir communiquer dudit terrain au chemin public en passant par le chemin public traversant les lots trente-deux (32), trente-trois (33), trente-quatre (34) du 4e Rang du canton de Morin, créée dans un acte de vente par J.E. Seale exécuté par C. Laberge, notaire, le quatorze (14) février mil neuf cent quarante-huit (1948) et enregistré sous le numéro 65034.

3. Tous les droits, titres et intérêts dans ladite propriété marquée 33-1 sur le plan sont de figures trapézoïdales avec une superficie de quatre mille cent quatre-vingt-un pieds carrés (4 181 pi²), mesurant cinquante-six pieds et cinq dixièmes de pied (56,5 pi) en largeur par cinquante-huit pieds (58 pi) dans sa ligne sud-ouest et quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans sa ligne nord-est étant partie du lot 32 dudit 4e Rang, borné en front, au

sud, par ledit chemin privé, d'un côté, au nord-est, par la propriété ci-dessus décrite en deuxième lieu et de l'autre côté et en arrière par d'autres parties du lot 32, où alternativement; la partie du lot 33 dudit 4e Rang borné de front par le chemin privé, d'un côté, au nord-est, par la propriété décrite ci-dessus en deuxième lieu et de l'autre côté et en arrière par d'autres parties dudit lot 33. »

La mise à prix est fixée à 19 031,25 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, D.E.C.,
tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 3 février 1986 44913

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000263-859

LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE HARRINGTON, corporation légalement constituée, ayant son bureau à R.R. no 2, Arundel, comté d'Argenteuil, province de Québec, J0T 1A0, partie demanderesse, contre GUY ROBIN ROBERT HENZIE, domicilié et demeurant à R.R. no 2, Calumet, QC, J0V 1B0, et KIM MOSKY, domicilié et demeurant à R.R. no 2, Calumet, QC, J0V 1B0, parties défenderesses.

Immeuble no 1:

« Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, et désigné au cadastre dudit canton comme étant la subdivision soixante-huit du lot originaire quatorze C, dans le Cinquième Rang (14C-68, rg V), ledit terrain ayant une superficie totale de quinze mille six cent vingt-trois pieds carrés (15 623 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. En l'état où le tout se trouve actuellement, avec tous ses droits et dépendances ainsi que toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou non apparentes, y rattachées, sans exception ni réserve. »

Immeuble no 2:

« Un terrain vacant situé dans la municipalité du canton de Harrington, comté d'Argenteuil, et désigné au cadastre dudit canton comme étant la subdivision quarante-huit du lot originaire quatorze C, dans le Cinquième Rang (14C-48, rg V), ledit terrain ayant une superficie totale de douze mille quatre cent quarante-sept pieds carrés (12 447 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Avec, à son profit, un droit de passage pour piétons et véhicules sur le lot 14C-18 figurant audit cadastre, le passage en question permettant l'accès à la plage et au lac. Cette servitude a été établie en vertu d'un acte de vente reçu par Émile Descary, notaire, le vingt décembre mil neuf cent soixante et onze (1971) et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil sous le numéro 141190. En l'état où le tout se trouve actuellement, avec tous ses droits et dépendances, ainsi que toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou non apparentes, y rattachées, sans exception ni réserve. »

Immeuble no 3:

« Un terrain désigné au cadastre du canton de Harrington, comté d'Argenteuil, comme étant la subdivision sept du lot originaire quatorze C dans le Cinquième Rang (14C-7, rg V), le dit terrain ayant soixante-dix pieds (70 pi) de largeur sur deux cents pieds (200 pi) de longueur, et une superficie de quatorze mille pieds carrés (14 000 pi²), mesures anglaises et plus ou moins; avec le ou les bâtiments dessus construits. »

La mise à prix pour l'immeuble no 1 est fixée à 277,50 $, pour l'immeuble no 2 à 444,00 $, et pour l'immeuble no 3 à 3 163,50 $, soit 25 % des évaluations de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le DIX-HUITIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 22 janvier 1986 44833

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 715-02-000077-841

CORPORATION MUNICIPALE DE VAL-DAVID, corps politique et corporatif légalement constitué, ayant son siège social et son bureau principal à Val-David, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre FONDATION INTERNATIONALE POUR L'INNOVATION INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal à Val-David, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Emplacement I:

Un emplacement situé à Val-David, rang XI, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, connu et désigné comme étant le lot trente et un cent trente-quatre (31-134), de forme irrégulière; borné vers le nord par le lot no 31-133, vers l'est par les lots nos 31-135 et 31-126, vers le sud par le lot no 31-130, et vers l'ouest par le lot no 31-131; mesurant cinquante pieds et deux dixièmes de pied (50,2 pi, soit 15,30 m) dans sa ligne nord, quatre-vingt-dix-sept pieds et trente-six centièmes de pied (97,36 pi, soit 29,68 m) dans sa ligne est, vingt-sept pieds (27,0 pi, soit 8,23 m) dans sa ligne sud, quatre-vingt-treize pieds et soixante-quinze centièmes de pied (93,75 pi, soit 28,58 m) dans sa ligne ouest; contenant une superficie de trois mille six cent cinquante-cinq pieds carrés et deux dixièmes de pied carré, mesures anglaises (sup. 3 655,2 pi^2, soit 339,57 m^2).

Emplacement II:

Un emplacement situé à Val-David, rang XI, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, connu et désigné comme étant le lot trente et un cent trente-cinq (31-135), de forme irrégulière; borné vers le nord par le lot no 31-133, vers le nord-est par le lot no 31-139, vers l'est par le lot 31-140, vers le sud-est par le lot no 31-125, vers l'ouest par le lot no 31-134; mesurant vingt-cinq pieds (25,0 pi, soit 7,62 m) dans sa ligne nord, trente-quatre pieds et neuf dixièmes de pied (34,9 pi, soit 15,24 m) dans sa ligne est, cinquante-neuf pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes de pied (59,98 pi, soit 18,28 m) dans sa ligne sud-est, et quatre-vingts pieds (80,0 pi, soit 24,38 m) dans sa ligne ouest; contenant une superficie de trois mille neuf cent vingt-six pieds carrés et trois dixièmes de pied carré, mesures anglaises (sup. 3 926,3 pi^2, soit 364,75 m^2).

Emplacement III:

Un emplacement situé à Val-David, rang XI, canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, connu et désigné comme étant le lot trente et un cent trente-six (31-136), de forme irrégulière; borné vers le nord-ouest par la rue Monty (verbalisée), vers le nord-est par les lots nos 31-137 et 31-138, vers le sud-est par le lot no 31-139, et vers le sud-ouest par le lot no 31-133; mesurant sept pieds (7,0 pi, soit 2,13 m) et soixante-treize pieds et soixante-dix-sept centièmes de pied (73,77 pi, soit 22,49 m) dans sa ligne nord-ouest, laquelle est une ligne brisée, cent pieds et cinquante-six centièmes de pied (100,56 pi, soit 30,65 m) dans sa ligne nord-est, quatre-vingts pieds et quatorze centièmes de pied (80,14 pi, soit 24,43 m) dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-onze pieds et huit dixièmes de pied (91,8 pi, soit 27,98 m) dans sa ligne sud-ouest; contenant une superficie de sept mille sept cent vingt et un pieds carrés et deux dixièmes de pied carré, mesures anglaises (sup. 7 721,2 pi^2, soit 717,30 m^2). »

La mise à prix est fixée, pour l'emplacement I à 2 626,00 $; pour l'emplacement II à 2 449,25 $; et pour l'emplacement III à 4 393,50 $, soit 25 % de leur évaluation d'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest; 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1986 à NEUF heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, D.E.C., *tech. en droit*
Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 28 janvier 1986 44831

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-001116-855

CORPORATION MUNICIPALE DE VAL-MORIN, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 6120, rue Morin, Val-Morin, district de

Terrebonne, partie demanderesse, contre VAL ROYAL LAKE RES. DEV., 530, Laurier Ouest, Ottawa, Ontario, K1R 7T1, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-deux (22-16), rang 5, canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. »

La mise à prix est fixée à 2 007,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1986 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 28 janvier 1986 44832

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-002426-857

LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SAINTE-AGATHE-SUD, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1700, rue Principale, Sainte-Agathe-Sud, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre NEUMAN NATHAN et ISAAC HELLINGER, tous deux d'adresse inconnue, partie défenderesse.

« Des emplacements connus et désignés comme étant les lots numéros cinquante-neuf, soixante, soixante et un et soixante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois (3-59, 3-60, 3-61 et 3-62) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts. »

La mise à prix est fixée à 1 120,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1986 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, D.E.C., *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 3 février 1986 44914

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-002421-858

LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SAINTE-AGATHE-SUD, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1700, rue Principale Est, Sainte-Agathe-Sud, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre JACK NUKLE, domicilié et demeurant à Saint-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot no sept (ptie 7) dans le Neuvième Rang du canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts; borné au sud par la rue 7-70, au nord et à l'est par une autre partie du lot sept et à l'ouest par le lot 7-69 et contenant une superficie de 21 392 pieds carrés. »

La mise à prix est fixée à 3 304,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny Ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1986 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, D.E.C.,
tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 3 février 1986 44915

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-002419-852

LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SAINTE-AGATHE-SUD, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1700, rue Principale Est, Sainte-Agathe-Sud, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre ENTREPRISES DE DÉVELOPPEMENT ALMELO INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 35, rue Byette, Sainte-Agathe, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans la paroisse de Sainte-Agathe-Sud, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre (ptie 4) dans le Troisième Rang du canton de Beresford, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, mesurant quatre cents pieds et trois dixièmes de pied (400,3 pi) dans sa ligne ouest, trois cent soixante-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied (364,65 pi) dans sa ligne nord, cent vingt-neuf pieds et un dixième de pied (129,1 pi) dans une première ligne est, cent soixante-dix-sept pieds (177,0 pi) dans sa ligne sud, cent neuf pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (109,95 pi) dans une première ligne sud-est, cinquante-deux pieds et trente-six centièmes de pied (52,36 pi) dans une deuxième ligne est, cent un pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (101,82 pi) dans sa ligne nord-est, vingt-trois pieds (23,0 pi) dans sa deuxième ligne sud-est, quatre-vingt-quinze pieds et cinq centièmes de pied (95,05 pi) et cent quatorze pieds et quatre dixièmes de pied (114,4 pi) dans sa deuxième ligne sud, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: à l'ouest par le lot 5A des mêmes rang, canton et cadastre, au nord par une partie du lot numéro quatre (ptie 4) étant la propriété de M. André Villeneuve ou représentants, et partie par le lot numéro quatre (ptie 4) étant la propriété de M. Osias Mauer par acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 159073 ou représentants, à l'est par le lot 4-28 des mêmes rang, canton et cadastre, au sud, au sud-est, à l'est et au nord-est par le lot 4-1 (rue), et au sud par une partie du lot numéro quatre (ptie 4) des mêmes rang, canton et cadastre. »

La mise à prix est fixée à 2 044,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest, 4e étage, Saint-Jérôme, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1986 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, D.E.C., *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 28 janvier 1986 44834

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté de Drummond

Conformément à l'article 61 de la loi 92, modifiant l'article 1027 du Code municipal, avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Drummond, de la publication dans les journaux « La Parole » et « L'Express », d'une liste ainsi qu'un avis public relatifs à la vente de propriétés pour non-paiement de taxes. Ces publications furent faites le 28 janvier 1986 (L'Express), ainsi que le 30 janvier 1986 (La Parole).

Le secrétaire-trésorier,
44902 RAYMOND MALOUIN

Municipalité régionale de comté de la Minganie

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de la Minganie, que l'avis de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, et la liste qui l'accompagne, ont été publiés au journal « Le Postillon », les 22 et 29 janvier 1986.

Havre-Saint-Pierre, le 30 janvier 1986

Le secrétaire-trésorier,
44855 GILBERT CARON

Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus, le 13 mars 1986, pour défaut de paiement de taxes ont été publiés au journal « L'Oeil Régional », aux éditions des 22 et 29 janvier 1986 et ce, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Beloeil, le 30 janvier 1986

Le secrétaire-trésorier,
44884 PIERRE BÉLANGER

Municipalité régionale de comté de Roussillon

Avis public est, par les présentes, donné, tel que spécifié à l'article 730 du Code municipal, modifié par la loi 92, que la municipalité régionale de comté de Roussillon a fait publier au journal « Le Reflet », les 15 et 29 janvier 1986, un avis public de vente pour taxes en la manière ordinaire prévue par la loi.

Le secrétaire-trésorier et coordonnateur,
44836 MICHEL BRUNELLE, *urbaniste*

Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda

Avis public est, par la présente, donné par le soussigné, Pierre Monfette, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, que j'ai fait paraître au journal « La Frontière Inc. » publié à Rouyn, les 21 et 28 janvier 1986, la liste et l'avis public relatifs aux immeubles qui seront vendus pour défaut de paiement de taxes, le jeudi 27 mars 1986.

Rouyn, le 28 janvier 1986

Le secrétaire-trésorier,
44856 PIERRE MONFETTE

Municipalité régionale de comté des Maskoutains

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains, 2200, rue Pratte, bureau 200, ville de Saint-Hyacinthe, le jeudi 13 mars 1986 à 10 heures, pour défaut de paiement de taxes, a été publiée au journal « Le Courrier de Saint-Hyacinthe », les 22 et 29 janvier 1986, le tout conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Saint-Hyacinthe, le 30 janvier 1986

Le secrétaire-trésorier,
44857 JEAN-MARC LALANDE

Ville de Marieville

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Marieville, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes, le mercredi 26 février 1986 à 10 h en la salle du Conseil municipal, 682, rue Saint-Charles, Marieville, a été publiée, les 28 janvier et 4 février 1986, au journal « Le Journal de Chambly », le tout conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Marieville, le 5 février 1986

Le greffier,
44835 YVES G. VINCENT, O.M.A.

Erratum

La Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Compton-Sherbrooke

Prenez avis qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 3620 de l'édition numéro 30 du 27 juillet 1985.

Les catégories d'assurance auraient dû se lire:

— Automobile
— Biens
— Responsabilité

au lieu de:

— Automobile
— Biens.

40

Circonscription électorale de Châteauguay

Chemin de la Petite-Côte

Dans la municipalité de Delson, ville:
Région 6-2, district 67

Suite à une erreur de localisation, l'avis publié à la *Gazette officielle du Québec* en date du 28 septembre 1985 « Section du chemin de la Petite-Côte, vis-à-vis les lots P-132, P-134 et P-135, sur une longueur approximative de 410 mètres » est annulé.

Québec, le 21 janvier 1986

Le ministre des Transports, responsable du Développement régional,
MARC-YVAN CÔTÉ

41

AUTOBUS DES MANOIRS INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant le statut de constitution paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 25 janvier 1986, à la page 287 du numéro 4, relativement à « AUTOBUS DES MANOIRS INC. », de façon à ce que le district judiciaire se lise: Québec.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2332-4817

40

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE BEACON HILL

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant le changement de siège social (article 87) paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 1986 01 25, à la page 327 du numéro 4, relativement à « ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE BEACON HILL », de façon à ce que la nouvelle adresse du siège social se lise: 185, chemin Beacon Hill, Beaconsfield.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1236-8593

40

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

Post Canada
Postage paid Port payé
Bulk third class / En nombre troisième classe
Permis No. 2614
Québec

Québec

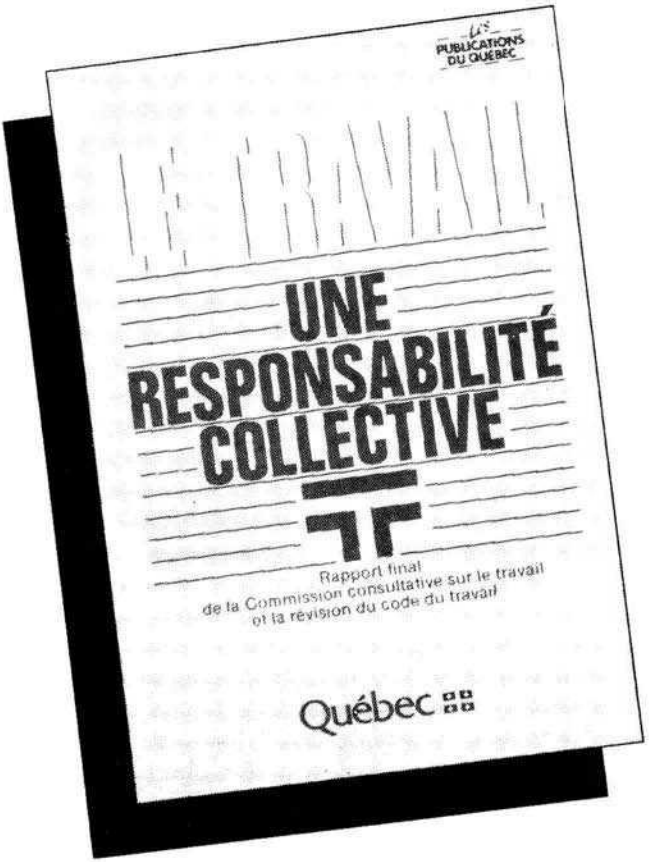

LE TRAVAIL:
une responsabilité collective

Rapport final de la Commission consultative sur le travail et la révision du code du travail

1985, 490 pages **19,95 $**

En vente:
dans nos librairies et chez nos concessionnaires

Québec	643-3895, 643-4296
Sainte-Foy	651-4202
Montréal	873-6101
Hull	770-0111
Trois-Rivières	378-1525
Chicoutimi	549-7135
Rimouski	723-8521
Sherbrooke	566-0344
Rouyn	764-9574

Les **PUBLICATIONS DU QUÉBEC**

ça m'intéresse!

MAINTENANT DISPONIBLE

Éditeur officiel
Québec